

PARC NATUREL RÉGIONAL DU QUEYRAS

BILAN D'ACTIVITÉS 2021



« UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI »



Envoyé en préfecture le 02/03/2022

Reçu en préfecture le 02/03/2022

Affiché le

ID : 005-250500600-20220301-2022_01-DE

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------------------------------------------------|----|
| SOMMAIRE | 3 |
| Introduction | 5 |
| Première partie - La vie administrative du Parc | 6 |
| A. Sur le plan statutaire | 6 |
| 1. Le Comité syndical..... | 6 |
| 2. Le Bureau..... | 6 |
| 3. Le Conseil scientifique..... | 7 |
| B. Les ressources humaines | 7 |
| 1. L'équipe permanente | 8 |
| 2. Les saisonniers | 8 |
| 3. Les stagiaires et autres | 9 |
| C. Les finances | 9 |
| 1. Les dépenses | 9 |
| 2. Les recettes..... | 9 |
| 3. Budgets primitifs et réalisés..... | 10 |
| D. La communication | 11 |
| 1. Un programme d'animations perturbé par la crise Covid..... | 11 |
| 2. <i>Au Cœur du Parc</i> | 11 |
| 3. Communication dédiée aux élus | 12 |
| 4. Relations presse | 13 |
| 5. Travaux en interparcs | 13 |
| 6. Communication interne | 14 |
| E. La révision de la charte..... | 15 |
| 1. Le diagnostic de l'évolution du territoire | 15 |
| 2. Le bilan évaluatif de mise en œuvre de la charte | 16 |
| 3. La concertation auprès du grand public..... | 16 |
| 4. L'avant-projet de charte..... | 19 |
| Deuxième partie - Les missions du Parc du Queyras..... | 21 |
| A. Protection et gestion du patrimoine naturel et culturel | 22 |
| 1. La biodiversité et les missions de médiation | 22 |
| 2. La Réserve naturelle nationale de Ristolas – Mont Viso | 39 |
| B. Aménagement du territoire..... | 41 |
| 1. Aménagement du territoire, architecture, urbanisme et paysages..... | 41 |
| 2. Agriculture durable de haute montagne..... | 51 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------|-----|
| 3. Forêt..... | 70 |
| 4. Eau et prévention des risques naturels | 71 |
| C. Développement économique et social | 77 |
| 1. Développement écotouristique et écotourisme..... | 77 |
| 2. Mise en œuvre de la marque Valeurs Parc naturel régional | 80 |
| 3. Animation de la Réserve de biosphère transfrontière du Mont Viso | 87 |
| D. Accueil, éducation et information | 94 |
| 1. L'éducation au territoire | 94 |
| 2. Animation des espaces muséographiques..... | 100 |
| Annexes | 108 |
| Annexe 1 - Délibérations de 2021 | 109 |
| Annexe 2 - Membres du Comité syndical avant septembre 2021..... | 110 |
| Annexe 3 - Membres du Comité syndical après septembre 2021..... | 111 |
| Annexe 4 - Membres du Conseil scientifique | 112 |
| Annexe 5 - Organigramme des salariés du Parc au 31 décembre 2021 | 113 |
| Annexe 6 - Sigles et acronymes usuels au Parc du Queyras | 114 |

INTRODUCTION

L'année 2021 a de nouveau été marquée par la crise sanitaire liée au Covid 19. Et cela s'est traduit pour le Parc naturel régional du Queyras par une fermeture hivernale de ses espaces muséographiques. D'autres faits marquants ont également émaillé la période écoulée, au nombre desquels la reprise de l'animation du site Natura 2000 du Steppique durancien et queyrassin, la modification des statuts afin de répondre à la feuille de route de la Région Sud, la signature de la charte Zéro déchets plastiques régionale ou encore le don par le Crédit agricole d'un VTT électrique, par le biais d'un mécénat, etc.

Cette année, l'équipe du Parc du Queyras a particulièrement centré ses actions sur la révision de charte en cours depuis 2020, avec la réalisation d'un diagnostic de territoire et d'un bilan de mise en œuvre de sa charte en cours. Une importante phase de concertation a également été mise en œuvre auprès des partenaires mais aussi du grand public dans les communes du territoire. Une gageure pas toujours évidente à mener dans un contexte de mesures sanitaires plus ou moins contraignantes (distanciation sociale, jauge dans les salles, etc.).

Enfin, le Parc a choisi de renforcer sa communication auprès des habitants. Pour ce faire, un petit nouveau est venu enrichir la collection d'éditions proposées par la structure : *Au Cœur du Parc*, son magazine annuel. Pour tenter de construire l'avenir ensemble...

Première partie - La vie administrative du Parc

A. SUR LE PLAN STATUTAIRE

Le Parc naturel régional du Queyras fonctionne avec un syndicat mixte ouvert depuis sa création, en 1977. Les collectivités adhérentes (Région Sud, Département des Hautes-Alpes, Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras, communes entières – Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Molines-en-Queyras, Saint-Véran - ou partielles – Eygliers, Guillestre et Vars) choisissent des élus pour les représenter au Comité syndical, l'organe décisionnel de la structure. Un Président et un Bureau composé de cinq Vice-Présidents sont élus par leurs pairs.

Le Comité syndical s'est réuni à 5 occasions

Le Bureau s'est tenu à 10 reprises

63 délibérations ont été votées (cf. la liste en annexe 1)

1. LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical est aujourd'hui composé de 23 délégués titulaires et de 9 suppléants (cf. les annexes 2 et 3). Il est également ouvert à des organes consultatifs : les Amis du Parc, le Conseil scientifique du Parc, la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre des métiers et de l'artisanat. Ainsi qu'à d'autres partenaires comme l'ONF, l'Office de tourisme, etc.

Les conseils régionaux et départementaux ont vu leurs membres renouvelés à la suite des élections de cette année. Cela aurait pu donner lieu à une nouvelle désignation des membres du Bureau du Parc, mais les conseillères ayant été réélues, et de nouveau déléguées au Parc du Queyras, il a été décidé de ne pas procéder à un nouveau scrutin, conformément aux statuts du Parc en vigueur.

2. LE BUREAU

Le Bureau est resté inchangé depuis septembre 2020. Christian BLANC en est le Président. Les Vice-Présidents ont été désignés comme suit :

Première Vice-Présidente - Chantal EYMÉOUD, Relations du Parc avec l'Union européenne, l'État et la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Orientations stratégiques ;

Deuxième Vice-Président - Nicolas CRUNCHANT, Biodiversité – Écologie – Patrimoines - Éducation et culture - Urbanisme et paysages – Communication ;

Troisième Vice-Présidente - Valérie GARCIN-EYMÉOUD, Relations avec le Département et les communes - Coopération franco-italienne ;

Quatrième Vice-Président - Sylvain DAO-LENA, Transitions – Économie – Agriculture – Tourisme – Artisanat - Eau et risques naturels ;

Cinquième Vice-Président - Dominique MOULIN, Administration générale – Finances - Ressources humaines - Patrimoine bâti du Parc.

3. LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le Conseil scientifique, commun au Parc et à la Réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont Viso, s'est réuni à deux reprises en 2021. La première fois en mixte présentiel et visioconférence le 08 avril et une seconde en présentiel à la maison du Parc le 30 novembre.

Un Bureau, présidé par Dominique GAUTHIER, permet de gérer les affaires courantes plus rapidement et de faire le lien avec les autres membres du Conseil scientifique (cf. la liste des membres en annexe 4). Il est également composé de Sylvain ABDULHAK, André MICOUD, Pierre PECH et Brigitte TALON.

B. LES RESSOURCES HUMAINES

Comme chaque année, l'équipe du Parc a connu quelques évolutions en 2021 (cf. l'organigramme au 31 décembre en annexe 5).

Au 31 décembre 2021 :
11 titulaires et 12 contractuels
(9 CDD – 3 CDI)
10 saisonniers sur l'année
Soit 22,11 ETP au total

1. L'ÉQUIPE PERMANENTE

Jean-Baptiste PORTIER, animateur Natura 2000, était en contrat à durée déterminée depuis six ans. Comme le veut la loi, il a été embauché en contrat à durée indéterminée à compter du 05 octobre.

Trois agents en contrat à durée déterminée depuis 2018 ont vu leur période de travail prolongée jusqu'en 2024. Il s'agit de Noélie BLANC, secrétaire, Cécile DESCAMPIAUX, assistante de direction, et Janine MARCUZZI, en charge des espaces muséographiques.

Le 15 décembre 2020, une délibération avait acté la création d'un poste de responsable ressources humaines et financières. Il a été occupé par Catherine MARCHAL à partir du 1^{er} juillet 2021. Cependant celle-ci a envoyé sa démission au 29 décembre, pour quitter son poste au 10 janvier 2022.

Tifaine BRIAND a été recrutée pour assurer l'animation du réseau d'éco-acteurs de la Réserve transfrontière de biosphère au 1^{er} juillet. Son CDD court jusqu'à septembre 2022.

Coralie LEBLAN, bien que non présente dans les locaux d'Arvieux, fait partie de l'équipe du Parc du Queyras à mi-temps, au titre de géomaticienne. Elle est intégrée au pôle régional sis dans le Parc du Luberon. Elle a choisi de quitter ses fonctions au 17 septembre. Elle est remplacée par Raphaël LOISEAU depuis le 02 novembre et ce jusqu'au 31 octobre 2022.

Anne GOUSSOT, chargée de mission biodiversité, a fait savoir qu'elle souhaitait prendre une année sabbatique en 2022. Son remplacement a pu être anticipé et Pierpaolo BRENA est arrivé dans la structure le 29 novembre pour une période de tuilage de trois semaines. Il est en contrat jusqu'au 31 décembre 2022.

2. LES SAISONNIERS

Contrairement aux années précédentes, Céline CORTÈSE, en charge de l'accueil du Soum, n'a pas été embauchée lors de l'hiver 2020-2021 en raison de la crise Covid et des confinements inhérents, les espaces muséographiques étant restés fermés. Elle a repris ses fonctions pour la période estivale, du 02 juin au 30 septembre. Elle est à nouveau en poste depuis le 21 décembre, et ce jusqu'au 31 mars 2022.

Comme l'an passé, Alexis BELMONT a été embauché du 15 mai au 14 octobre pour permettre au Parc de mener à bien les travaux sur sentiers pour le compte des communes. Cela s'est fait par le biais d'un partenariat avec la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras et la mise à disposition auprès de cette structure du personnel.

Fanny HECQ faisait partie de l'équipe du Parc depuis plusieurs années, en tant que renfort estival sur la médiation. Embauchée au 1^{er} mai pour un CDD de six mois, elle a choisi de démissionner à compter du

30 juin. Elle a été remplacée par Romain JANIN qui a pris la relève pour la période du 16 août au 31 octobre.

La Réserve naturelle nationale de Ristolas – Mont Viso a bénéficié de crédits exceptionnels pour de l'éducation à l'environnement. Un CDD a donc été recruté en renfort de l'équipe habituelle. Aubin CREUSOT était présent du 21 juin au 29 septembre.

Pour la saison d'été, trois maraudeurs ont été recrutés du 1^{er} juillet au 31 août : Laurent BERÇOT, Florence CONTAT et Marion FOUQUE. Ainsi que trois agents d'accueil pour les espaces muséographiques : Chrystelle CERRUTI à l'Arche des cimes, Anne COCHU au Soum et Léo DEVEAUX comme agent tournant.

3. LES STAGIAIRES ET AUTRES

Neuf stagiaires sont venus grossir les rangs de l'équipe pendant l'année 2021. Ils ont permis de mener à bien des missions relatives à la révision de charte, aux objectifs de qualité paysagère, à la trame verte et bleue, à l'application Chemins des Parcs, etc. D'autres étaient là en tant que simples observateurs.

Par ailleurs, une personne en Service national universel a été prise trois semaines pendant l'été et a accompagné les maraudeurs sur le terrain.

C. LES FINANCES

1. LES DÉPENSES

Dans la section de fonctionnement, les dépenses sont principalement liées à la masse salariale, qui représentait 57 % des charges de fonctionnement en 2019, le Parc du Queyras étant une structure d'ingénierie.

Il est à noter que sur le plan des investissements, le budget prévisionnel est souvent bien au-dessus du budget réalisé. Cela s'explique car de nombreux projets ont été reportés.

2. LES RECETTES

Pour alimenter le budget de fonctionnement, l'État octroie une dotation au Parc de 100 000 euros depuis plusieurs années (hors budget de la réserve naturelle nationale), par le biais de la DREAL. Cette somme permet entre autres de supporter une partie des salaires des chargés de mission biodiversité et urbanisme et patrimoine, ainsi que certaines actions ayant trait à la biodiversité.

Les fonds propres proviennent principalement des cotisations statutaires des membres du syndicat mixte. Début 2021, les statuts du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras ont été modifiés à la demande de la Région Sud qui ne souhaitait plus que sa cotisation statutaire soit indexée sur l'indice de l'INSEE. Celle-ci sera désormais fixée sur l'année 2020 qui fera désormais référence. Les autres membres ont choisi de rester sur le même principe d'indexation. Par ailleurs, des subventions sur actions octroyées par divers organismes de manière ponctuelle sur des projets précis représentent l'autre grosse part des rentrées financières.

| | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 |
|------------------------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Région Sud PACA | 774 148 € | 774 148 € | 762 707 € | 743 184 € |
| Département des Hautes-Alpes | 110 395 € | 109 737 € | 108 115 € | 105 348 € |
| Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras | 3 378 € | 3 358 € | 3 308 € | 3 224 € |
| Communes entières (9 573,74 € par commune) | 67 016 € | 66 616 € | 65 632 €* €** | 73 088 € |
| Communes partielles (6 420,56 € par commune) | 19 261 € | 19 146 € | 16 571 € | 12 254 € |
| Total des cotisations statutaires | 974 198 € | 973 005 € | 956 333 € | 937 098 € |

* Les communes d'Abriès et de Ristolas ont fusionné au 1^{er} janvier 2019, et ne paient donc plus qu'une cotisation depuis lors.

** Vars a réintégré le Parc en mai 2019, la commune a donc payé une cotisation partielle, ce qui explique la différence entre les montants.

3. BUDGETS PRIMITIFS ET RÉALISÉS

| <u>Fonctionnement</u> | Budget primitif | Réalisé 2021 | Rappel réalisé 2020 | Rappel réalisé 2019 |
|-----------------------|-----------------|----------------|---------------------|---------------------|
| Dépenses | 2 272 124,42 € | 1 777 805,06 € | 1 668 714,44 € | 1 730 353,40 € |
| Recettes | 2 272 124,42 € | 2 202 270,42 € | 1 677 966,21 € | 1 601 501,53 € |

| <u>Investissement</u> | Budget primitif + Décisions modificatives | Réalisé 2021 | Rappel réalisé 2020 | Rappel réalisé 2019 |
|-----------------------|----------------------------------------------|--------------|---------------------|---------------------|
| Dépenses | 499 215,94 € | 172 323,91 € | 111 031,38 € | 231 462,37 € |
| Recettes | 713 182,98 € | 535 750,98 € | 251 634,10 € | 328 249,95 € |

D. LA COMMUNICATION

1. UN PROGRAMME D'ANIMATIONS PERTURBÉ PAR LA CRISE COVID



En 2021, il a fallu à nouveau s'adapter à la situation sanitaire et aux confinements qui n'ont pas permis de renouveler le programme d'animations dans la lignée des trois éditions précédentes 2017, 2018 et 2019. Quelques animations ponctuelles ont ainsi été réalisées tout au long de l'année mais la partie la plus importante des sorties et spectacles s'est déroulée au cours des deux mois d'été et uniquement en plein air pour limiter les difficultés d'organisation. Toutefois la participation aux fêtes locales a été maintenue et une participation active du Parc a été proposée sous forme d'ateliers (journée nature du val d'Escreins, fêtes des alpages à Arvieux, journée du Mistouflon à Abriès-Ristolas, etc.).

2. AU CŒUR DU PARC

2021 a été marquée par le lancement d'une nouvelle édition pour le Parc naturel régional du Queyras : sa revue annuelle *Au Cœur du Parc*. L'idée par ce journal est de répondre au besoin de faire connaître la structure, son action et son équipe. Pour cela plusieurs objectifs ont été fixés : parler en priorité de ce que fait le Parc et mettre en avant ce dont il est à l'initiative, montrer comment il s'incarne dans les communes et tenter d'impliquer les habitants.

Pour le premier opus sorti en mai, il a été décidé de faire une édition spéciale pour la révision de la charte. 2021 étant l'année de la concertation avec les habitants, l'accent a été mis sur l'information du public sur ce qu'est un Parc, une charte, le processus et le calendrier de renouvellement du label Parc naturel régional. Une présentation complète de l'équipe a été réalisée ainsi qu'un retour sur les 43 années d'histoire du Parc du Queyras.

Pour assurer une diffusion la plus aboutie possible de ce magazine, 4 000 exemplaires ont été imprimés et distribués dans les boîtes aux lettres de toutes les communes du périmètre d'étude de la future charte avec des courriers adressés aux habitants pour les inviter à s'investir dans la concertation.



3. COMMUNICATION DÉDIÉE AUX ÉLUS

a. Un séminaire de rencontre avec les techniciens

La composition du Comité syndical du Parc a été revue en grande partie en 2020, avec les élections municipales qui ont renouvelé les élus locaux. Les délégués au Parc du Queyras ont donc changé à cette occasion. Un séminaire de présentation des agents était prévu dès l'année de leur nomination. Cependant, la crise du Covid n'a pas permis de tenir cette réunion rassemblant potentiellement une soixantaine de personnes au total. Cet événement a ainsi été remis au printemps 2021. Il s'est tenu le 25 mars, à l'Ogival de Ristolas.

Les techniciens du Parc avaient préparé une intervention de quelques minutes, présentant leurs travaux au sein de la structure et avaient chacun amené un objet symbolisant leur mission. Pour appuyer cela, une présentation était projetée en même temps, avec une page dédiée à chaque thématique/pôle. Ce document était également imprimé pour servir de mémo aux élus qui le souhaitaient. Ces derniers étaient ensuite invités à questionner les agents en fonction de leurs interrogations.



Une petite dizaine d'élus a répondu présent lors du séminaire élus/techniciens organisé en mars.

b. Une lettre d'informations pratiques

Il est apparu au cours de certaines rencontres entre techniciens et élus un besoin d'informations supplémentaires auquel il n'était pas possible de répondre de suite. Pour permettre d'apporter une réponse à ces interrogations en suspens (date encore à définir, programme à creuser, etc.), il a été décidé d'envoyer les informations par le biais d'une lettre numérique dédiée aux élus et intitulée *Quelques Nouvelles du Parc*. Sa parution avait d'abord été envisagée mensuellement, mais il est apparu plus opportun de l'envoyer de manière plus aléatoire, quand le besoin de transmission se fait ressentir. Elle fait le point sur les projets du Parc en cours et recense également des liens vers des outils de connaissance du territoire. Elle a été proposée à deux reprises en 2021.

4. RELATIONS PRESSE

L'année a été marquée par la sortie de plusieurs articles et émissions dédiés au Parc du Queyras, en plus des annonces et communiqués publiés régulièrement dans *Le Dauphiné libéré*.

Une première collaboration a été menée avec *Terre Sauvage* en février pour réaliser un article de 14 pages dans le numéro de février 2022 sur les sentiers sauvages en raquettes dans le Queyras.

À l'occasion des élections régionales de juin 2021, France 3 a réalisé un sujet sur les Parcs naturels régionaux et leurs missions : vigie de la nature, soutien à l'activité locale, équilibre homme-nature.

La Région Sud a financé un reportage d'une dizaine de minutes sur BFM TV dans le cadre de sa campagne de sensibilisation des espaces naturels. L'objectif était de centrer ce reportage sur des thèmes liés aux messages de ladite campagne : biodiversité, sensibilisation des publics, spots alternatifs, respect des activités locales, etc. par l'intermédiaire de rencontres avec des acteurs locaux.

https://www.bfmtv.com/marseille/replay-emissions/hors-series/vivre-les-parcs-en-region-sud-a-la-decouverte-du-queyras-VN-202107070209.html?fbclid=IwAR3ahfpKzDGxLnYjA148SJDvvl1u7JTgA9lfxN4Vy3dPes9zG_yVb8bigHs

Pour les espaces muséographiques, Janine MARCUZZI a participé à deux demi-journées pour *Le Village préféré des Français* à Saint-Véran, ainsi que deux courtes séquences à l'Arche des cimes pour BFM TV et pour la chaîne privée de deux influenceurs.

Enfin, à la Toussaint, le Parc, en partenariat avec l'Office de tourisme, a accueilli les influenceurs « les Bestjobers » dans le cadre de Destination Parcs, opération menée par la Fédération des Parcs naturels régionaux. Durant trois jours, ils ont sillonné le Queyras pour mettre en avant la destination à l'automne grâce aux magnifiques paysages et aux rencontres humaines chaleureuses. Vidéo et photos à retrouver sur leur site internet et des vidéos. <https://www.bestjobersblog.com/parc-naturel-regional-du-queyras-en-automne/>

5. TRAVAUX EN INTERPARCS

Depuis 2018, le groupe interparcs communication des neuf Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur travaillent à la création d'une collection de livrets présentant l'action des Parcs.

Ainsi, en compléments des numéros sur la biodiversité, l'agriculture, l'énergie et l'eau, trois numéros ont été publiés en 2021 sur l'éducation à l'environnement et au territoire et sur les paysages. Un livret générique reprenant toutes les thématiques et missions portées par les



neuf Parcs a lui été édité pour le Congrès mondial de la nature qui s'est tenu à Marseille en septembre et traduit en anglais et en espagnol.

Il est à noter que l'interparcs PACA a tenu un stand commun à tous les Parcs régionaux au cours de ce congrès organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Janine MARCUZZI y a participé les 7 et 8 septembre. Malgré un emplacement peu visible, le Queyras a reçu deux classes dans le cadre de son atelier traces et empreintes.



Michaël WEBER, Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, était présent au congrès et n'a pas manqué de rencontrer les Parcs de PACA sur le stand qu'ils ont tenu conjointement, de manière tournante.

6. COMMUNICATION INTERNE

Afin de faire circuler les informations de manière plus fluide au sein de l'équipe, une lettre numérique a été instaurée à compter de janvier 2021. Elle est envoyée tous les quinze jours aux différents agents en poste. Intitulée *On s'dit tout !*, elle permet de partager les actualités des projets, de faire un point sur les ressources humaines, le calendrier, etc.

4 287 abonnés sur la page Facebook Parc naturel régional du Queyras :

1 616 personnes touchées en moyenne par publication

62 731 nouveaux utilisateurs sur le site internet et 1 666 928 pages vues

3 newsletters envoyées avec un taux d'ouverture de 42,3 %

et un taux de clics ; 7,7 %, qualifié d'excellent

21 communiqués des presse diffusés

660 personnes touchées lors des animations organisées par le Parc

E. LA RÉVISION DE LA CHARTE

La charte du Parc naturel régional du Queyras arrivera à échéance en avril 2025, au lieu de 2024, grâce à une année de prorogation obtenue par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, suite à la crise de la Covid qui a fortement enrayé les processus de révision de charte. Conformément aux recommandations de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et suite aux expériences de nombreux Parcs naturels régionaux, la procédure de renouvellement a commencé en 2020. Cela laisse cinq années pour la mettre en œuvre le plus sereinement possible, avec tous les aléas qui la jalonnent (échéances électorales, nombreuses interactions avec les services de l'État et de la Région).

En novembre 2019, le Comité syndical du Parc naturel régional du Queyras a voté le périmètre d'étude avec les communes suivantes : Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Eyglies (en entier, auparavant à 64 %), Guillestre (en entier, auparavant à 68 %), Molines-en-Queyras, Mont-Dauphin, Saint-Véran, Vars (en partie, 40 %).

En 2020, le Parc a saisi la Région Sud afin qu'elle délibère à son tour, pour lancer officiellement la démarche de renouvellement. Celle-ci a délibéré le 19 juin 2020. Le préfet de région a émis un avis favorable sur le périmètre d'étude choisi et l'écriture des documents nécessaires au renouvellement a donc pu commencer.

En 2021, pour nourrir la rédaction de la nouvelle charte, les agents techniques du Parc ont réalisé en interne, avec l'aide d'agences d'urbanisme (dont le travail est pris en charge financièrement par la Région), et en lien avec les divers partenaires concernés, plusieurs documents décrits ci-dessous.

Par ailleurs, un second comité de pilotage a réuni les différents acteurs de la révision de charte lors d'une séance organisée le 25 mars à l'Ogival de Ristolas. Plusieurs points étaient à l'ordre du jour :

- Conclusions de l'enquête de notoriété menée par les étudiants du master Gestion durable des territoires de montagne du pôle universitaire de Gap, par Cécilia Claeys leur professeur, maîtresse de conférences et co-responsable de cette formation,
- Actualités des actions d'information et de concertation mises en œuvre en 2021,
- Présentation des attentes de l'Etat dans la future charte, suite à la réception de la note d'enjeux,
- La parole est à vous : « quels sont les grands défis que le territoire devra relever dans les 20 prochaines années ? »,
- Création d'une commission renouvellement de charte.

1. LE DIAGNOSTIC DE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

Ce diagnostic est une photographie du territoire aujourd'hui, mais qui envisage également son évolution depuis le dernier diagnostic (2006). Le sommaire de ce diagnostic se compose comme suit :

- Le rôle et la place du Parc dans son contexte au niveau transfrontalier, régional et surtout local,
- Ses caractéristiques géographiques et son patrimoine naturel, culturel et paysager emblématiques,
- Les risques qu'il expérimente, ses ressources,
- Ses caractéristiques de territoire vivant : dynamiques démographique, socio-économique, logements, transport, etc.,
- Ses fragilités, en particulier face au changement climatique.

En l'absence de compétences en interne sur les notions de transition, l'élaboration de fiches diagnostic climatiques dans plusieurs thématiques (énergie, mobilité, ressource en eau, biodiversité, agriculture, risques naturels, forêt, tourisme) a été prise en charge par Philippe Rossello, fondateur de Geograph'R, membre du GREC Sud (Groupe régional d'experts sur le climat en région PACA), géré par l'association Air climat (par ailleurs en convention de partenariat avec la Région pour accompagner les Parcs en révision de charte).

2. LE BILAN ÉVALUATIF DE MISE EN ŒUVRE DE LA CHARTE

Ce bilan prend en compte les engagements de l'ensemble des signataires de la charte en vigueur et de ses partenaires qui ont contribué à ce travail. Ce bilan n'est pas seulement un rapport d'activités, il doit rendre compte de l'impact de la mise en œuvre de la charte sur le territoire, les résultats de sa mise en œuvre. Il est également produit en interne par les agents du Parc, accompagnés par Philippe Devis d'Un monde à l'autre, prestataire recruté pour apporter un regard extérieur.

Par grandes thématiques de la charte, il retrace :

- Les ambitions affichées
- Ce qui a été fait, l'impact sur le territoire
- Les dynamiques positives et freins rencontrés, selon les attendus
- Les préconisations pour la prochaine charte.

Ce bilan sera achevé en 2022.

3. LA CONCERTATION AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

En 2021 également, s'est déroulée une partie importante de la concertation grand public prévue par les textes et par le schéma de concertation voté par le Comité syndical du 15 décembre 2020.



a. **Des boîtes à idées et une boîte mail dédiée**

Dès la fin du printemps, des urnes de contribution ont été déposées dans les mairies et une boîte mail a été mise en place, afin que les habitants puissent donner des avis, exprimer des opinions et des idées. Une centaine de contributions a été récoltée, illustrant les préoccupations des habitants, dans tous les domaines : les difficultés pour trouver un logement, pour se déplacer lorsqu'on n'a pas de voiture notamment, la crainte de voir disparaître ou s'éloigner les services qui permettent une vie locale confortable (écoles, santé, actions culturelles...), le besoin de bénéficier d'un réseau télécom et internet fiable qui pourrait déboucher sur de nouvelles activités en télétravail, la nécessité d'équilibrer le modèle économique sur toutes les ressources du

territoire, pas seulement le tourisme. D'autres thèmes sont apparus : les sentiers de randonnée, la fréquentation des alpages par les grands troupeaux de transhumants et la présence - parfois conflictuelle - de chiens de protection. L'attachement aux paysages et aux patrimoines s'est exprimé de temps en temps, avec la crainte de la banalisation et de la perte d'identité des villages. Le modèle touristique et agricole questionne aussi parfois, celui de l'exploitation forestière qui a beaucoup d'impact paysager... La question du développement des énergies renouvelables a été abordée, liée aux projets de microcentrales hydroélectriques qui sont dans l'air du temps et qui interrogent sur la capacité du territoire à les mettre en place, tout en continuant à préserver son environnement. Enfin, il est apparu que l'action et le rôle de la structure Parc du Queyras interroge souvent et ne sont pas toujours bien compris. Certains contributeurs n'hésitent pas à remettre en question son utilité ou sa manière de procéder.

b. **Trois ateliers sur les transitions**

Une série de rendez-vous avec le public, « regards croisés », a été imaginée par l'équipe du Parc afin de commencer à nourrir l'avant-projet de charte. Le Parc du Queyras a ainsi proposé trois rendez-vous, au mois de juin, en partenariat avec Philippe ROSSELLO, de GeographR et animateur du GREC-Sud :

1- Quelles solutions pour préserver les ressources naturelles ? - Le vendredi 11 juin, en visioconférence,

- 2- Les transitions comme vecteur de développement économique - Le vendredi 18 juin, en visioconférence,
- 3- Quelles perspectives concrètes inscrire dans la nouvelle charte du Parc ? - Le samedi 26 juin, en présentiel.

c. Des réunions publiques dans les communes

De septembre à décembre 2021, quatorze rendez-vous ont été donnés aux habitants, dans dix communes. Au total, une centaine d'habitants a répondu présent, c'est peu et pourrait démontrer un certain désintérêt pour le Parc, à moins que ça ne soit le contexte sanitaire ?

Lors de ces réunions, après avoir visualisé un petit film de 3 minutes qui explique ce qu'est une charte de Parc, et donné les infos du renouvellement de charte en cours, le dialogue s'installe sur le thème « Que voulez-vous pour votre territoire dans les 20 prochaines années ? » Les élus du Bureau et les techniciens du Parc étaient présents pour ces échanges qui ont été riches, avec des questions sur les mêmes thématiques qu'exprimées par écrit au printemps. Là également, des incompréhensions ou des rancœurs ont pu apparaître vis-à-vis de la structure Parc, des jugements aussi sur l'action de cette dernière, qui a pu ainsi être précisée et explicitée. Le constat est fait du manque de connaissance de ces actions, il y a fort à faire pour le Parc, pour remettre la communication envers les habitants, au premier plan.

d. Une journée dédiée aux collégiens et une rencontre à la ludothèque de Guillestre



Un partenariat avec quatre étudiantes du master Gestion durable des territoires de montagne (GDTM) - de l'Université d'Aix-Marseille, pôle de Gap -, a permis de monter un projet de concertation auprès des adolescents du secteur. Le collège des Hautes-Vallées, à Guillestre, a été sollicité afin de toucher facilement et rapidement l'ensemble des jeunes de toutes les communes du Parc. Une journée a ainsi été organisée avec les délégués de classes qui ont pu utiliser un jeu de territoire créé spécialement par les étudiantes de GDTM (dont le Parc récupérera les quatre exemplaires édités afin de pouvoir d'en resservir par la suite). Appelé Qyeras'cterre, ce jeu permet de suivre quelles sont les évolutions possibles du territoire en

fonction des choix qui sont faits pour utiliser les ressources locales. Par ailleurs, un atelier de création d'affiches était également proposé, avec comme fil conducteur la vision des collégiens pour dans vingt ans.

Des entrées gratuites à l'Arche des cimes ont été offertes aux collégiens qui ont participé à l'une des deux sessions proposées (en fonction du niveau, cf. l'affiche ci-dessus).

Ces deux ateliers ont également été proposés aux primaires du territoire, avec une session organisée le samedi 4 décembre, à la ludothèque de Guillestre. Seulement, il n'a pas rencontré un grand succès, avec deux enfants qui y ont participé. Il aura néanmoins permis d'entamer une phase de collaboration avec la ludothèque, qui pourra prendre différentes formes à l'avenir. Il est par exemple envisagé de lui rétrocéder l'un des plateaux de jeu Queyras'cterre, qui pourra être utilisé lors d'ateliers dédiés aux socioprofessionnels locaux.



e. Un colloque scientifique grand public

L'organisation d'un colloque scientifique grand public a été validé par le schéma de concertation voté en décembre 2020. Celui-ci a été prévu pour les 21 et 22 janvier 2022 et a donc nécessité une préparation dès février 2021 et tout long de l'année. Quatre thèmes ont ainsi été définis avec les membres du Conseil scientifique (eau : ressource et risque, faune-flore-forêt, l'humain dans son environnement et agriculture), la logistique anticipée (choix de tenir le colloque sur deux jours, au cinéma de Guillestre, etc.), la communication lancée, etc.

Un partenariat avec le master Gestion durable des territoires de montagne (GDTM) - de l'Université d'Aix-Marseille, pôle de Gap -, a également été mené. Quatre étudiants ont ainsi travaillé sur la communication préalable et la mise en place d'outils numériques (vidéo de présentation des travaux des scientifiques, retransmission en direct sur Internet de l'événement, etc.).

4. L'AVANT-PROJET DE CHARTE

En toute fin d'année 2021, la synthèse des travaux de diagnostic et de bilan de la charte, ainsi que les éléments issus de la concertation, ont permis de faire émerger de grands enjeux pour le territoire et de

déterminer les défis pour les prochaines années, qu'il faudra relever tous ensemble : signataires de la charte et partenaires. Deux grands défis apparaissent, qui vont articuler le projet de territoire :

- Retrouver la notion de bien vivre dans le territoire, en faisant en sorte d'accueillir de nouvelles familles,
- Préserver les ressources et biens communs que sont les patrimoines naturel, culturel et paysager.

Ces éléments serviront de base en 2022 à l'écriture de l'avant-projet de charte 2025-2040, dont l'objectif est de déterminer les objectifs stratégiques et plus opérationnels, ainsi que des mesures pour y parvenir, afin de répondre aux grands enjeux relevés.

Outre ses compétences en préservation de l'environnement, ce que les habitants attendent du Parc pour relever ces deux grands défis, c'est :

- Qu'il s'investisse pour expérimenter et soutenir les actions innovantes afin que le territoire s'adapte aux changements et qu'il prenne le virage de la transition,
- Qu'il apporte sa contribution à la vie et au développement des vallées en concertation avec les autres instances et la population,
- Qu'il soit le garant d'une ambition esthétique, notamment sur le patrimoine architectural des villages,
- Qu'il mette en place des actions de sensibilisation et d'éducation pour permettre la prise de conscience par les habitants et les socioprofessionnels, de la fragilité du territoire,
- Qu'il développe des actions de sensibilisation et d'éducation également en direction des nouvelles populations touristiques qui apparaissent depuis 2 ans, néophytes de la montagne,
- Qu'il mette en place des actions de régulation de fréquentation en alpage ; même s'il n'a aucun pouvoir de police : conseil aux communes, sensibilisation des visiteurs, formations des usagers ...
- Qu'il développe l'information, la communication et les actions, en direction des habitants sur son fonctionnement, dans l'objectif de clarifier sa politique, ses pouvoirs. « Parcs naturels régionaux mode d'emploi ».

Deuxième partie - Les missions du Parc du Queyras

Les Parcs naturels régionaux ont cinq missions principales à assurer :

- Préserver et valoriser les patrimoines naturels et culturels,
- Favoriser le développement économique et la qualité du cadre de vie,
- Aménager le territoire,
- Informer et sensibiliser habitants et visiteurs,
- Conduire des actions expérimentales ou innovantes

Les chargés de mission sont là pour mettre en application ces objectifs généraux dans le territoire de la structure. Ils sont à découvrir dans les pages à venir.

Sommaire intermédiaire

A. Protection et gestion du patrimoine naturel et culturel

1. La biodiversité et les missions de médiation
2. Réserve naturelle nationale de Ristolas Mont-Viso

B. Aménagement du territoire

1. Aménagement du territoire, architecture, urbanisme et paysages
2. Énergie, plan climat, mobilité
3. Agriculture durable de haute montagne et forêt
4. Eau et prévention des risques naturels

C. Développement économique et social

1. Développement écotouristique et écotourisme
2. Développement économique et territoire
3. Animation de la réserve MAB

D. Accueil, éducation et information

1. Éducation à l'environnement, culture
2. Animation des espaces muséographiques

A. PROTECTION ET GESTION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL

1. LA BIODIVERSITÉ ET LES MISSIONS DE MÉDIATION

Concernant la biodiversité, les actions réalisées en 2021 sont présentées en rapport avec la trame de la déclinaison opérationnelle de la stratégie biodiversité votée par le Comité syndical en juin 2018. Par ailleurs, le Parc naturel régional du Queyras est gestionnaire de cinq sites Natura 2000, sur et en dehors de son territoire : les zones spéciales de conservation (ZSC) du Haut-Guil-Mont Viso-Valprévèyre, du Rochebrune-Izoard-Vallée de la Cerveyrette et du Steppique durancien et queyrassin, ainsi que les Zones de protection spéciale (ZPS) de la vallée du Haut-Guil et du bois des Ayes. Sur ces territoires protégés, certains aménagements et usages sont accompagnés pour conserver les espèces et habitats rares au niveau européen. Il peut s'agir de travaux en rivière, de courses de plus de 300 personnes, d'équipement de secteurs d'escalade par exemple. Pour cela chaque porteur de projet est accompagné par le Parc pour déposer une demande auprès des services de l'État qui l'instruisent. Cela prend la forme d'une évaluation des incidences. Pour donner un ordre de grandeur, sur le site du Steppique durancien et queyrassin une cinquantaine de projets ont été accompagnés. Par ailleurs des avis sont régulièrement donnés en dehors de cette réglementation comme sur des entretiens de bord de cours d'eau dans le cadre de la GEMAPI, ou de débroussaillage sous les lignes électriques.

a. Améliorer, structurer et partager les connaissances

- Suivi de glacier rocheux à Saint-Véran



Le glacier rocheux situé dans le vallon de Farneiréta, à Saint-Véran, est suivi depuis 2019, dans le cadre du réseau PermaFrance, afin de mesurer ses déplacements. Ceux-ci sont assez élevés en comparaison avec d'autres sites, pouvant

atteindre 6 m sur une des parties centrales du glacier rocheux. Les résultats sont similaires à ceux de l'an passé.



Image des mouvements du glacier rocheux de Farneirêta - Crête de Coq entre 2020 et 2021.

- **Suivi territoire des combes à neige**

Des suivis territoire de l'habitat combes à neige ont été réalisés dans le site Natura 2000 ZSC Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette, pour partie sur Cervières et sur la commune de Château-Ville-Vieille. Ces suivis sont organisés par le conservatoire botanique national alpin de Gap-Charance par l'intermédiaire du réseau SCALP (Stratégie de conservation de la flore sur le massif alpin) et permettront, à termes, de connaître l'influence des modifications climatiques en cours sur ces habitats. Le réseau SCALP s'est réuni à Ceillac, en présence de divers partenaires et financeurs, pour effectuer un exemple de suivi et observer des espèces patrimoniales rares locales surveillées par ce réseau.

- **Réalisation de suivis de la flore prioritaire**

Suivi de la station de Primevère de Haller de Saint-Véran : le suivi station a été mis en place à cet endroit en 2017 avec un pas de temps de deux ans. La tendance de ces deux années de suivi est à la stabilité. Les résultats resteront cependant à préciser en 2022 avec si possible une analyse plus fine des résultats.

- **Suivi de l'Astragale-queue-de-renard**

L'Astragale-queue-de-renard constitue une plante particulièrement rare au niveau européen... même si certains secteurs d'adret du Queyras en sont bien dotés ! C'est une espèce caractéristique des pelouses sèches à influence méditerranéenne du site Natura 2000 du Steppique durancien et queyrassin, géré depuis cette année par le Parc naturel régional du Queyras. En partenariat avec le Conservatoire botanique national alpin (CBNA), les stations de Saint-André-d'Embrun ont fait l'objet d'un suivi pour connaître l'évolution de cette espèce cette année.

- **Participation à l'Observatoire national des prairies de fauche**

Comme chaque année, le Parc contribue à l'Observatoire national de l'écosystème prairies de fauche : en 2021, les relevés ont porté sur l'identification des oiseaux présents.

- **Suivi de la mise en défens des bas-marais arctico alpins à Foréant**

Le Parc du Queyras s'est engagé sur différents types de suivis de cet habitat à haute valeur patrimoniale, notamment le suivi de l'impact de la mise en défens de l'habitat sur Foréant. Une troisième campagne de suivi a eu lieu en 2021, mettant en évidence une forte dégradation de l'habitat dans les zones en dehors de la mise en défens. Les résultats restent cependant à être analysés plus finement pour apporter une conclusion.

- **Réalisation d'inventaires sur les groupes d'espèces faunistiques prioritaires**

Le bilan des connaissances réalisé dans le cadre de la stratégie biodiversité ayant mis en avant d'importantes lacunes sur certains groupes d'espèces faunistiques, des inventaires ont été réalisés en 2021 :

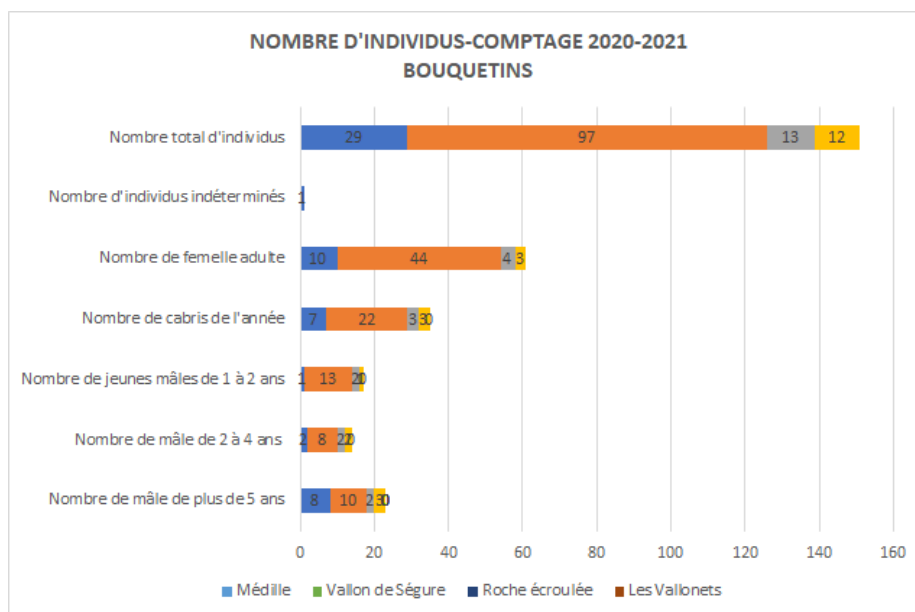
- inventaire des orthoptères (criquets, sauterelles, grillons) à l'échelle du Parc du Queyras et sur la zone de confluence Guil - Durance,
- sur le secteur des gorges du Guil - combe du Queyras : inventaire des coléoptères saproxyliques (insectes liés au bois mort), inventaire des araignées et inventaire entomologique large. Ils ont été menés sur le secteur sont réalisés dans le cadre du PITEM Biodiv'ALP (projet européen sur la biodiversité des Alpes sud-occidentales).

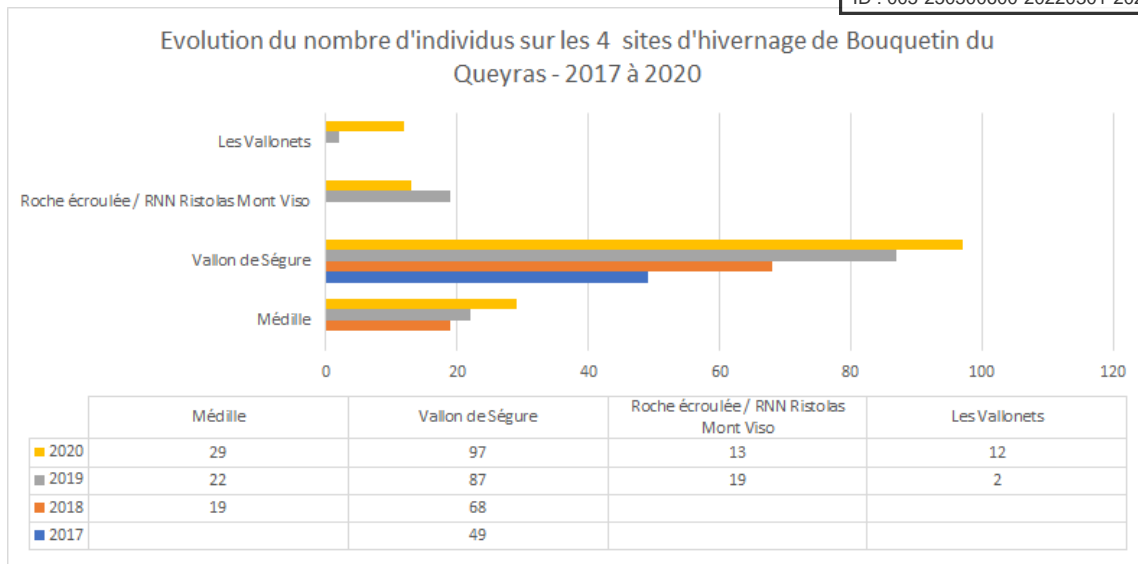
Les résultats de ces inventaires ont permis d'accroître considérablement les connaissances sur ces groupes méconnus et sur un secteur sous-prospecté (gorges du Guil). Par ailleurs, ils ont révélé la présence d'espèces rares et patrimoniales, pour lesquelles le Parc a une responsabilité en termes de connaissance et de

conservation. Au niveau des orthoptères, ce sont les secteurs d'altitude et du Haut-Guil en particulier, ainsi que les zones de rivière en tresse (confluence Guil – Durance notamment) qui méritent une attention particulière, avec des espèces endémiques ou en voie de disparition. Au niveau des araignées, l'inventaire a révélé deux espèces nouvelles pour la France et 12 espèces avec une aire de répartition limitée. L'inventaire des coléoptères a permis d'ajouter 51 espèces nouvelles, dont 41 saproxyliques, six espèces patrimoniales et deux espèces menacées. Et pour l'inventaire entomologique global, il a permis d'ajouter 1 011 espèces à l'inventaire local (1 246 espèces après l'inventaire) et 555 sur le territoire du Parc (1 776 espèces après l'inventaire) ; deux espèces nouvelles pour la France ont été identifiées et neuf espèces présentent un enjeu de conservation majeur ou fort.

- **Suivi hivernal du Bouquetin des Alpes**

Les comptages des bouquetins sur quatre zones d'hivernage connues ont été effectués du 15 décembre 2020 au 15 janvier 2021. Les résultats montrent la continuité de l'augmentation des bouquetins hivernants dans le Queyras sur les sites du vallon de Ségure, de la Médille, de la Roche écroulée et des Vallonnets (Roux d'Abriès). L'application du SIT sur le suivi de la faune permet la saisie et l'analyse des données de façon transfrontalière puisque ces comptages sont coordonnés avec nos collègues italiens.





- **Prospections de nouvelles zones d'hivernage du Bouquetin des Alpes**

L'expansion des zones d'hivernage du Bouquetin des Alpes peut être considérée comme un indicateur de tendance démographique positive de l'espèce sur le territoire Parc et en dehors, notamment dans les sites Natura 2000 que la structure anime. Dix sorties et un point d'observation associé supplémentaire ont été réalisés durant la saison 2020/2021 du 31 décembre 2020 au 6 mai 2021 dans le territoire du Parc du Queyras. Pour la première fois cette année, des prospections en dehors des zones connues d'hivernage du Bouquetin des Alpes ont permis de déceler des individus : en janvier et mars dans le secteur dit de la Montette/Alpet où des individus (6 et 9) avaient déjà été contactés auparavant. Cette année, ce secteur était occupé par plusieurs individus de sexe et de classes d'âge différents ce qui suggère une reproduction locale. Fin mars, dans le secteur val d'Escreins, 5 individus de sexe et de classes d'âges différents ont été contactés sous le sommet de la crête des Veyres. Compte-tenu de l'enneigement en face nord du fond de vallée, il est peu probable que ces individus aient migré en cours d'hiver depuis la Haute-Ubaye. Étant donné la difficulté d'observation depuis le poste fixe vers le col de la Coulette, il est probable que des individus aient échappé à l'observateur. Cette année, deux nouvelles données viennent confirmer la progression de l'espèce vers l'ouest du massif ou dans de nouveaux secteurs en période hivernale.

En fin d'année 2021, deux nouvelles prospections ont été réalisées compte-tenu des conditions météorologiques et nivologiques favorables. Le fond du vallon de Saint-Martin héberge donc une zone d'hivernage de bouquetin avec 7 individus observés (classe d'âges et sexes différents, suggérant une reproduction locale). Cette information a été transmise aux collègues italiens de la Réserve de biosphère transfrontière qui réalisent également des prospections et suivis de l'espèce en territoire transalpin.

- **Suivi de la cooccurrence du Lièvre variable et du Lièvre d'Europe**



Le Parc du Queyras a initié à l'hiver 2019/20 un suivi de l'évolution de la présence simultanée des deux espèces de lièvres présentes sur son territoire (variable et commun), en appliquant un protocole de suivi de mailles choisies comme étant susceptibles d'abriter les deux espèces. Cette année, le suivi s'est poursuivi grâce aux financements du POIA Espèces arctico-alpines : 114 crottes ont été prélevées sur 9 mailles prospectées et 26 crottes ont été prélevées de manière aléatoire, dont 10 par un socioprofessionnel du territoire.

Les analyses génétiques permettent de distinguer les deux espèces (variable ou commun) : 64 lièvres, dont 1 déjà capturé l'hiver dernier, ont été identifiés, sur lesquels 30 sont du lièvre variable et 34 du lièvre d'Europe.

Prospection de la maille « Marassan Aiguilles ».

- **Prospection de la Loutre d'Europe**

Pour la deuxième année consécutive, une prospection Loutre d'Europe a été effectuée dans le bas Cristillan à partir de la confluence avec le Guil dans le site Natura 2000 ZSC Haut-Guil - Mont-Viso - Valpréveyre compte-tenu de la dynamique de l'espèce au niveau régional. Aucun indice de présence n'a été observé.

- **Amélioration des connaissances et de la protection du Lagopède alpin**

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre du POIA Espèces arctico-alpines pour améliorer les connaissances et la protection du Lagopède.

- Pose de onze balises bioacoustiques sur les communes de Saint-Véran, Moline et Abriès-Ristolas en période de chant (fin avril - début juillet) : 10 balises ont relevé des chants de lagopède (une n'a pas fonctionné), ce qui montre la présence de cet oiseau sur les sites prospectés. L'ensemble des données récoltées sur la période du projet (2020/2022) permettront d'améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce en période de reproduction, ainsi que sur les caractéristiques des places de chant et seront à mettre en parallèle avec les données des comptages au chant réalisés.

- Récolte de plumes et de crottes pour des analyses génétiques et parasitologiques, afin de mieux connaître la diversité génétique des populations des Alpes françaises et l'état parasitaire des populations.
 - Échanges avec l'OFB 05 et la mairie de Molines pour un projet de mise en place d'une zone de quiétude en faveur du lagopède en période de nidification et d'élevage des jeunes sur le secteur du col Agnel : une concertation sera à mener début 2022 pour une mise en place à l'été 2022.
- **Prospections et suivi des petites chouettes de montagne**

Plusieurs prospections ont été réalisées pour découvrir de nouveaux secteurs de présence des deux chouettes de montagne présentes sur le territoire. Celles-ci se sont déroulées au printemps 2021 et à l'automne 2021 et ont permis de découvrir un nouveau site où la présence de la Chouette de Tengmalm a été découverte dans la ZSC Haut-Guil - Mont-Viso - Valpréveyre et un nouveau site de présence de Chevêchette d'Europe dans la ZSC Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette. Certains lieux méritent d'être à nouveau visités car les habitats correspondent, semble-t-il, aux exigences de ces espèces.

- **Journées de comptages du Gypaète barbu et du Faucon pèlerin**

Quatre observateurs ont pu participer à la journée de comptage international du gypaète (IOD) sur le territoire du Queyras le 2 octobre 2021. Un seul gypaète a été observé du côté de Valpréveyre. Les résultats du comptage international sont disponibles sur le site de Envergures alpines, association qui coordonne les actions de suivi des grands rapaces sur le département des Hautes-Alpes : <https://www.enverguresalpines.com/gypaete-barbu-1>

- **Suivi des gîtes à Chauve-souris**

Les chauves-souris sont des espèces particulièrement vulnérables qui font l'objet d'une attention particulière. Le site Natura 2000 du Steppique Durancien et Queyrassin contient notamment de nombreux gîtes d'élevage des jeunes qui sont suivis chaque été par le Parc du Queyras, le Parc national des Ecrins, l'association Vespéralpes et des bureaux d'étude.

- **Suivi hivernal Loup**

Le suivi hivernal Loup est une récurrence depuis l'an 2000. Il a pour but de connaître l'état des meutes et leurs répartitions sur le territoire et œuvrer pour une meilleure conciliation entre les populations de loups et les acteurs du territoire.

La pression d'observation : durant l'hiver 2020-2021, le suivi des populations de loup a fait l'objet de 28 transects différents. Ces sorties ont été réalisées à la journée ou demi-journée, pour une très grande partie par la même personne. La première partie de l'hiver n'a fait l'objet que de peu de sorties (zéro en novembre et quatre en décembre). Le nombre de sorties réalisées cette année est en baisse par rapport à l'an passé, et sous le seuil des 90 sorties souhaitables pour une bonne lecture de la situation. Pour compenser une baisse d'effectifs humains effective depuis plusieurs années, les parcours ont été répartis selon une stratégie privilégiant désormais la quête d'indices génétiques, plutôt que d'indices liés aux empreintes ou aux proies. Ils se concentrent sur des lieux connus ou suspectés être empruntés par l'espèce. La pression d'observation et les indices récoltés ont été de qualité au vu des capacités de l'équipe. Deux pièges photos viennent en appui au suivi décrit ci-dessus.

Comme chaque année, un réseau d'observateurs actif a permis d'orienter certaines des observations faites par les agents. Le partage d'informations et des rapports cordiaux et francs avec les autres acteurs du territoire permettent d'avoir accès à des connaissances importantes, tant pour le suivi de l'espèce loup que pour d'autres thématiques touchant au territoire.



Le nombre d'individus manquants sur la meute Est, entre l'automne et le mois d'avril, est de quatre.

La meute dite, jusque-là, Ripa-Queyras utilise la moitié Est du Queyras, apparemment, les communes d'Abriès-Ristolas et d'Aiguilles, et l'ensemble du grand adret jusqu'en limite de Château-Ville-Vieille. Cette meute de huit individus à la sortie de l'hiver 2019-2020 a augmenté durant l'été 2020 mais s'est retrouvée rapidement à sept individus durant l'automne. La perte de quatre individus durant la période allant d'octobre 2020 à avril 2021 refait tomber cette meute à trois individus. Les diverses observations concordent dans ce sens.

*36 indices de présence ont été récoltés,
dont 20 indices génétiques répartis ainsi :*

Matériels génétiques –

14 excréments, 3 urines, 3 cadavres.

Autres -

9 empreintes, 5 observations visuelles,

2 proies sauvages.

Une collision avec un véhicule est à compter parmi les observations visuelles. D'après la description des faits, l'animal, non retrouvé, est sûrement mort.

L'état des populations de loups sur le territoire : aujourd'hui la meute Béal-traversier est difficile à cernée. Au nombre de trois individus à la sortie de l'hiver 2019 2020, nous retrouvons quatre traces sur Ceillac durant l'hiver. Ces loups utilisent sûrement la grande moitié Ouest du territoire du Parc du Queyras, y compris la totalité de la commune de Ceillac jusqu'en limite des Aigues et sûrement la quasi-totalité de la commune de Château-Ville-Vieille en rive droite du Guil. Ils utilisent probablement aussi la montagne de Guillestre. L'installation d'une autre meute est possible sur le Béal, jusqu'en rive gauche de la Durance.

Les effectifs minimums retenus (EMR): l'ensemble des indices récoltés cette saison nous permet d'établir l'EMR de chaque meute. L'EMR s'établit sur l'ensemble de l'hiver, dans le temps imparti au protocole et place le curseur du nombre d'individus au seuil supérieur des observations. Aujourd'hui, les EMR ne sont plus qualifiés par les services de l'État, car ils conduisent à trop d'incompréhension et de confusion analytiques.

L'EMR Béal-Traversier est quatre pour la partie Guillestre/Ceillac, et reste indéterminé pour la partie Béal.

L'EMR Ripa-Queyras est trois.

- **Structuration et partage des données – partenariat avec la recherche**

De nouvelles applications ont été développées et améliorées sur le système d'information territoriale (SIT) ou valorisées : rapaces, lièvres, flore, mise à jour de l'application « enjeux environnementaux des

alpages », partage de l'application « cabanes pastorales » avec un élu ... Les données faune et flore du Parc du Queyras sont saisies dorénavant dans l'application GEONATURE et sont reversées aux dispositifs SILENE faune et flore par l'intermédiaire de l'équipe du SIT des Parcs de PACA.

- Et aussi...

Le Parc du Queyras a participé aux journées et aux réseaux Sentinelles des Alpes et Zone Atelier Alpes.

b. Concilier activités humaines et biodiversité

- Soutenir le pastoralisme en présence de prédation

Le Parc du Queyras est un territoire présentant une forte fréquentation des estives de son territoire par le pastoralisme ovin. Le Queyras a vu le retour des loups sur son territoire en 1997. Une politique de soutien au pastoralisme a alors été mise en place par le Parc. En 2021, cette action a été poursuivie au travers de plusieurs volets. Ces actions ont pour but de permettre un maintien de l'activité pastorale traditionnelle en présence des loups. À cet objectif correspond une stratégie globale d'animation de réseau local qui se décline en plusieurs volets.

Établissement de constats de dommage sur troupeaux domestiques : 16 estives ovines sur 25, plus deux interestives sont concernées par au moins une attaque. Neuf entités ovines sont apparemment indemnes d'attaques. Nous avons effectué six constats sur bovins concernant six bovins. Quatre estives sur quatorze sont concernées. 64 constats de dommage ont été établis, pour un total de 226 victimes. Seulement 6 déclaratifs ont été faits sur 56 constats éligibles à la formule, soit 11 %. Au cours de l'année, les attaques sont moins marquées sur Ceillac, avec 42 victimes. On constate malgré tout un problème humain présent et des difficultés de protection, notamment un manque de chiens dédiés mis en place. Un deuxième foyer est marqué sur le secteur de la commune de Château-Ville-Vieille. L'alpage de Chavet/Ouragan a été fortement impacté en début d'estive avec 28 victimes, et l'alpage de Péas en fin d'estive avec 57 victimes. Dans les deux cas, pour des raisons différentes, ces fragilités sont dûes à des problèmes humains.



La mise à disposition de postes radio et de trois relais d'altitude : une grande refonte du réseau s'est opérée en 2020 et 2021 afin de répondre aux nouveaux besoins. Le coût de la réfection de notre nouveau réseau s'élève à environ 61 000 euros. Il est aujourd'hui achevé avec la pose cette année du relais au pic de Gilly et la pose des deux passerelles, sur la cabane des vaches à Gilly et à Arvieux, sur le bâtiment de la chaufferie intercommunautaire. Nous disposons maintenant de 60 radios de trois relais et de deux passerelles, le tout en numérique. Sur les 60 radios disponibles, 34 ont été mises à disposition pour les bergers et aides bergers, un pour les éleveurs correspondants de vallée, soit 35 pour le pastoralisme dont cinq en dehors des limites géographiques du Parc. 17 radios ont été mises à disposition des techniciens du Parc du Queyras. Il est à noter une disponibilité à l'animation du réseau radio avec la diffusion d'un bulletin météorologique journalier et de diverses informations.



L'édition d'un bulletin annuel d'actualité : intitulé *Bergers du Queyras et secours en montagne*, il est remis aux bergers et contient le guide d'utilisation des radio, ainsi qu'une information plus large sur la vie des alpages. En 2021, plus de 55 exemplaires du bulletin ont été distribués. Des lecteurs nous font part chaque année de leur intérêt pour ce bulletin et font des retours sur des thématiques à aborder pour une prochaine édition.

L'atelier technique pastoral : 45 personnes étaient présentes cette année. Le thème central était « Expérimentation Programme d'accompagnement territorial dans un foyer de prédation ».

Campagne de sensibilisation du public, locaux et visiteurs, aux réalités pastorales : la mise à disposition sur des lieux stratégiques (Offices de Tourisme, Points d'Informations du Parc, bergers, etc.) des documents adaptés, notamment issus du Plan Loup 2013 - 2017, et le démarchage direct des bureaux de l'Office de tourisme font partie des actions mises en œuvre. Par ailleurs, une affichette remplace la carte des alpages de l'an dernier avec des encadrements parlant des bergers et des chiens de protection. Celle-ci, élaborée par notre équipe et diffusée dans les antennes de l'Office de tourisme. Enfin, depuis quatre étés, les bureaux de l'Office de tourisme du Guillestrois et Queyras disposent d'un fichier de cartes d'alpages où

figurent, par quinzaines, les zones où stationnent les troupeaux. Ainsi, les hôtes et hôtesses consultés par des visiteurs empêchés par une peur insurmontable d'aller au-devant des troupeaux peuvent indiquer les endroits où la probabilité de rencontre est la plus faible, voire nulle. Une modification de carte a été faite, à la demande de la commune de la Roche-de-Rame, d'interdire les chiens à partir du 15 août dans le vallon de Néal et celui du Pansier. Pour rappel, le lac Néal, sur la commune de la Roche-de-Rame est plus facilement accessible depuis le Queyras par les chalets de Clapeyto.

Sur le terrain, une prise de contact est établie avec les visiteurs pour expliquer entre autres ce qu'est le pastoralisme, avec la présence de trois éco-gardes. La mission territoriale de médiation s'est rapprochée des visiteurs tout au long de la saison au fil de leurs diverses progressions sur le territoire. Le contact et l'information auprès de nos visiteurs sont appréciés et s'avèrent utiles.

Concernant les panneaux « patou », l'ensemble du territoire est pourvu. Il reste, au fil du temps, à remplacer les panneaux chiens de protection les plus vieillissants ou dégradés. Une demande spéciale a été faite sur l'alpage du col Vieux, suite à une plainte à l'encontre des chiens de protection avec la mise en place de panneaux spécifiques. Ces panneaux reprennent les photos des chiens et leurs noms et un message plus simple et direct.

La diffusion d'un panneau sur feuille plastifiée que nous avons réalisé, prévenant les visiteurs qu'ils approchent d'une cabane de berger, continue comme chaque année auprès des bergers.

Le Parc organise également des journées « être berger aujourd'hui », où nous invitons nos visiteurs à partager une journée en estive au contact des bergers. Malheureusement, aucune des six journées prévues n'a pu se faire cette année. Après la démission d'un agent, il n'en n'est resté qu'un pour assurer l'ensemble de la mission jusqu'au 16 août, rendant impossible ce volet de la mission. Cette disposition sera réactivée en 2022 car utile et très demandée.

Ces différentes actions semblent porter leurs fruits puisque nous remarquons une baisse des mauvais comportements en présence des chiens, même si des incidents perdurent de manière ponctuelle, notamment dans un contexte de pandémie nationale où de nouveaux visiteurs, non aguerris à nos montagnes, viennent augmenter la fréquentation de notre territoire. Malgré tout, doucement, les populations locales et les visiteurs comprennent que des agissements agressifs ou inadaptés en présence d'un chien de protection conforte celui-ci dans le ressenti d'un danger et le rendent agressif à son tour.

L'application cabanes : depuis plusieurs années, nous développons une application hébergée sur le système d'information territorial dans laquelle sont répertoriées l'ensemble des cabanes du territoire. Cette application doit servir aux mairies pour la bonne connaissance de leurs cabanes et leur entretien.

Cabanes hélicoptables : cf. les parties Aménagement du territoire, architecture, urbanisme et paysages et Agriculture durable de haute montagne.

Transhumance au Pas de l'Ours : depuis 2011, un glissement de terrain d'une grande ampleur, au lieu-dit du Pas de l'Ours, a envahi la D947 sur la commune d'Aiguilles en direction d'Abriès-Ristolas, obligeant les autorités - mairies, préfecture et Conseil départemental -, à fermer définitivement cette route. La route de secours qui a été mise en place, limitée par son tonnage, a empêché les poids lourds d'accéder au Haut-Guil et oblige les transhumants à débarquer leurs bêtes à Aiguilles et à continuer à pied. Le Parc naturel régional de Queyras a ainsi été sollicité depuis 2018 par les autres acteurs du territoire pour prendre en main cette transhumance à pied, avec l'organisation de la réception au parc à Aiguilles et du parcours des bêtes.

- **Mesures agroenvironnementales climatiques : suivi et non renouvellement automatique des mesures localisées**

En l'absence de la mise à jour de la Politique agricole commune (PAC) et de ses corollaires pour cinq ans à partir de 2021, le principe de base est la reconduite systématique des mesures pour les deux prochaines années. Pour autant au sein du Parc naturel régional du Queyras, animateur d'un PAEc (Projet agro-environnemental et climatique) et des sites Natura 2000 animés par cette structure, cette reconduite n'a pas été systématique. Après analyse multi partenariale technique et validation politique, certains alpages n'ont donc pas eu une reconduction des aides européennes. Tantôt il s'agissait d'une perte du système herbager et pastoral (SPH), tantôt de mesures localisées et, sur certains alpages, de ces deux dispositifs. Des réunions de concertation en salle et des entretiens sur le terrain ont eu lieu pour expliquer cette politique locale. Des suivis sur le terrain ont été réalisés en fin d'estive sur le terrain pour connaître et pour accompagner la réaction des groupements pastoraux et les conséquences environnementales.

La poursuite des mesures au travers de la nouvelle PAC en 2023 a amené les animateurs Natura 2000 à faire des expertises de terrain en vue afin de constituer les nouveaux contrats.

- **Cœuvrer pour une pratique de l'escalade respectueuse des habitats**

Les falaises du territoire ont fait l'objet d'un suivi des oiseaux nicheurs et d'autres espèces à enjeu comme une plante appelée l'Hyménolobe couchée, afin de concilier l'escalade avec les espèces et habitats à enjeu. C'est ainsi qu'une mise en défens a également été installée sur le secteur de la grotte à Mont-Dauphin.

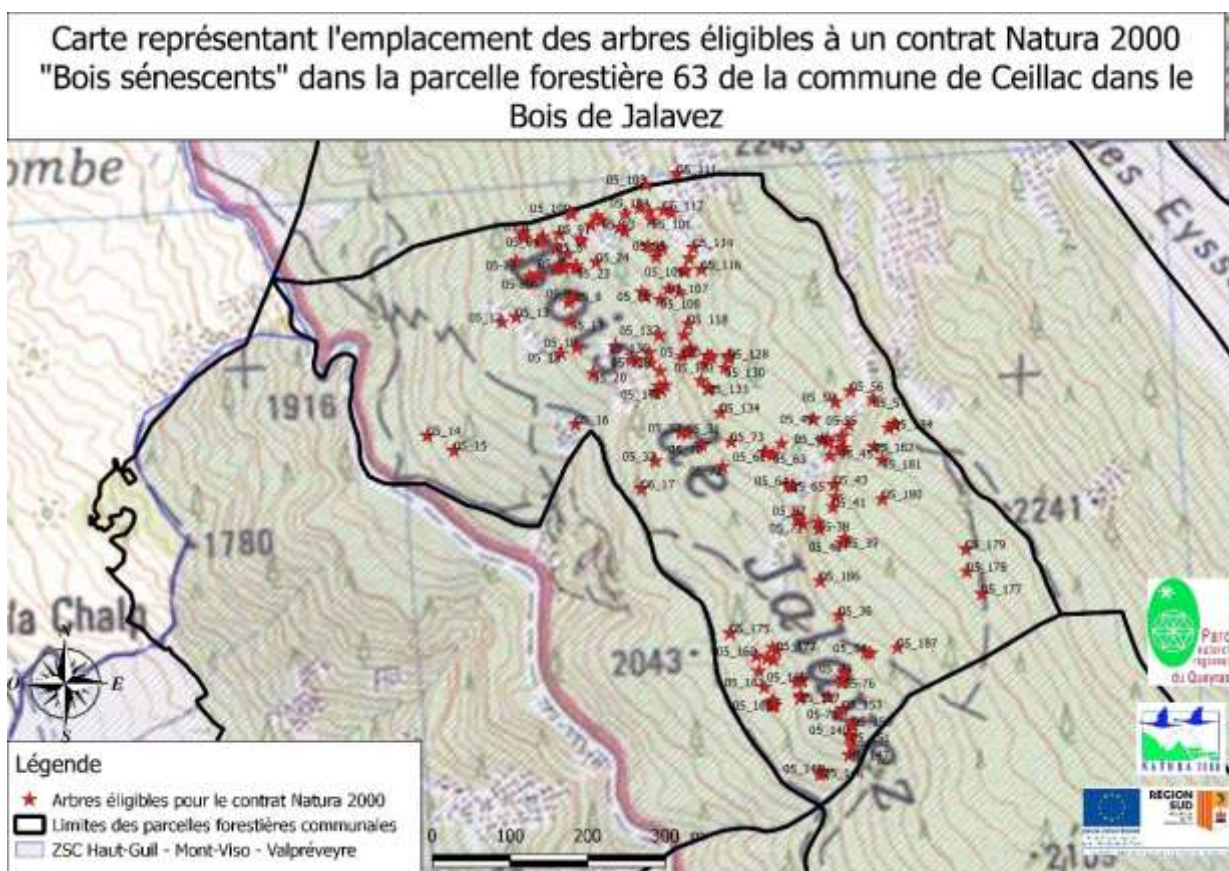
Le Parc a également réalisé plusieurs évaluations des incidences sur des extensions de voies d'escalade, certaines après équipement.

Dans le cadre de son schéma des activités de pleine nature, le Parc a réalisé un guide particulièrement riche à destination des équipiers sur les richesses faunistique et floristiques des voies notamment. Il est téléchargeable ici : <https://www.pnr-queyras.fr/ecmedias/2020/08/EquiperEcoresponsable-v12.pdf>

- Assurer une gestion sylvicole durable

Malgré la disparition du poste dédié à la forêt, un contrat Natura 2000 de type « favorisant la sénescence de la forêt » est en cours d’instruction par les services de l’État. Il a été initié par l’animateur du site Natura 2000 ZSC Haut-Guil - Mont-Viso - Valpréveyre en partenariat avec le gestionnaire local (ONF) et le propriétaire (la commune de Ceillac) dans le bois de Jalavez. Plusieurs visites de terrain, réunions techniques et de concertation et analyses géomatiques ont été nécessaires pour finaliser la proposition soumise à la DREAL et la DDT. Concours de circonstances, ce contrat s’invite dans la réflexion pour le renouvellement du plan d’aménagement forestier communal !

Par ailleurs, l’animateur Natura 2000 a profité du montage de ce contrat pour répondre favorablement à la demande de concertation initié par le projet Forêts communes, qui ambitionne de favoriser la transition écologique en stimulant des concertations et expérimentations sur les modes de gestion des forêts communales du Briançonnais, Écrins, Guillestrois et Queyras (cf. la partie Forêt à venir).



- **Restauration d'un canal d'irrigation**

Plusieurs communes souhaitent porter des projets de restauration de canaux d'irrigation sur leur territoire. Dans le cadre de sa mission agriculture le Parc s'est chargé de référencer l'ensemble des projets et de les mettre à disposition des divers chargés de mission pour tenter de trouver des financements. Pour la commune de Château-Ville-Vieille, les services de l'État (DREAL et DDT) ont émis un avis favorable pour le projet de restauration du Canal de Péas par l'intermédiaire d'un contrat Natura 2000 « Restauration d'annexes hydrauliques » dans le site Natura 2000 ZSC Rochebrune -Izoard - Vallée de la Cerveyrette. Ce contrat pourrait permettre, outre une augmentation de la ressource pastorale, la mise en place de continuités écologiques et la création de zones humides favorables à certaines espèces qui ont justifié le classement du site. Désormais, l'animateur doit se concerter avec la commune pour connaître qui de celle-ci ou de l'AFP locale peut être porteuse du projet afin de faire l'avance de trésorerie et engager le contrat. D'autres contrats de restauration de canaux et plus largement de zones humides ont été préparés sur d'autres communes (cf. la partie agriculture).

- **Élaborer la trame verte et bleue**

En 2021, le Parc a accueilli un stagiaire sur six mois afin de finaliser le travail d'élaboration de la trame verte et bleue commencé en 2020. Le travail a permis d'identifier les réservoirs et les corridors de biodiversité pour la trame verte à partir de la méthode de l'ARBE (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement) et pour la trame bleue à partir des données existantes. Pour la trame verte, les réservoirs et corridors ont été définis par sous-trames de milieux représentatifs du territoire : milieux forestiers, milieux semi-ouverts plutôt humides, milieux ouverts et semi-ouverts plutôt secs et milieux ouverts d'altitude. Des précisions resteraient à apporter sur les sous-trames forestières (collaboration avec l'ONF qui travaille à identifier le potentiel biologique de cette sous-trame) et des milieux ouverts et semi-ouverts plutôt secs. Les résultats obtenus restent à être intégrés dans le plan de Parc.

c. Susciter l'envie d'agir pour la biodiversité

Pour les fiches observations (Lagopède alpin, Bouquetin des Alpes et Salamandre de Lanza), développées par les animateurs des sites Natura 2000 gérés par le Parc du Queyras, sous format papier, une version numérique a été créée en 2020. Malgré cela, le retour de participation semble moins important que pour les années précédentes. Une dizaine d'observations de Salamandre de Lanza ont été collectées par ce biais. De plus, des livrets d'observation en format papier ont été réalisés pour le Lagopède alpin et le Bouquetin des Alpes. Ils apportent plus d'informations spécifiques aux sites Natura 2000 et au contexte queyrassin

pour les deux espèces et peuvent être conservés par les observateurs. Compte-tenu du contexte sanitaire, ils n'ont pas encore été distribués comme il était prévu avec d'autres documents Parc aux hébergeurs et offices du tourisme. Espérons qu'ils pourront l'être prochainement !

Le réseau d'observateurs privilégiés initié par la chargée de mission biodiversité et l'animateur Natura 2000 des ZSC du Parc du Queyras depuis plusieurs années ne semble plus fonctionnel aujourd'hui. En cause, évidemment, la crise sanitaire qui a freiné la dynamique de réunions et d'échanges physiques mais aussi, certainement un manque d'appropriation locale. Pour autant, certains locaux ne manquent pas de nous faire part d'observations exceptionnelles qui ont pu faire et celles-ci sont bien intégrées à nos bases de données avec leur accord.

Par ailleurs, entre confinement et couvre-feux, la Nuit de la chouette 2021 a pu être maintenue fin mars. Une fois n'est pas coutume, le rendez-vous était fixé très tôt vers 6h00 du matin le jour même du changement d'horaire afin de gagner une heure d'écoute et observation nocturne. Malgré des reconnaissances préalables positives, aucun rapace nocturne ne s'est fait connaître lors de l'animation qui s'est déroulée sur la commune d'Eygliers, aux abords du Fort de Mont-Dauphin puis autour du hameau de Gros.

Dans le même volet éducation au territoire et communication, l'animateur des ZSC a rédigé un article sur l'observation d'un Crossope à destination du grand public et a épaulé le tournage des interactions biologique pour la chaîne Arte entre le Casse-noix moucheté et le Pin cembro.

d. Au sein de Natura 2000, un tuilage pour éviter les tuiles !

En début d'année 2021, l'animatrice des zones de protection spéciales vallée du Haut-Guil et bois des Ayes a pris l'animation du site Steppique durancien et queyrassin. La place vacante a été récupérée en fin d'année en interne par la chargée de mission écotourisme du Parc à 50 % de temps de travail. Pour autant, l'ensemble des animateurs Natura 2000 se sont transmis les dossiers importants afin d'assurer une continuité de service. Ce tuilage en cours a permis l'entretien de la mise en défens de la zone d'hivernage du Tétrasyre dans le vallon de Ségure, la formation de la nouvelle animatrice Natura 2000 sur l'évaluation de la qualité de la ressource pastorale en alpage, le suivi Bouquetin et la prospection petites chouettes de montagne et l'intervention pour les professionnels de l'eau vive du territoire, ainsi que pour un lycée professionnel de foresterie.

En revanche, en termes de gouvernance, comme en 2020, la situation sanitaire n'a pas pu permettre la tenue des comités de pilotage des sites Natura 2000 ZPS de la vallée du Haut-Guil et bois des Ayes d'une part et ZSC de Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette et Haut-Guil - Mont-Viso - Valprévère,

d'autre part. Toutefois les animateurs Natura 2000 ont profité de ces changements de postes pour rencontrer autant que possible les élus de chaque commune concernée par les sites Natura 2000, ainsi que la ZSC Steppique durancien et queyrassin afin de faire le point sur les enjeux locaux, les attentes des élus et les projets nécessitant des évaluations des incidences.

2. LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE RISTOLAS – MONT VISO

Plusieurs opérations du plan de gestion 2019-2028 ont été poursuivies ou initiées en 2021.

- La réalisation de la troisième et dernière session du protocole CMR (capture - marquage - recapture) de suivi des populations de Salamandre de Lanza et l'utilisation des moyens accordés par la Région Sud. (cf. 2-1-4)

SE33 « Définir et mettre en œuvre un protocole de suivi franco-italien des populations de Salamandre de Lanza à l'échelle du Massif du Viso »

SE12 « Localiser, cartographier et suivre les sites de présence de la Salamandre de Lanza »

- La poursuite de l'application des préconisations du cahier des charges pastorale en améliorant la mise en défens temporaire du vallon du Faïto pour conserver l'habitat de la Salamandre de Lanza. (cf. 1-1)

SE07« Appliquer les plans de pâturage »

SE30 « Suivre l'application des mesures des plans de pâturage et leurs effets »

- La poursuite de la réhabilitation des prairies abandonnées et le test de faisabilité de la fauche par petites parcelles au Pré Michel complétée par l'expérimentation de réhabilitation des reposoirs nitrophiles dégradant les prairies dans le cadre du programme PITEM Biodiv'alp.

SE37 « Veiller à conserver le bon état de conservation, et le restaurer si nécessaire, des habitats patrimoniaux prioritaires »

TE09 « Faucher les prairies abandonnées »

- La livraison de la nouvelle carte de végétation commandée au Conservatoire botanique national alpin

SE20 « Affiner la carte de végétation et actualiser l'inventaire des habitats »

- La mise en œuvre de protocoles de suivi faune et habitats : suivi herpétologique et suivi des pelouses grâce aux orthoptères

SE22 « Évaluer l'état de conservation des habitats »

SE19 « Inventorier les orthoptères »

- La contribution au programme POIA Espèces artico-alpines sur le suivi bioacoustique du Lagopède alpin et le suivi des populations de Lièvre variable (cf. aussi la partie Biodiversité)

SE11 « Réaliser le suivi écologique des galliformes de montagne »

- L'équipement d'appareils de mesure au lac Lestio dans le cadre du réseau Lacs Sentinelles

RE03 « Étudier l'écologie des lacs d'altitude »

- Le renforcement des actions d'éducation à l'environnement et l'accueil du public

IV.1 « Assurer l'information et la compréhension du public »

IV.2 « Développer des actions et des moyens pédagogiques »

Le bilan d'activités détaillé est ligne sur la page du site internet du Parc du Queyras :

<https://www.pnr-queyras.fr/reserve-de-ristolas-mont-viso/gerer/>

B. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ARCHITECTURE, URBANISME ET PAYSAGES

Une mission très diversifiée avec de nombreux dossiers en cours. L'année 2021 est toujours marquée par la crise sanitaire induisant un certain retard dans les projets mais cette année a surtout été marquée par le renouvellement de la charte où finalisation du diagnostic, bilan évaluatif, concertation et objectifs de qualité paysagère étaient au programme.

Temps de travail annuel réel en heures

| | | |
|-------------------------------------------------|----------------|-------------|
| 1. Urbanisme et paysage | 43,37% | 697,00 |
| 2. Accompagnement et suivi de projets | 3,80% | 61,00 |
| 3. Aménagement du Parc (cabanes + Maisons Parc) | 6,60% | 106 |
| 4. Révision de charte | 18,79% | 302,00 |
| 5. Construire en Queyras | 2,30% | 37 |
| 6. Observatoire Photographique du Paysage (OPP) | 0,31% | 5,00 |
| 7. Administratif/ vie parc | 9,21% | 148,00 |
| 8. POIA Izoard | 11,45% | 184,00 |
| 9. Signalétique | 4,17% | 67,00 |
| 1 équivalent temps plein | 100,00% | 1607 |

a. Urbanisme

- Accompagner et suivre les documents d'urbanisme des collectivités membres du syndicat mixte afin qu'ils soient de qualité et dans le respect de la charte du Parc

- Réunion de travail dans le cadre de la révision du PLU de Saint-Véran
- Participation à l'atelier public de concertation dans le cadre de la révision du PLU d'Abriès
- Suivi et contribution à l'élaboration de la trame verte et bleue du Parc

- Suivre les documents d'urbanisme régionaux et l'évolution des réglementations nationales

- Participation à l'instance de dialogue territorial du SRADDET (Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'équilibre territorial)
- Participation aux webinaires de la Fédération des Parcs sur la loi Climat et sur le thème biodiversité et urbanisme

- Participation au séminaire de présentation du Schéma régional des carrières
- Suivi du Schéma régional de raccordement aux énergies renouvelables (S3REnR)

b. Aménagement du Parc du Queyras

• **Actions et études contribuant à l'amélioration et à l'aménagement du territoire du Parc**

- **FEDER – POIA pour l'aménagement et la requalification paysagère du col d'Izoard.** Ce dossier déposé en novembre 2018 a été attribué en juin 2020. Cette action d'un montant de 126 712,55 euros est inscrite au plan d'actions de l'Espace valléen du Guillestrois et du Queyras, en partenariat avec la Région Sud PACA et le Département des Hautes-Alpes.

| Dépenses HT* | | Recettes | | % |
|----------------------------------------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|-------------|
| Salariat | 11 840,18 | FEDER POIA | 50 685,02 | 39,96% |
| Ingénierie | 10 000,00 | Région Sud Service montagne | 38 013,77 | 29,97% |
| Intégration paysagère du bâtiment | 35 000,00 | Département des Hautes-Alpes | 12 671,26 | 9,99% |
| Aménagement parking et accueil touristique | 25 000,00 | | | |
| Cheminements piétons, renaturation, interprétation | 45 000,00 | Autofinancement | 25 470,13 | 20,08 % |
| Coût total | 126 840,18 | Coût total | 126 840,18 | 100% |

Le dossier POIA porté par le Parc ne couvre qu'une partie des aménagements à réaliser au col Izoard. Le Département des Hautes-Alpes, la commune d'Arvieux, la commune de Cervières et le Parc naturel régional du Queyras se sont engagés dans un partenariat afin d'unir leurs énergies et financements dans un projet et calendrier commun pour que les opérations de requalification recouvrent l'ensemble du col, mais avec deux maîtres d'ouvrages distincts, le Parc et le Département 05. L'année 2021 a été marquée par l'approbation d'un avant-projet commun qui a permis d'aboutir à des dossiers PRO DCE finalisés fin juillet 2021. Malheureusement les marchés de travaux rendus infructueux aussi bien côté Parc que

Département ont eu raison d'un démarrage des travaux espéré à l'automne 2021. L'ensemble des travaux est donc reporté à la saison estivale 2022.



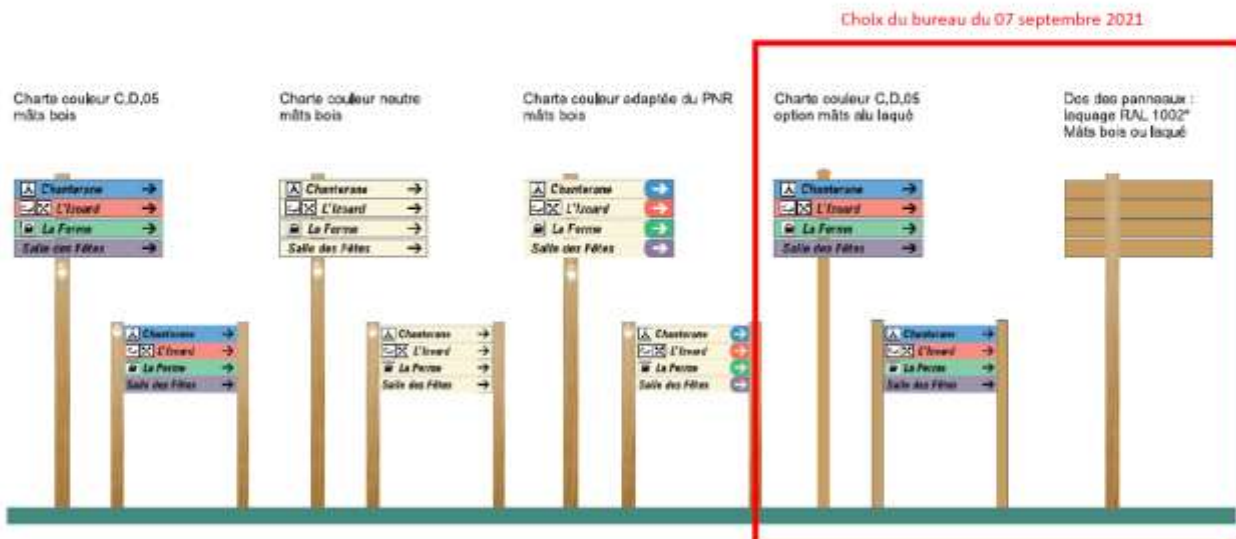
- **Dossier signalétique et publicité dans le Queyras (enseignes, pré enseignes et SIL).** L'élaboration d'un guide de la signalétique et de plans de jalonnement de la SIL (signalisation d'intérêt local) fait l'objet d'un financement de la Région Sud PACA.

Un groupement composé de deux bureaux d'études : Alliance consultants et Jérôme Moulin Consultants, a été recruté en avril pour mener à bien cette étude. Le groupe de travail s'est réuni à quatre reprises. Un diagnostic a été réalisé, une gamme signalétique a été définie, l'élaboration du guide pratique est en cours et fin 2021 nous en sommes arrivés à la phase de travail sur les schémas directeurs de chaque commune. L'étude sera poursuivie et finalisée en 2022.



PROPOSITIONS STRATÉGIQUES

LA GAMME SIGNALÉTIQUE : LA SIL



Jérôme Meulin Consultant & Alliance Consultants

| Dépenses HT* | | Recettes | | % |
|--------------------------------------|---------------|-----------------------------|---------------|-------------|
| Diagnostic | 6 400 | | | |
| Elaboration d'une gamme signalétique | 4 600 | | | |
| Guide de la signalétique | 5 500 | Région Sud Service montagne | 21 600 | 80% |
| Plan de jalonnement SIL | 9 000 | Autofinancement | 5 400 | 20% |
| Elaboration DCE | 1 500 | | | |
| Coût total | 27 000 | Coût total | 27 000 | 100% |

- Cabanes pastorales héliportables

Un projet FEADER a permis la réalisation et l'acquisition de deux cabanes pastorales nomades par le Parc (cf. la partie à venir Agriculture durable de haute montagne). La première cabane a vu le jour à l'automne

2020 et a pu être testée tout l'été 2021. Cette première estive accompagnée de plusieurs héliportages a permis de mettre en évidence les qualités et les faiblesses de la cabane autant dans son transport que son usage au quotidien. C'est sur base de cette expérience que la deuxième version de la cabane a été construite à l'automne 2021, les travaux seront réceptionnés fin février 2022. Quelques modifications seront apportées à la première version de la cabane au printemps 2022.

- **Aménagement des maisons du Parc**

Les travaux pour l'aménagement du 3^{ème} étage de la Maison du Parc en salle d'archives et salle de réunion/projection ont débuté en mai 2021 avec une réception des travaux le 25 novembre 2021. Quelques réserves restent encore à lever. Une formation sur les enduits terre aura lieu en mars 2022 et s'en suivront les travaux de finition des cloisons. Des petits travaux sont prévus à l'arche des cimes afin de rendre l'accès à l'appartement indépendant du musée. Un projet de parking avec expérimentation de différents revêtements de sol derrière la maison du Parc est en cours de réflexion.





- Des travaux de restauration du Moulin d'Arvieux font l'objet d'une subvention régionale. Malheureusement, ces travaux n'ont pas pu être effectués en 2021 mais sont engagés pour le printemps 2022.

| Dépenses HT* | | Recettes | | % |
|--------------|--------|-----------------------------|--------|------|
| Travaux | 20 000 | Région Sud Service montagne | 16 000 | 80% |
| | | Autofinancement | 4 000 | 20% |
| Coût total | 20 000 | Coût total | 20 000 | 100% |

- L'ancien point d'informations du Parc situé au col Agnel sert d'accueil et d'abri à nos maraudeurs durant la saison estivale. Cette cabane posée sur plot béton dans une zone sagneuse, subit depuis plusieurs années un phénomène de reptation lié au gel/dégel. Cette année, la situation était devenue critique. Il a fallu intervenir en urgence, pourtant aucun moyen financier, ni matériel n'a pu être débloqué pour la cause. C'est donc grâce à la bonne volonté de quelques agents qui se sont mobilisés pour cette corvée, avec du bois de récupération et des outils (personnels pour certains) que la cabane a pu être redressée.



Photos pendant et après intervention :



c. Accompagnement et suivi de projets

• Assistance, appui technique, conseils en amont et sensibilisation

- Accompagnement de la commune d'Abriès-Ristolas pour la restauration du clocher de la chapelle de Pra Roubaud, avec une recherche d'une solution technique convenant à l'architecte des Bâtiments de France. Une solution technique a été trouvée pour éviter les cornières apparentes.



- Accompagnement de la commune de Ceillac pour son projet d'aire de stationnement des camping-cars. Réalisation de supports permettant de dialoguer avec l'architecte des Bâtiments de France.

POINT DE VUE N°1 MONTRANT L'IMPACT DU PROJET DANS LE PAYSAGE



- Suivi du projet de stade de biathlon quatre saisons de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras à Ceillac. Visite de site et remarques techniques.

- Élaboration d'un guide de recommandations architecturales en cours. Ce carnet thématique sur l'architecture de la collection « L'esprit des lieux » éditée par le Parc, devrait s'intituler *D'une Vallée à l'autre : construire et réhabiliter en Queyras*. Cependant, la charge de travail de 2021 n'a pas permis de mener ce travail à son terme. Le carnet devrait voir le jour courant l'année 2022. Ci-dessous, la maquette de la couverture du carnet en cours.



d. Paysage

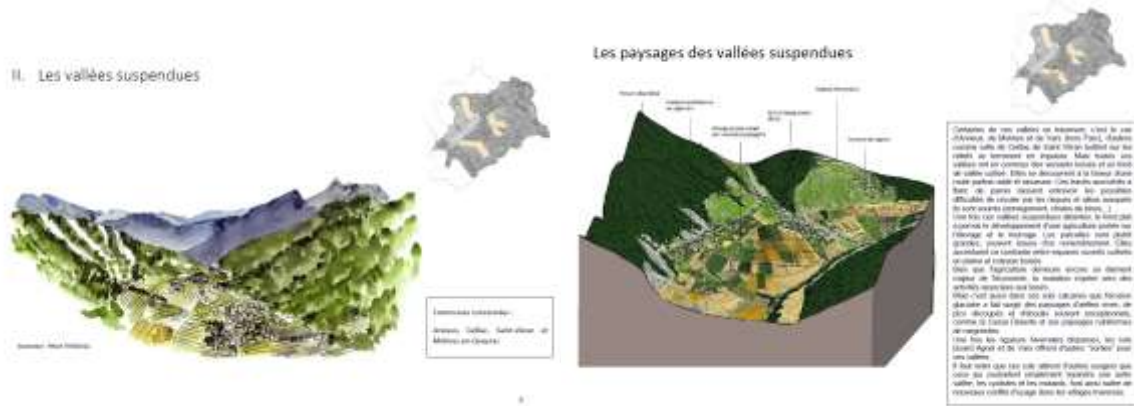
- Connaissance et protection des structures paysagères et sensibilisation

- **Observatoire photographique du paysage** - L'ensemble des prises de vue qui devaient être réalisées en 2021 n'ont pas pu être faites et sont reportées à l'année 2023 en raison de l'importante charge de travail prévu pour la révision de la charte du Parc en 2022.

Cependant, l'année 2021 a été marquée par l'obsolescence de l'application interparcs grand public qui regroupait les différents observatoires des Parcs de la Région Sud PACA. Une convention de partenariat a été élaborée et des recherches de financement ont pu aboutir afin de recruter un prestataire pour développer l'application géopaysage du Parc de la Vanoise et de l'adapter aux besoins de l'interparcs PACA.

D'autre part, l'ONF se lance dans un observatoire photographique du paysage forestier (OPPF) à l'échelle de la Région PACA et sollicite la participation du Parc à ce projet. Une première réunion de présentation a eu lieu.

- Un cahier des paysages a été élaboré avec la contribution d'une stagiaire de deux mois de l'École nationale supérieure de paysage de Marseille, Félicie THORAVAL. Ce travail a eu pour objectif de définir des objectifs de qualité paysagère (OQP) dans le cadre de la révision de la charte du Parc. Les OQP seront définis dans le courant de l'année 2022. Ci-dessous, un extrait du cahier des paysages.



- Publication interparcs PACA de la brochure *Paysage, aménagement, urbanisme et patrimoine bâti*



2. AGRICULTURE DURABLE DE HAUTE MONTAGNE

a. Renforcer l'agriculture, favoriser l'installation et la transmission

- Mise en application de la stratégie foncière dans la continuité du diagnostic agricole et foncier

- **Projet Feader : « Investir le foncier agricole pour dynamiser l'agriculture d'un territoire de haute montagne »**

Les enjeux d'installation et de transmission des exploitations, de foncier agricole et de fermeture des paysages sont forts sur notre territoire. Ils figurent dans les priorités de la charte du Parc. Ainsi, un certain nombre d'élus locaux sont force de proposition et souhaitent s'engager dans un projet de valorisation du foncier agricole pour répondre à ces enjeux et aux engagements de la charte. En partenariat avec cinq communes de notre territoire (Abriès-Ristolas, Aiguilles, Château-Ville-Vieille, Arvieux et Ceillac), le CERPAM, Natura 2000, l'association Juste un zeste, la Chambre d'agriculture et l'association Terre de liens. Le Parc, chef de file du projet, a déposé en septembre 2017 un projet pour mobiliser des fonds européens et régionaux sur ces problématiques. En septembre 2018 nous avons obtenu l'accord de l'Europe et de la Région Sud PACA pour le financement de cette opération qui s'inscrit dans un travail de longue date avec le CERPAM et permet de construire un nouveau partenariat avec l'association Terre de liens. D'un budget de 324 000 euros, nous avons obtenu un taux de subvention de 85 %. Ce projet entend contribuer à deux objectifs. Premier axe : lutter contre les friches et reconquérir des espaces agricoles intéressants pour la biodiversité et le paysage en réouvrant les pâturages d'intersaison. Deuxième axe : préserver le foncier agricole et naturel par l'étude des conditions de reprise d'une exploitation bovin lait avec transformation fromagère.

Concernant le premier axe, le CERPAM a conduit un travail de diagnostic et d'enquête pour retenir parmi les zones embroussaillées et enrésinées sur l'ensemble des cinq communes celles qui seront prioritaires pour la réalisation des travaux de réouverture. Ce travail d'enquête s'est fait auprès des agriculteurs, des présidents de groupements pastoraux et des associations foncières pastorales, des bergers et des élus. Une phase de terrain a permis d'évaluer le niveau de fermeture et le potentiel pastoral. Des réunions de concertation locales ont permis de désigner les zones prioritaires. Les communes ont ensuite sélectionné un maître d'œuvre pour conduire la phase de travaux sur les communes de Château-Ville-Vieille, Abriès-Ristolas et Aiguilles. Arvieux a terminé les travaux. Ceillac les mènera en 2022.

Parallèlement à ce travail, et afin d'évaluer l'intérêt environnemental de la réouverture des habitats pastoraux, un diagnostic de la biodiversité des sites qui seront travaillés a été établi à partir des communautés végétales et de papillons de jour. Deux bureaux d'étude ont réalisé une analyse de l'état de ces milieux à partir d'inventaires de ces groupes. Ils ont ainsi établi un état initial avant travaux. Par la suite, un suivi de l'évolution de la biodiversité de ces zones sera réalisé par l'équipe du Parc grâce à des journées de formation qui se sont déroulées en 2021. Ces formations ouvertes aux partenaires départementaux du Parc (autres animateurs Natura 2000, Parc national des Écrins, Chambre d'agriculture, CERPAM) n'ont pas permis de rassembler un large panel de formés en raison des conditions sanitaires limitantes.



Formation suivi botanique le 18 juin 2021 et résultat des travaux d'ouverture sur la commune d'Abriès-Ristolas – 2 novembre 2021.

S'agissant du second axe, l'association Terre de liens PACA se mobilise dans la région pour préserver les terres agricoles et faciliter l'accès aux outils de production agricole (foncier et bâti) pour de nouvelles installations agricoles. Le travail d'animation qu'elle a conduit avec les partenaires du projet (commune de Ceillac, ADEAR, Chambre d'Agriculture, Terre de Liens, SAFER, Juste un zeste, Parc) a permis la reprise de l'exploitation de Pra Chiriou par un couple de jeunes gens. Cette exploitation en bovin lait avec transformation fromagère est emblématique et produit notamment le fameux bleu du Queyras.

- Projet pour « Faciliter la transmission des exploitants agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs en Pays de Grand Briançonnais »

La Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes s'est rapprochée du Parc pour un projet visant à maintenir et développer une agriculture viable et dynamique sur notre territoire. La réponse à cette problématique qui

préoccupe les acteurs locaux passe par le renouvellement des générations et l'installation de jeunes agriculteurs mais aussi par la confortation des exploitations en place.

Le projet comporte trois axes. Un premier axe assurera un diagnostic agricole et foncier partagé : compilation des études, analyses des dynamiques foncières, concertation pour identifier les besoins et promotion des possibilités d'installation. Le second axe consistera en la mise en œuvre d'actions suite au diagnostic : accompagnement des agriculteurs, interventions auprès des collectivités pour une meilleure prise en compte des enjeux agricoles dans les politiques d'aménagement du territoire. Le dernier axe concerne la gouvernance de ce projet pour favoriser un partenariat entre les parties prenantes.

D'un montant de 74 000 euros, ce projet en cours bénéficie de fonds du programme LEADER.

Ce projet a fortement été contraint par la crise sanitaire. Malgré tout, des rendez-vous avec les cédants ont pu avoir lieu au fil des sollicitations reçues pour les informations sur les démarches et il a été possible d'apporter un conseil. De même, des actions et réflexions ont pu être engagées avec quelques communes. La principale action de mise en place de l'évènement destiné aux porteurs de projets et aux communes n'a cependant pas pu se tenir du fait du contexte sanitaire.

- **Appui aux groupements agricoles existants ou en cours de création dans l'optique de structurer les filières, de la production à la transformation et à la commercialisation des produits de qualité**

- Plan de relance et projet alimentaire territorial

Depuis 2016, le PETR et le Parc sont engagés dans une démarche de projet alimentaire territorial (PAT) ayant vocation à développer le territoire grâce à une relocalisation de l'agriculture et de l'alimentation et à améliorer les performances environnementales, sociales et culturelles du système alimentaire. Les rencontres entre les présidents de ces deux structures fin 2020 avaient conclu à l'amplification de cette démarche par l'obtention du label PAT. Ce label devait permettre de mobiliser les financements du Plan de relance, notamment la mesure « Structurer les filières locales au travers des projets alimentaires territoriaux ».

La candidature conjointe ADDET – Chambre d'agriculture début 2021 pour proposer un PAT à l'échelle départementale a fortement modifié l'équilibre partenarial local. Le PETR a salué le travail du Parc pour la démarche menée depuis 2016 mais s'est désengagé pour la suite.

Après deux passages en Comité syndical, les élus du Parc ont décidé le 30 mars 2021 de poursuivre la démarche de PAT à l'échelle du Parc.

Les principaux éléments motivants cette décision ont trait aux faits :

- que la démarche de PAT répond aux attentes de la charte,
- que la démarche PAT est en phase avec les valeurs défendues par les Parcs naturels régionaux en termes de transition agro-écologique, de partenariat, de cohérence, de complémentarité et d'approche en termes de pluridisciplinarité et multi acteurs,
- que cette démarche illustre la plus-value des Parcs et du Parc du Queyras en termes d'adaptation (prise en charge d'un nouveau sujet : l'alimentation) et de souplesse (capacité à composer avec les échelles),
- que la démarche PAT contribue à la volonté de mise en cohérence des politiques locales,
- que la conduite de la démarche du PAT depuis cinq ans a permis la création d'un espace-temps rassemblant les acteurs du territoire à l'origine de projets innovants reconnus au niveau régional et national,
- que la reconnaissance de cette démarche permettra de contribuer à maintenir cette dynamique et ce partenariat local,
- que le Parc garantit une visibilité d'animation sur le moyen terme grâce à sa charte et ses cotisations statutaires,
- que cette reconnaissance répondra aux attentes d'engagement dans la transition agricole et alimentaire de la Fédération des Parcs naturels régionaux,
- que la capacité du Parc du Queyras à mobiliser des partenaires d'envergure nationale comme Resolis, le Basic, AgroParisTech dans cette démarche de PAT est effective,
- que l'opportunité existe de faire reconnaître ce travail avec la labellisation par le ministère de l'agriculture avec une perspective de soutien financier notamment en lien avec la crise sanitaire et la mobilisation de la mesure PAT du plan de relance,
- que disposer d'un cadre stratégique et opérationnel à des actions répondant aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé sur ce territoire tout en favorisant les synergies permettra d'avancer conjointement.

Le Parc participe aux instances de concertation du PAT départemental : copil et treize groupes de travail.

- Le genre dans les projets alimentaires territoriaux : pourquoi et comment prendre en compte le genre dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un PAT

Le partenariat avec le GRAAP, financé par la DRAAF s'est poursuivi. Il a permis de mobiliser une expertise du GRAAP sur le genre et la somme de connaissances et de compréhensions qu'il a acquise en cinq ans de recherche action sur la transition agroécologique au sein du département des Hautes-Alpes.

Le travail partenarial mené avec le GRAAP sur notre territoire a mis en lumière la place des femmes aussi bien dans la production agricole que l'alimentation en passant par toutes les étapes de transformation, distribution et commercialisation. Les femmes sont présentes et innovent dans tous les domaines, depuis les fromageries et l'abattoir jusqu'aux entreprises de logistique et dans les communautés de communes où elles siègent. Elles jouent aussi un rôle moteur dans la transformation des systèmes agricoles et alimentaires, en inventant des alternatives au modèle dominant. Il paraissait intéressant de mobiliser l'expertise du GRAAP pour capitaliser ce savoir et les méthodes développées au profit des nombreux territoires qui se lancent dans l'aventure PAT. Le projet prévoit de proposer un outil pour conscientiser tout ce qui se passe du côté des relations hommes-femmes, et que bien souvent, nous ne voyons pas... faute de « lunettes genre ». Or la prise en compte des questions de genre peut non seulement contribuer à réduire les inégalités mais aussi à faire émerger des opportunités, démultipliant ainsi les effets d'un PAT sur un territoire. Ce document cherche à répondre aux questions suivantes : en quoi consiste une approche genre ? Que peut-elle apporter à un PAT ? En quoi un PAT peut-il aider à transformer les inégalités de genre en opportunités pour le territoire ? Comment le genre peut-il rendre les actions d'un PAT plus efficaces et plus ajustées ?



Chantier collectif du groupe FAM. © Carine Pionnetti

- Renouveau du label Parc naturel régional et travaux transversaux

Participation aux temps de concertation autour de la charte : réunions publiques, ateliers transition, production de la fiche diagnostic sur l'agriculture et l'alimentation, à l'évaluation de la charte, contribution à la fiche diagnostic climat énergie avec Air Climat et GeographR, contribution à la préparation du colloque scientifique de janvier 2022.

Participation à l'atelier montagne à Ristolas, aux ateliers sur la trame verte et bleue, aux ateliers sur les objectifs de qualité paysagère.

Participation à la méthode de prise en compte en amont des démarches de PLU – cas d'Abriès-Ristolas.

Participation aux conclusions du projet life Wolfalps.

Participation au colloque organisé par la réserve MAB sur les labels à Mont-Dauphin.

Participation au séminaire agriculture de la Fédération des Parcs du 7 au 9 septembre 2021.

Contribution et suivi du projet « un autre santé s'invente ici » et l'association Jardins de mémoires montagnes.

Accompagnement de futurs accompagnateurs belges dans le cadre de leur formation pour faire le lien entre le paysage, la biodiversité et l'agriculture.

- Projet de création d'une appellation d'origine protégée (AOP) bleu du Queyras

Animé par la Chambre d'agriculture, l'association interprofessionnelle des producteurs du bleu du Queyras œuvre à la reconnaissance des savoirs et savoir-faire locaux. L'objectif de ce projet est de revaloriser la filière laitière qui constitue une composante forte de notre patrimoine social, culturel et écologique et de dynamiser cette filière en confortant l'attrait de notre territoire.

Ce groupe a finalisé le cahier des charges avec une description du produit pour en garantir la qualité (un fromage à pâte persillée, au lait cru, doux et crémeux) et des exigences sur les techniques de production du lait et de transformation du fromage (troupeaux de races montagnes, alimentation à base de fourrage, sans ensilage/enrubannage, temps de pâturage minimum...).

Particulièrement dynamique avec plus de trente réunions sur la seule année 2021, l'interprofessionnelle a bon espoir d'obtenir le label d'ici trois ans. L'année 2021 était une année charnière avec la production d'un argumentaire détaillé de l'aire géographique. L'interprofessionnelle a également organisé une dégustation de bleu du Queyras lors de la foire de la Saint-Luc en octobre. Une présentation par deux éleveurs en Comité syndical du 30 novembre a permis de faire le point sur l'avancée du projet aux élus.

- Un projet de coopératives foncière et d'activité

L'objectif du projet est de renforcer et développer l'agriculture locale en préservant les terres agricoles, offrant une alternative à l'agrandissement, permettant à la filière maraîchère de se développer, redynamisant la filière laitière, facilitant l'accès à des candidats, engageant les propriétaires pour leur territoire.

Le parti pris est de proposer un nouvel outil commun au service de son territoire, en cohérence et en complémentarité avec l'ensemble des outils et acteurs existants du monde agricole.

La coopérative foncière vise à garantir la vocation agricole des terres et des bâtiments, faciliter et sécuriser l'accès au foncier aux porteurs de projet. Il s'agira de conforter les exploitations existantes et favoriser l'installation/transmission. L'investissement sera financé par une levée de fonds citoyenne. Dans un souci opérationnel, une montée en charge progressive est prévue avec une première étape d'acquisition de foncier non bâti et l'installation de maraîchers puis une seconde étape visant une exploitation d'élevage laitier. Le territoire a la chance d'avoir trois fromageries mais qui manquent de lait en raison d'une filière laitière en déclin. Une troisième étape pourrait prévoir l'acquisition et la rénovation de logement pour les porteurs de projet.

La coopérative d'activité (comme Codyssée ou Mozagri) peut proposer aux candidats à l'installation de se tester et d'exercer en étant salarié et de disposer des mêmes droits sociaux : retraite, formation, chômage, reconversion etc. Elle offre l'opportunité d'une installation en minimisant les risques d'une installation plus classique et de créer un espace test agricole.

Elle permettra de supporter les communes qui le souhaitent dans leurs projets agricoles, de valoriser les surfaces non exploitées, d'offrir une alternative simple et flexible aux propriétaires et la création d'emplois agricoles.

La fondation Carasso apporte un financement de 280 000 euros pour quatre ans. Il finance également un appui très opérationnel et scientifique au service des territoires retenus de 300 000 euros par an.

Le contrat de Parc pourrait prévoir un financement de 150 000 euros sur trois ans pour l'acquisition de foncier par la future coopérative foncière.

Dans son rôle d'accompagnement des initiatives locales, le précédent exécutif du Parc du Queyras avait décidé de mettre des moyens humains sur ce projet (chargé de mission + stagiaire pendant six mois) pour trouver des ressources techniques, juridiques, scientifiques, administratives et financières. Il s'est positionné comme chef de file du consortium projet dans le programme Territoire en transition agricole et alimentaire de la fondation Carasso.

Ce projet ambitieux a fait l'objet de nombreuses réunions de travail en 2021 avec la nouvelle mandature pour redefinir la place du Parc. Aux termes de ces échanges la nouvelle mandature a décidé le retrait du Parc en tant que chef de file. Les partenaires à l'origine du projet se sont retournés vers l'ADEAR (Association pour le développement de l'emploi agricole et rural) pour être le nouveau chef de file du projet. La fondation Carasso a validé ce nouveau consortium et le nouveau projet. Le Parc suivra ce projet avec moins d'implication.

- Une troupe de théâtre amateurs pour parler d'agriculture et d'alimentation

Le Parc du Queyras et le Groupe de recherche action sur l'agroécologie paysanne (GRAAP) se sont tournés vers l'association Juste un zeste pour une action innovante de sensibilisation aux questions alimentaires et agricoles locales. Ils ont monté une troupe de théâtre forum citoyenne sur ce sujet grâce aux adhérents de Juste un zeste volontaires (plus de dix personnes).

Le but est que la population du territoire participe à cette action via une animation interactive sur la question de l'accès au foncier agricole, vaste et vieux débat local, et de l'impact de notre alimentation sur le développement de notre territoire. Il s'agit d'un vrai spectacle, mais ancré dans les situations complexes du quotidien. Les comédiens amateurs interprètent la partie théâtrale, puis les spectateurs sont invités à donner leurs points de vue, et à prendre la place d'un ou des comédiens sur la scène pour tenter de changer les choses. L'ensemble du projet est accompagné par une comédienne professionnelle, Marie FAVEREAU.

Les saynètes ont été jouées aux foires de la Saint-Mathieu et de la Saint-Luc en 2019, puis au marché de producteurs locaux de la commune de Guillestre en 2020. Fort de ces expériences, les partenaires du projet de la Terre à mon assiette (Parc, CODES, Environnement et solidarité, association Rec) ont proposé de se saisir plus complètement des problématiques de la restauration collective et jouer ces saynètes avec un public de professionnels. Le format atypique de cet atelier vise à favoriser créativité, imagination, et surtout des échanges pour progresser.

La troupe a proposé deux nouvelles saynètes en un temps record :

« La nouvelle assiette : comment faire pour préparer une cuisine saine pour faire plaisir aux enfants ? »

« Daube au conseil municipal : comment proposer un véritable menu sain et équilibré local à un prix abordable ? »

Ces saynètes ont été jouées dans le cadre du projet de la Terre à mon assiette lors d'un atelier de travail le samedi 29 mai 2021. Réunissant plusieurs élus, cantinier(es) et producteurs, cet atelier proposait de réfléchir collectivement sur l'approvisionnement de qualité et local des cantines.

Au-delà des réponses à des situations très concrètes, du partage d'expériences, cette animation a favorisé un espace de dialogue riche entre les différents acteurs présents. Les nombreuses réactions du public présent ont permis de valider la pertinence de la mobilisation de l'outil interactif théâtre forum.

Ce projet innovant pour partager autour des enjeux agricoles, fonciers et alimentaires de notre territoire est possible car financé par le Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, l'Union européenne et la Région PACA (projet LEADER).



Atelier sur l'approvisionnement local – théâtre forum – projet de la Terre à mon assiette, le 29 mai 2021. Crédit photo : Sophie KHAN

- Exploration du volet alimentaire

- De la Terre à mon assiette

Dans le cadre du PAT, nous avons organisé six ateliers participatifs en 2017 avec les acteurs de l'alimentation (justice sociale, éducation à l'alimentation, restauration collective). En 2018, nous avons effectué un recensement des initiatives d'alimentation responsable et durable à l'échelle du PETR qui a permis la mise en mouvement de ces nombreux acteurs au sein d'un collectif de la transition agricole et alimentaire. Réuni le 12 octobre 2018 et composé des porteurs d'initiatives, des partenaires institutionnels, techniques et financeurs, ce collectif a esquissé une feuille de route pour la suite avec comme priorité l'éducation à l'alimentation et la mise en réseau de la restauration collective.

Ce projet est le fruit de ces dynamiques territoriales. Elles ont permis l'émergence d'un partenariat privilégié entre le Comité départemental d'éducation à la santé (CODES), l'association Environnement et solidarité (CPIE), l'association REC et le Parc.

Ce partenariat permet de valoriser les compétences de chacun.

CODES : nutrition et présentant une longue expérience en milieu scolaire, il s'est vu confier des missions de service public par l'ARS pour coordonner les propositions à l'échelle départementale.

CPIE : bénéficiant d'un label reconnu par l'Etat, il présente des compétences en matière de développement durable et d'animation participative notamment en milieu scolaire.

Association REC : seul acteur local sur ce type de projet avec une grande expérience en milieu scolaire.

Parc – PETR : des structures animatrices de territoire, bénéficiant d'un projet de territoire (charte pour le Parc) avec une orientation prioritaire sur l'agriculture et la mise en œuvre de PAT.

Objectifs du projet :

- favoriser l'appropriation par les élèves des problématiques agricoles et alimentaires,
- diffuser l'œuvre des enfants pour toucher un large public et progresser dans le changement de pratiques,
- valoriser l'alimentation de qualité et l'agriculture locale,
- valoriser les métiers de la production agricole et de la restauration collective,
- accompagner la création de lien entre les acteurs de la restauration hors domicile du territoire pour décloisonner et faciliter l'instauration de circuits courts.

Le projet prévoyait deux axes : le premier à l'attention des enfants avec la production d'un film d'animation sur l'agriculture et l'alimentation locales et le second sur l'approvisionnement local dans les cantines scolaires.

Premier axe : production de films d'animation par les enfants

Le projet est accès sur la découverte par les enfants de leur environnement proche, l'échange avec le monde de l'agriculture et la réalisation d'une œuvre artistique. Le cœur de ce projet est de rendre les enfants acteurs de leur territoire, leur donner la parole, les impliquer et laisser place à la réflexion. Ils ont produit ensuite un conte et des film d'animation avec décors et personnages. Ces courts métrages devaient être diffusés lors des moments conviviaux de fin d'année scolaire et dans les cinémas locaux. Pour des raisons de crises sanitaires cela n'a pu se faire.

Le film court qui présente le projet : Teaser *De la Terre à mon assiette* est visible sur <https://vimeo.com/461556338>, ainsi qu'un film plus long qui retrace l'ensemble du projet : <https://vimeo.com/477073331>

Il est également possible de visionner les cinq films d'animations :

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>La Sorcière de l'abattoir</i> https://vimeo.com/475908473 | <i>Dans les Alpes</i> https://vimeo.com/454030811 |
| <i>L'Anniversaire de Myrtille</i> https://vimeo.com/453987888 | <i>La Visite chez grand-mère</i> https://vimeo.com/453659216 |

Le Sixième continent

<https://vimeo.com/453952674>

Deuxième axe : animations autour de l'approvisionnement local dans les cantines scolaires

Plus modeste que le premier axe en termes de moyens, il vise par une série d'ateliers à permettre l'expression des acteurs locaux sur les freins et leviers pour progresser dans l'approvisionnement local des cantines. Il est l'occasion de faire un retour sur le diagnostic de la restauration collective du Grand Briançonnais conduit par Giao TRAN, stagiaire au Parc et encadrée par le GRAAP et le Parc et sur un point d'actualité avec la loi Egalim.

Force est de constater que les enjeux portant sur la restauration collective sont sous-estimés.

En effet, la restauration collective contribue à divers aspects.

- À l'équilibre nutritionnel des enfants : rôle de prévention et d'éducation alimentaire des enfants, rôle de santé publique. Par exemple, il existe un lien entre la fréquence des repas pris à la cantine et la protection contre le surpoids et l'obésité. Cette fréquentation présente également des avantages cognitifs, d'autant plus prégnants que c'est à l'école primaire que se joue l'essentiel des destins scolaires ultérieurs.

- À l'éducation et à la socialisation des enfants : il est tout aussi important de servir des repas équilibrés aux enfants que de leur apprendre à bien manger. Cette dimension éducative peut poursuivre simultanément des objectifs de transmission culturelle, de sensibilisation aux enjeux écologiques, de connaissance de son environnement. Les cantines scolaires sont par ailleurs un lieu irremplaçable de socialisation et d'acquisition de règles d'hygiène et d'autonomie.

Le bon déroulement de la pause méridienne a, en outre, un impact positif sur la capacité de concentration des enfants, l'atmosphère de la classe après le déjeuner et, plus largement, leur éducation alimentaire.

- À la lutte contre les inégalités : il existe un lien entre les disparités qui caractérisent les régimes et habitudes alimentaires selon les milieux sociaux. Pour certains enfants, le déjeuner pris à la cantine est le seul repas équilibré de la journée. Il n'en est que plus décisif pour leur équilibre alimentaire. Il peut être aussi l'occasion de faire connaître aux familles d'autres habitudes alimentaires via leurs enfants.

- À la structuration de tissu socio-productif : la restauration collective peut jouer un rôle de stimulation de l'économie locale, levier pour favoriser le développement d'une agriculture durable.

- À la transition : la restauration collective constitue un puissant accélérateur par le nombre d'enfants et de familles qu'elle touche chaque année et les volumes d'achats qu'elle représente. Près de 50 % d'une classe d'âge passe par les restaurants scolaires.

- Alors qu'il s'agit d'un service public facultatif, 80 % des écoles publiques en sont dotées. Les volumes consommés peuvent être un puissant levier de stimulation des acteurs les plus vertueux de la filière alimentaire.

Après avoir conduit en 2020 deux ateliers avec les personnels de cantine et les producteurs, le projet s'est poursuivi en 2021 avec la conduite de plusieurs ateliers de travail.

L'atelier du 16 février destiné aux élus a réuni une quinzaine de personnes en visioconférence.

La synthèse de ces ateliers mêlant personnels, élus et producteurs s'est tenu le samedi 29 mai sous la forme d'un théâtre forum en partenariat avec Juste un zeste (voir ci-dessus).

Au regard de la dynamique impulsée, il a été décidé de proposer, à l'ensemble des acteurs du territoire du Grand Briançonnais, une journée d'immersion et de partages à Mouans-Sartoux, accélératrice de projets territoriaux, sous la forme d'un voyage d'étude. La délégation composée d'une vingtaine d'acteurs, élus et cuisinier(e)s, s'est déplacée sur la commune de Mouans-Sartoux dans les Alpes-Maritimes le mercredi 13 octobre. Les trois communautés de communes, les communes de Saint-Martin-de-Queyrières, Névache, Guillestre, Eygliers, Risoul et Briançon étaient représentées. Une délégation du Champsaur-Valgaudemar s'est jointe à ce voyage. Le choix a été porté sur cette collectivité, reconnue comme exemplaire et innovante en matière de restauration scolaire et d'alimentation durable, première ville de plus de 10 000 habitants à passer au 100 % bio et local en restauration collective et à créer une régie agricole. La commune de Mouans-Sartoux possède une Maison d'éducation à l'alimentation durable (MEAD), fondée sur trois piliers socles, à savoir :

- Favoriser les installations agricoles,
- Transformer et conserver les aliments,
- Sensibiliser à l'alimentation durable,

Cette journée a été l'occasion de découvrir l'histoire de ce projet, ses actions en pratique, et de projeter, pour chaque collectivité présente, étape par étape, les possibilités d'actions pour favoriser un mode alimentaire plus durable sur leur territoire. Participaient également les territoires de Grande-Synthe et de Pays Cœur d'Hérault, lauréats comme la commune de Mouans-Sartoux du programme « territoires en transition agroécologique et alimentaire » mené par la fondation Carasso en partenariat avec AgroParisTech. Cette expérience mouansoise devrait permettre de faire éclore de nombreux projets alimentaires collaboratifs sur le territoire, où l'équipe projet De la Terre à mon assiette, sera pleinement mobilisée pour favoriser leur aboutissement... C'est le cas de la Communauté de communes du

Guillestrois et du Queyras qui a sollicité les partenaires du projet de la Terre à mon assiette pour accompagner la réflexion des élus.



Voyage d'étude à Mouans-Sartoux le 13 octobre 2021.

b. Faire du Queyras un territoire sans OGM, conservatoire naturel des semences

- **Adapter l'application des politiques agricoles pour tenir compte de la spécificité « très haute montagne »**

- Partenariat Fédération des Parcs – Basic

La Fédération des Parcs naturels régionaux a mis en lien le Parc du Queyras et la scic Basic (Bureau d'analyse sociétale pour une information citoyenne). Basic a développé l'outil en ligne PARCEL (Pour une alimentation résiliente citoyenne et locale). Il s'agit d'un outil d'analyse des relations entre alimentation et territoire et il permet de visualiser les effets d'une alimentation plus durable. Un premier travail avec le Basic nous a permis de mobiliser cet outil de manière plus approfondie sur l'empreinte spatiale de notre alimentation, le potentiel nourricier de notre territoire, l'impact de l'activité agricole sur l'emploi local, notamment dans la transformation.

Dans la continuité de ce travail, le Basic a proposé au Parc de participer à un programme de recherche action sur la compréhension et l'accompagnement d'une filière à l'échelon territorial. Territoire pilote, le Parc a proposé cette opportunité à ses partenaires : Chambre d'agriculture et interprofessionnelle du bleu

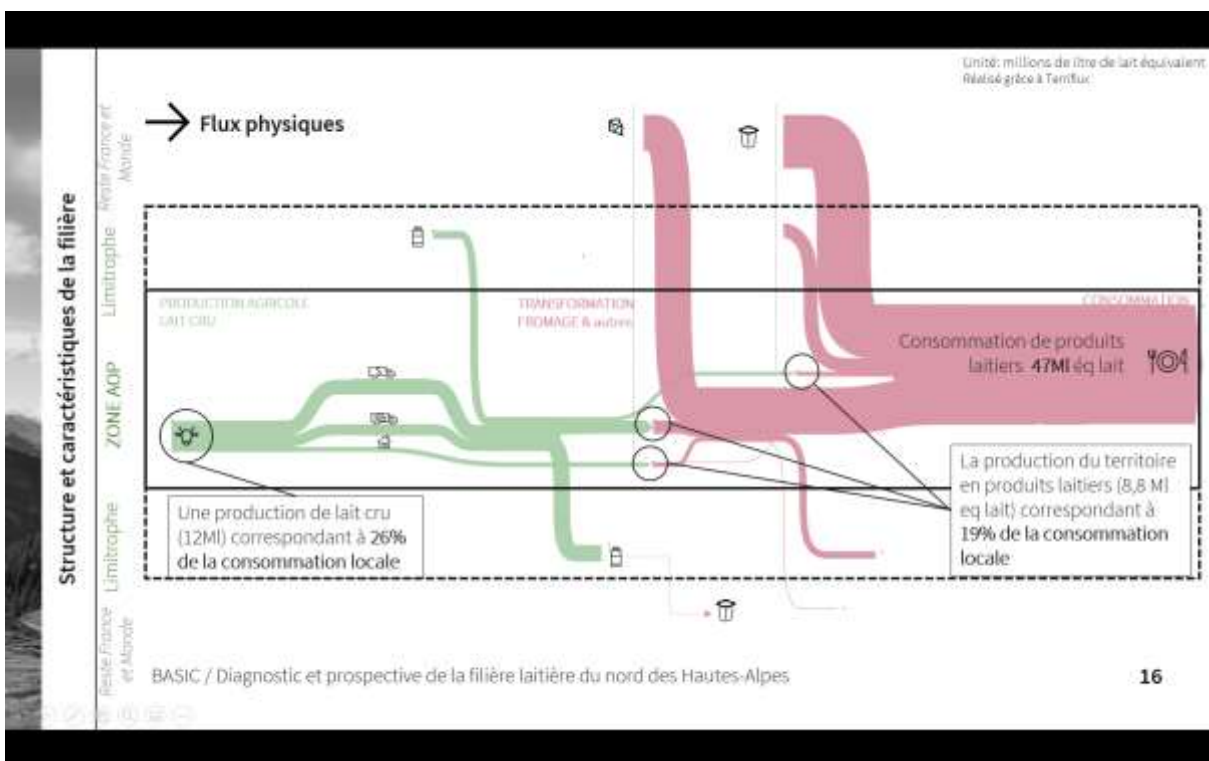
du Queyras qui l'ont acceptée. Ce travail appliqué à la filière laitière peut enrichir la dynamique autour de la reconnaissance AOP bleu du Queyras.

L'objectif de ce projet est la fourniture d'un outil de diagnostic et de prospective aux collectivités territoriales pour s'emparer des questions alimentaires et impulser des dynamiques de changement :

- Diagnostic socioéconomique de la filière (structure, flux physiques et monétaires, impacts sociaux, économiques, environnementaux associés),
- Support de discussion prospective : quel avenir souhaitable pour la filière et quels leviers actionner pour y arriver ?

Après avoir mené un travail bibliographique et de calage de la méthode, le Basic a rencontré et a mené une série d'entretiens avec les acteurs de la filière durant l'été. Un premier retour durant l'automne a permis de présenter les premiers résultats et une ébauche d'outil.

Le rendu de ce travail se fera début 2022 auprès des acteurs de la filière et des partenaires du Parc.



Extrait des premiers résultats sur les flux physiques

c. Sauvegarde des prés de fauche et protection des alpages

- Concours des pratiques agroécologiques prairies et parcours

C'est la onzième année que le Parc naturel régional du Queyras, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, organise le concours des pratiques agroécologiques – prairies et parcours.

Sur le territoire du Parc, il reste un millier d'hectares encore fauchés par une cinquantaine d'agriculteurs. Étalés entre 1 000 m et plus de 2 000 m d'altitude, ces prés naturels constituent quasiment la seule ressource fourragère locale des troupeaux pendant la longue période hivernale en bâtiment. Ce concours récompense les éleveurs dont les prairies permanentes présentent le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique. La remise des prix permet de faire connaître le lauréat local qui pourra concourir au niveau national dans le cadre du concours général agricole des pratiques agro écologiques, catégories « prés de fauche ». Une soixantaine de territoires ont organisé le concours cette année.

Kevin BONNABEL, éleveur de bovins et équins sur la commune de Vars, lauréat du concours locale l'année dernière était le président du jury 2021. Il a fini deuxième au concours national. Il s'agit d'une parcelle où l'hétérogénéité intrinsèque (topographie, sol) est totalement valorisée par les pratiques pour obtenir un bel équilibre agroécologique où la forte productivité n'empêche pas l'expression d'une diversité forte, d'une coexistence de nombreuses espèces qui contribuent à un fourrage appétant et équilibré.

Malheureusement, la remise du prix national n'a pu se faire au salon international de l'agriculture à Paris, annulé en raison de la crise sanitaire. Elle s'est faite en visioconférence et en présence du ministre de l'Agriculture, Julien DENORMANDIE.



Visite de la parcelle de Kevin BONNABEL le 10 juin 2020.

Pour étudier l'intérêt de la parcelle, le jury est composé d'agronome, de botanistes et d'une apicultrice. C'est l'occasion de reconnaître le travail individuel et collectif des agriculteurs, d'échanger et d'apprendre collectivement tant sur les richesses des parcelles que sur les pratiques.

Nous sommes attachés à ce concours pour différentes raisons. Il permet de faire le lien entre notre agriculture, notre environnement et notre territoire. Ces prés de fauche qu'il nous faut préserver sont une richesse pour notre agriculture, pour notre cadre de vie et nos paysages. La qualité de nos productions agricoles (lait, fromage, viande) repose sur la qualité de nos prairies. Par ailleurs, de nombreuses exploitations sont engagées dans les mesures agri-environnementales qui encouragent les pratiques de fauche et de pâture respectueuses de l'environnement. Ce concours valorise le travail de nos éleveurs.

Cette année, huit éleveurs ont participé au concours : François et Simon PHILIP sur Guillestre, Laurent GIRAUD et Étienne HUMBERT sur Eyglies, Patrick GAUTHIER sur Vars, François HUMBERT sur Château-Ville-Vieille, Claire ANDRÈS et François BLANC sur Arvieux. Ils ont présenté une parcelle de prairie de fauche qui a été passée au crible des critères de notation les 9 et 23 juin. Le jury s'est réuni dans la foulée des deux jours de terrain pour déterminer le classement, peu évident car chaque parcelle était intéressante.

Classement concours prairies fleuries 2021

Premier prix : Laurent GIRAUD

Il s'agit d'une grande parcelle dans la vallée de la Durance, facilement accessible, dans une zone plane et irriguée. En montagne ce type de parcelle, sur de telles localisations, pourrait facilement être conduit en vue d'une production intensive au détriment de la biodiversité. Si la parcelle présentée est très productive, en s'appuyant notamment sur de l'apport de fumier issu de l'exploitation, cette productivité n'étouffe jamais l'expression des légumineuses et plantes qui sont présentes de façon diversifiée et abondante. La conduite de la parcelle favorise le maintien d'une hétérogénéité intrinsèque du milieu qui n'est pas effacée par la conduite de l'éleveur et ainsi contribue aux qualités à la fois écologiques et agronomiques de la parcelle. La forte diversité souligne un très bon équilibre de la végétation, une dynamique stable et une forte adéquation des pratiques par rapport aux attentes de l'éleveur : bonne valorisation de la qualité du fourrage et bel ajustement des dates d'usage. Tout cela concourt à valider les choix de l'éleveur qui affiche une volonté de s'appuyer sur la diversité des prairies et l'absence d'engrais minéral pour maximiser la qualité de ses fourrages.

Deuxième prix : Simon et François PHILIP

Cette parcelle constitue un très bel exemple de l'effet des dates de fauche sur la diversité et la capacité de souplesse par un usage qui consiste à varier chaque année l'ordre et donc la date des fauches des parcelles de l'exploitation. Elle montre aussi l'importance d'un pilotage fin de parcelles hétérogènes, notamment en termes d'humidité, qui ici est parfaitement illustré par un bel équilibre malgré cette hétérogénéité (contrôle du piétinement, valorisation des conditions variées sur la parcelle...).

Troisième prix : Patrick GAUTHIER

Cette parcelle constitue également un très bel exemple de l'effet des dates de fauche sur la diversité. Les pratiques sont en adéquation avec le maintien d'une diversité importante, le respect du sol et le respect de la qualité environnementale.

Cette année, un partenariat avec Ma Quey Radio nous a permis de réaliser des petits films de quelques minutes pour mettre en valeur les parcelles et les éleveurs. Ces films sont consultables sur le site internet du Parc du Queyras.

Nous remercions vivement Ma Quey Radio et Julien PUIG pour l'aide et la réalisation de ces films.



Réunion de travail du 21 octobre 2021.

- Projet de restauration des canaux d'irrigation

Sylvain DAO-LENA, président de l'AFP sur la commune d'Aiguilles et Adjoint au Maire, portait un projet de restauration du canal Chauvin. Vice-président du Parc, il a saisi ses services qui a ouvert cette sollicitation à toutes les communes. Sept communes du Parc sont intéressées. Cette démarche collective permettra de gagner en cohérence, d'articuler les projets, de montrer aux partenaires financeurs que les acteurs locaux dialoguent pour gagner en pertinence.

Les réunions de travail en 2021 ont permis de mieux connaître l'environnement des canaux, de préciser les besoins, d'identifier des structures qui peuvent accompagner, d'identifier des possibilités de financement. Il revient maintenant à chaque commune de déterminer l'objectif visé de la restauration (agricole, touristique, biodiversité, patrimonial), à croiser avec la nature du terrain, et les travaux à envisager et les financements mobilisables.

Le Parc portera la dynamique collective et propose de travailler en sous-groupe en fonction des objectifs avec un technicien référent : objectif biodiversité, Anne Laure PLISSON- Jean-Baptiste PORTIER -

Agnès MONTESINOS en fonction du site Natura 2000 ; objectif agricole, interlocuteur Xavier BLETTERIE ; objectif touristique, interlocuteur à déterminer.

- Les alpages

Deux réunions se sont tenues à l'initiative des élus du Parc, dont Sylvain Dao Lena. De nombreuses attentes existent autour des alpages. L'ambition des élus est de se faire une culture commune sur ces milieux extraordinaires que sont les alpages, d'exprimer des besoins, des attentes et de constituer une feuille de route avec des actions concrètes à court terme mais également à long terme dans la perspective de renouvellement de la charte du Parc.



Réunion sur les alpages le 16 juin.

- Acquisition par le Parc de deux cabanes pastorales nomades

Le territoire du Parc comporte 24 alpages, ce qui représente une quarantaine de bergers en période estivale avec environ 40 000 ovins et 6 000 bovins. À la demande des éleveurs, groupements pastoraux (GP) et d'associations foncières pastorales (AFP) et s'inspirant de l'expérience du Parc des Écrins, le Parc a décidé d'acquérir deux cabanes nomades (héliportables en une rotation et transportables sur les voies terrestres). (Cf. également la partie Aménagement du territoire, architecture, urbanisme et paysages plus haut).

En partenariat avec le maître d'œuvre, le Pôle Écodesign, le Parc a organisé une réunion au printemps 2020 de co-conception avec les bergers, éleveurs, présidents d'AFP et de GP, élus et artisans de la vallée. Ces derniers pourront s'approprier le concept pour le proposer ensuite aux communes qui en ont besoin.

Yannick LE GUINER, du Pôle Écodesign, a développé un concept de cabane ergonomique aux lignes souples voire futuristes. Un beau design pour un outil technique et fonctionnel qui ne doit pas dépasser 750 kg (afin d'être héliporté en une rotation et transportable par voie terrestre sans signalétique).

La mise en œuvre du premier prototype a été confiée au Gabion et à François DENAYROU, artisan menuisier sur Mont-Dauphin. Si certaines pièces ont été usinées par commande numérique, tout le reste (lit, mobilier, aménagements intérieurs, portes, etc.) a dû être fabriqué, ajusté, rectifié par François et des salariés en insertion du Gabion qui l'ont aidé pendant les semaines de montage.

Les cabanes sont mises à disposition gracieusement en fonction des nécessités (destruction de cabane par une avalanche, pression lupine sur un quartier) ou des besoins (cabane d'appoint pour un aide berger, pour permettre d'héberger correctement un berger le temps de réhabiliter une cabane existante ou en construire une autre).

4 Associations foncières pastorales et groupements pastoraux ont sollicité la cabane pour l'estive 2021.

Ce projet bénéficie de financements européens et régionaux pour un montant total de 58 300 euros HT comprenant la maîtrise d'œuvre et la construction des deux cabanes. Les aides financières s'élèvent à 75 % du montant global et interviennent dans le cadre du dispositif 7.6.2 du programme de développement rural de la Région Sud PACA volet « Équipements pastoraux collectifs ».

3. FORÊT

L'animation du volet forêt n'est plus pris en compte ces dernières années par la personne initialement en charge de cette thématique. C'est donc l'assistante de direction qui fait le lien avec les diverses structures en charge de ces questions et certains agents de l'équipe biodiversité (dont Natura 2000) qui assurent un suivi des questions relatives au Parc. (Cf. la partie Biodiversité)

a. Projet sur les écosystèmes mélézin et leur adaptation au changement climatique

La structure a ainsi pu s'engager en 2021 dans un partenariat avec l'association Forêts alpines qui porte notamment un projet participatif sur l'écosystème mélézin (avec l'INRAE). L'animateur Natura 2000 a ainsi accompagné deux chercheuses sur le bois de Jalavez le 4 novembre pour contribuer à une enquête de terrain « Forêts du Grand Briançonnais // INRAE // Association Forêts Alpines // MNHN ».

b. Diagnostic de révision de charte

L'assistante de direction a rédigé une fiche « forêt - ressource » pour alimenter le diagnostic de territoire. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur la Charte forestière du PETR de 2019 et s'est rapprochée de divers acteurs comme l'ONF, la Coopérative des artisans du Queyras, le Syndicat du bois local, l'Office de tourisme, etc. pour obtenir les éléments et partage ensuite le diagnostic dressé qui est ainsi un document collectif au final

4. EAU ET PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS

a. Animation du programme d'actions de prévention des inondations du Guil (PAPI)

Un programme d'actions de prévention contre les inondations est engagé sur tout le bassin versant du Guil sur les six prochaines années pour un montant total de 14,6 millions d'euros. Le Parc a assuré la réalisation du dossier de candidature et porte l'animation de ce programme. 2020 était la première année de réalisation. Plusieurs actions ont été lancées.

La Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras et le Département 05 ont lancé les études réglementaires des travaux de protection contre les crues du Guil dans la traversée de Château-Queyras et d'aménagement du torrent du Chagnon à Vars-Sainte-Marie. La Communauté de communes a également lancé les études d'avant-projet sur le torrent du Cristillan dans la traversée de Ceillac et à Guillestre sur les torrents du Rif-Bel et du Chagne. À Aiguilles, les travaux d'aménagement du cône de déjection du torrent du Peynin se poursuivent cette année. Deux communes ont aussi lancé leurs projets : Vars sur l'information préventive concernant le risque torrentiel dans le val d'Escreins et Ceillac sur le système d'alerte et l'acquisition foncière de terrains dans le lit du Cristillan. Enfin, le Parc a porté plusieurs actions depuis 2020 : une étude historique sur les inondations et l'aménagement du territoire sur les trois derniers siècles, la pose de repères de crues sur toutes les communes du bassin versant du Guil, une étude opérationnelle de gestion de crise intercommunale et la formation des gestionnaires de camping pour mettre en place une information préventive à destination des campeurs. Elles seront détaillées dans le paragraphe suivant.

L'ensemble des actions lancées la première année représente 4 % du montant total programmé. Ce faible taux est lié au fait que les travaux n'avaient pas encore démarré en 2020. En nombre d'actions, le démarrage de ces actions représente 37 % des actions du programme. Un comité de pilotage et trois comités techniques ont été organisés cette année par le Parc.

b. Mise en œuvre du programme d'actions sur la gestion intégrée des risques naturels

Au 1^{er} janvier 2020, le bassin versant du Guil est devenu un territoire alpin de gestion intégrée des risques naturels. Ce programme, s'inscrit dans l'objectif spécifique 4 « Étendre et améliorer la gestion intégrée des risques naturels sur le massif alpin par l'aide à la décision des acteurs locaux » du POIA pour la période 2014-2020. Il est soutenu par les fonds européens FEDER. Ce programme poursuit l'objectif de développer des approches de « gestion intégrée » des risques naturels (GIRN) en montagne à l'échelle interrégionale du Massif. Les objectifs du programme sont détaillés dans le précédent bilan d'activité. Plusieurs actions portées par le Parc se poursuivent en 2021.

- Étude historique sur les crues

Une étude historique a démarré au début d'année 2020 et a été confiée à l'historien Denis COEUR. Elle a été finalisée à l'automne 2021. L'objectif est de rendre compte, à l'échelle des trois derniers siècles, de la place prise par les crues du Guil et de ses affluents dans l'aménagement du bassin versant. Quatre thèmes ont été développés : la récurrence des crues sur le bassin versant du Guil depuis 1700, les dispositifs de défense rapprochée, la gestion des forêts et le contrôle des ruissellements, et enfin la gestion des crises torrentielles et les secours aux populations. Les connaissances acquises seront ensuite valorisées par le Parc dans plusieurs projets d'information et de sensibilisation : sentier d'interprétation sur les risques naturels, livret pédagogique, plaquette, DICRIM des communes...

- Pose des repères de crues

Les repères de crue sont des marques réalisées par l'homme pour matérialiser le niveau atteint par une crue et contribuent à entretenir et à développer la « culture du risque ». Ils sont les témoins de la mémoire des crues. L'étude d'identification des sites a été lancée en 2020 sous forme d'un stage. La chargée de mission risques naturels a poursuivi l'action : elle a précisé les hauteurs des repères, lancé les marchés de conception, finalisé les conventions avec les propriétaires, assisté les communes et les prestataires dans la pose du matériel (poteaux, échelles graduées et macarons). Au total 38 repères, 9 poteaux et 4 échelles ont été posés sur dix communes du bassin versant du Guil.



Échelle posée au pont du Peynin sur la commune d'Aiguilles et fabrication de repères en lave émaillée avec deux couleurs pour dissocier les niveaux atteints par les eaux au bord de cours d'eau (en bleu) et les niveaux atteints par les crues sur les cônes de déjection (en rose)

- Information préventive à destination des campeurs

Une étude a été confiée au prestataire Penons Conseils. Après avoir organisé des rencontres en 2020 avec les gestionnaires de camping et les mairies propriétaires des campings, ainsi que la Préfecture, pour échanger sur la démarche, et identifier leurs besoins, cette année a été principalement consacrée à la réalisation d'un outil de communication ludique et non anxiogène : la bande dessinée. Elle porte sur

quatre risques naturels : une crue lente, une crue rapide, les mouvements de terrain et les feux de forêt. Les gestionnaires ont également choisi le flash code pour communiquer sur les risques naturels. Le site du Parc sera le site support pour la démarche.



Extrait de la bande dessinée sur la crue lente représentant le gestionnaire de camping qui informe les campeurs, représentés par des gouttes d'eau, de la montée progressive du torrent et du comportement à adopter.

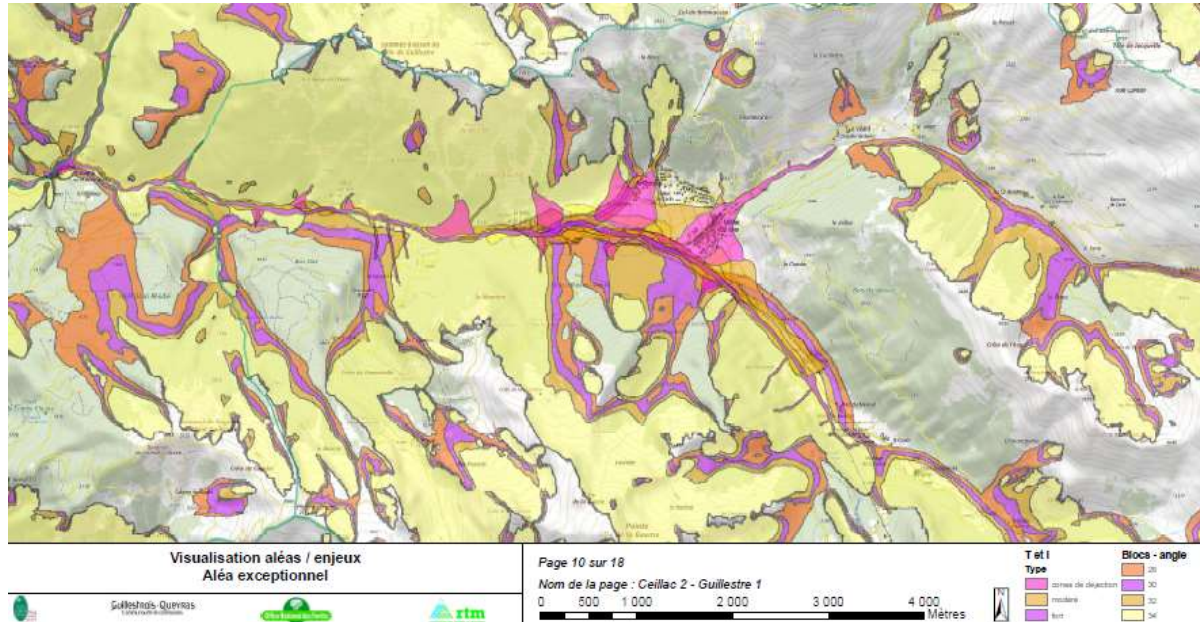
- Étude opérationnelle de gestion de crise intercommunale

L'objectif est de développer des outils pour aider les communes à gérer un évènement. La première étape consiste à rencontrer les élus de toutes les communes pour recenser leurs besoins. Le Parc a organisé ces réunions. Les premières réunions de travail ont eu lieu à partir de fin octobre 2020 jusqu'au début de l'année 2021. Ces rencontres ont permis de présenter les obligations de sauvegardes du Maire, de recenser leurs besoins, d'échanger sur des outils possibles à développer dans le cadre de l'étude opérationnelle. Un état des lieux avec des propositions d'actions a été réalisé et envoyé aux communes. À la suite des réunions avec les communes et du COTECH du 20 octobre, deux outils opérationnels sont pressentis : le cas des naufragés de la route et le développement d'une application mobile comme outil d'information. Ces deux actions seront développées l'année prochaine.

- Étude STEPRIM (Stratégie territoriale pour la prévention des risques en montagne)

Elle a été confiée au prestataire RTM à l'échelle des treize communes de la communauté de communes du Guillestrois et du Queyras. Une réunion à destination des élus a été organisée en avril pour présenter la démarche, la méthodologie et les premiers résultats cartographiques. Par la suite, chaque commune a reçu les cartes des aléas et des enjeux sur son territoire. Au total six cartes ont été faites pour chacune des communes : une carte pour tous les aléas fréquents et une carte pour tous les aléas exceptionnels. En

revanche pour l'intensité « rare » (fréquence centennale), la carte est thématique et ne représente qu'un seul type d'aléas : avalanche, chute de blocs, glissements de terrains et inondation torrentiel. Le RTM a également finalisé le recensement de tous les ouvrages de protection. Des réunions par sous bassin versant sont prévues début janvier 2022 pour valider ce travail et proposer un programme d'actions.



Un extrait de la carte des aléas exceptionnels sur la commune de Ceillac.

c. Des actions d'information et d'amélioration des connaissances sur le glissement de terrain du Pas de l'Ours

Depuis 2018, le Parc développe des outils de communication en lien avec le glissement de terrain du Pas de l'Ours, dans le cadre de l'exercice de sa mission d'éducation au territoire : panneau, plaquette, film documentaire, page web sur l'historique du glissement. Cette année il a reconduit plusieurs actions d'informations auprès des populations locales et touristiques :

- Un stand du Parc avec un espace dédié au glissement de terrain, à l'occasion de la fête des fleurs d'Abriès-Ristolas
- Des animations de six demi-journées de visite du Pas de l'Ours sur les mois de juillet et août avec une sortie sur le terrain de 2 heures à partir de la route du Lombard pour donner des informations sur le chantier de la RD, l'historique du glissement et les appareils de mesures ; et ensuite la projection de films à la P'tite Auberge en deuxième partie de l'après-midi. Les sorties étaient complètes, avec quatorze participants.

Le Parc avait également lancé en 2020 des actions d'amélioration des connaissances sur le glissement de terrain dans le cadre d'un programme scientifique européen porté par le BRGM et l'ADRGT et co-financé

par l'État (le FNADT), le projet MIROIR. En effet, avec l'appui de son conseil scientifique, il est partenaire de ce projet européen d'une durée de trois ans visant à apporter des connaissances sur le fonctionnement des glissements de terrain alpins, en comparant deux sites d'étude : le Val d'Arly (en Savoie) et le Pas de l'Ours. En 2021, une visite de terrain a été organisée sur le glissement du Pas de l'Ours au printemps. Le Parc a porté deux études :

- Une expertise technique et une synthèse des connaissances confiée au RTM. L'ensemble des données compilées ont été transmises aux partenaires du projet pour lancer leurs travaux de recherche ;
- Une étude historique sur les glissements confiée à Acthys Diffusion comportant deux volets : une partie dédiée à l'aléa et une autre sur les aspects sociaux. L'étude est en cours sur les deux sites d'études. Sur le Pas de l'Ours, un état général des sources a été fait et l'enquête en archives a permis de rassembler des plans cadastraux, des vues aériennes et des vues au sol pour étudier l'évolution du glissement par une analyse diachronique.



Sortie terrain sur le glissement du Pas de l'Ours en présence du BRGM, RTM05 et le Parc, le 4 mai 2021, dans le cadre du POIA MIROIR pour préparer une opération de traçage hydrogéologique.

Le Parc sensibilise aussi les scolaires sur les risques naturels avec un focus sur le glissement de terrain du Pas de l'Ours, comme le montrent les photos ci-dessous.



Des explications sur le glissement de terrain auprès des étudiants du MASTER « GERINAT » le 23 mars 2021 et sensibilisation des élèves des quatre classes de 5ème du collège de Guillestre aux risques naturels, en novembre 2021.

Le Parc reste un acteur incontournable dans les réseaux régionaux sur la thématique des risques naturels en participant à de nombreuses réunions et colloques : les réunions départementales sur les STEPRIM, les journées des territoires alpins de gestion intégrée animées par le PARN, les colloques scientifiques sur les risques naturels (comme le webinaire organisé par l'IRMA le 22 avril sur le risque d'inondation et les PCS, l'atelier sur la responsabilité des élus et la résilience des territoires face au risque d'inondation et aux autres risques naturels le 18 mai 2021, le webinaire sur le PGRI (Plan de gestion du risque inondation) du 25 juin, le webinaire du CEREMA sur l'accompagnement des collectivités dans les REX du 29 juin, un colloque sur le changement climatique et les risques naturels organisé le 30 juin, le colloque de restitution des travaux du projet CORESTART les 06 07 et 08 juin, le colloque sur la gestion de crise et post catastrophe du 16 novembre, le colloque sur la tempête Alex le 9 décembre...).

Enfin l'année 2021 est marquée par un important travail de toute l'équipe technique du Parc sur le renouvellement de la charte du Parc. Sur le volet eau et risques naturels, deux fiches diagnostic ont été rédigées et serviront à la rédaction de la prochaine charte.

C. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

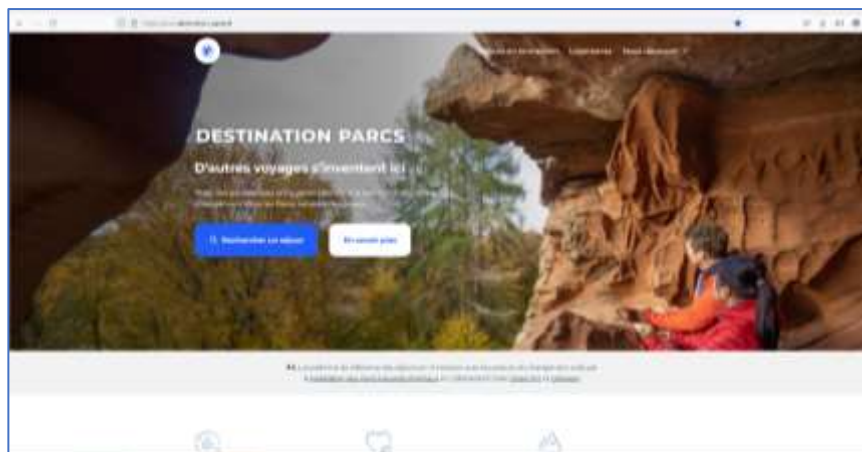
1. DÉVELOPPEMENT ÉCOTOURISTIQUE ET ÉCOTOURISME

a. Destination Parcs

La Fédération des Parcs naturels régionaux est engagée depuis 2018 dans un processus pour mettre en marché une offre touristique spécifique porteuse des valeurs des Parcs. Elle est réfléchi pour générer des flux supplémentaires de séjours touristiques sur les Parcs en priorisant les ailes de saison et vise à commercialiser un produit touristique mettant en valeur l'immersion dans le territoire de Parc. Cette ambition vient en complément d'une démarche de déploiement de la marque Valeurs Parcs naturels régionaux qui s'applique, dans un cadre national, à l'échelle de chaque Parc et qui permet de qualifier des prestataires touristiques engagés en faveur du tourisme durable (hébergements, restauration, accompagnement).

Après avoir fait partie des cinq Parcs qui ont testé ce concept, le Parc naturel régional du Queyras s'est engagé en 2019 au sein des quinze Parcs pionniers, supports de l'émergence des premières offres en lien avec le positionnement retenu. Pour conduire à bien cette ambition de création d'une « Destination Parcs », les Parcs adopté un positionnement dit « utopie rurale » et une promesse client qui garantit une rencontre avec des acteurs du changement au sein des Parcs.

Dans ce processus, les Parcs ont lancé un concours « Un entrepreneur pour Destination Parcs » de décembre 2020 à mars 2021, pour confronter et choisir l'entreprise partenaire et porteuse de Destination Parcs. Celui-ci a généré pas moins de 76 dossiers de candidature déposés, montrant ainsi que la démarche portée par la Fédération des Parcs avec quinze Parcs naturels régionaux pionniers correspondait aux aspirations de beaucoup de porteurs de projets touristiques.



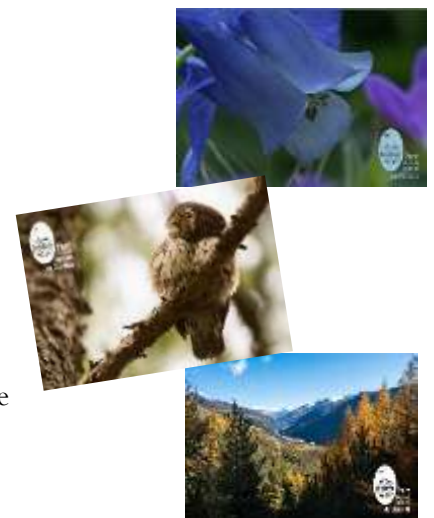
Les lauréats de ce concours sont les deux entreprises d'Odysway et de Green trip qui ont choisi de constituer une nouvelle entité entrepreneuriale dédiée à Destination Parcs.

Après une phase de design sprint à laquelle ont participé les chargés de mission des Parcs et leurs partenaires, dont l'Office de tourisme du Guillemois et du Queyras, les membres de Destination Parcs ont finalisé le canevas des offres touristiques traduisant les valeurs du projet.

Ces premières offres sont désormais proposées sur une première version de la plateforme Destination Parcs pour test. Le Parc naturel régional du Queyras a mis à l'honneur la filière bois au travers de ses artisans et de ses forêts.

b. Réseau interparcs Paca

L'animation de la filière régionale écotourisme est portée par les deux chargées de mission écotourisme interparcs, en lien avec les chargés de mission des différents Parcs. Elles réalisent les audits marque Valeurs et des actions de communication et de valorisation des spécificités des différents Parcs. Cette année sont ainsi sortis une série de cartes postales et une carte écotouristique régionale.



- **Le Forum de l'écotourisme en Région Sud** organisé par le réseau de Parcs naturels régionaux a rassemblé le 30 novembre dernier plus de 140 participants sur le thème « Réfléchir au tourisme de demain et contribuer à la transition ».

⇒ Les replay et les supports des interventions sont disponibles ici <https://www.pnr-saintebaume.fr/actualite/replays-disponibles-voir-ou-revoir-le-forum-de-lecotourisme-en-region-sud/>

- Afin d'accompagner encore plus les professionnels du tourisme du réseau dans leur transition écologique, pour une meilleure prise en compte des enjeux climatiques et sociétaux, l'interparcs a organisé en juin dernier l'événement « Quelles éco solutions pour améliorer votre offre écotouristique en Région ? » en partenariat avec trois clusters : Ea éco-entreprises, Cap Energie et BDM.

⇒ Tous les détails ici <https://eco-solutions-pour-lecotourisme.b2match.io>

- Des interventions aux neuvièmes assises nationales des randonnées et activités de pleine nature à Gréoux-Les-Bains du 29 et 30 septembre 2021, dont une sur la réhabilitation du col Agnel aux côtés du Département et du Conservatoire botanique national alpin.

- Une présentation des neuf Parcs lors du Congrès mondial de la nature de l'UICN à Marseille du 3 au 11 septembre 2021, avec un stand interparcs sur l'espace Génération nature et une présentation de www.cheminsdesparcs.fr

c. **Sensibilisation des publics de la région en lien avec le Comité régional du tourisme**

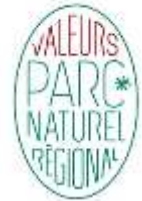
Le Parc a activement participé l'été dernier à une forte campagne de sensibilisation au respect des espaces naturels protégés en Région Sud en partenariat avec le CRT et la Région. Cinq réunions ont été organisées au printemps 2021 pour définir les messages et visuels clés et choisir ceux qui seront utilisés pour le plan médias. Un volet spécifique de sensibilisation des visiteurs des espaces naturels a été développé dans le cadre de la campagne touristique régionale partenariale #OnATousBesoinDuSud conduite en sortie de confinement.



2. MISE EN ŒUVRE DE LA MARQUE VALEURS PARC NATUREL RÉGIONAL

a. Qu'est-ce que la marque ?

C'est la reconnaissance d'un engagement fort d'un producteur ou d'un prestataire, aux côtés du Parc naturel régional en tant qu'ambassadeur de ce dernier. La marque Valeurs du Parc est un moyen de différenciation et de distinction, qui - vis-à-vis des autres signes de qualité - peut être plus valorisant et mieux adapté au territoire.



Elle s'appuie sur trois valeurs :

- La préservation et la valorisation de l'environnement ;
- Le développement durable et maîtrisé par l'homme et pour l'homme ;
- La valorisation des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire.



L'objectif économique d'une telle démarche de développement est de consolider les activités spécifiques du territoire, de communiquer et de promouvoir le territoire collectivement en améliorant la notoriété écotouristique de la destination Parc du Queyras. Il s'agit de redonner de la valeur au potentiel existant, ainsi qu'à la diversité des productions et des prestations. L'idée de cette démarche ? Créer du partage et une dynamique autour d'une identité spécifique au territoire.

b. Qui peut en bénéficier ?

Sur le territoire du Parc du Queyras, la marque Valeurs peut être accordée à :

- Des prestations d'hébergement,
- Des prestations de restauration,
- Des prestations d'accompagnement des activités de loisirs et de découverte,
- Des sites de visites et de découvertes,
- Du savoir-faire artisanal du bois,
- Des séjours proposés par des agences de voyage,
- Des produits transformés issus de la cueillette artisanale ou de la production végétale,

À ce jour, plus de 150 prestataires ou entreprises, sont bénéficiaires de cette marque dans les neuf Parcs naturels régionaux de la Région Sud qui travaillent en commun pour son déploiement et sa mise en œuvre. Dans le Parc du Queyras ce sont 46 prestataires qui bénéficient de cette distinction.

c. Les ambassadeurs du Parc du Queyras

Ils s'engagent à offrir les clés de la découverte du Parc naturel régional du Queyras, à faire déguster les produits locaux et à partager les modes de vie et leurs connaissances du patrimoine.

1 hôtel* :**

- L'Équipe, de Patricia et Philippe CLEMENCEAU, à Molines-en-Queyras

2 hôtels :**

- Le Chamois, de Marie-Jeanne et Maurice MONETTO, à Molines-en-Queyras
- Le Chalet de Lanza, d'Isabelle OLLIVIER et Anne FIQUET, à Abriès-Ristolas

3 hôtels*/Gîte d'étape :

- Yak Avenir, gîte et restaurant de Charlotte et Philippe GOSSART, à Aiguilles
- Le Ristolas, de Sabrina et Damien FERICOT, à Abriès-Ristolas
- La Baïta du loup, de Félicie et François GUGUEN, à la Chalp Sainte-Agathe à Saint-Véran

1 hôtel/Gîte d'étape :**

- La Maison de Gaudissard, de Nicolas PREISS, à Molines-en-Queyras

8 gîtes d'étape :

- La Fruitière, de Florence CHIRIÉ, à Villargaudin, à Arvieux
- Les Gabelous, de Tiphaine MEYNET et Florian COLLEY, à Saint-Véran
- Le Cassu, d'Aline DOUCET et José PRIETO, au Roux d'Abriès-Ristolas
- Le Chalet Vie sauvage, de Marc LAURANS, à Prats-Hauts à Château-Ville-Vieille
- Le Gîte de la Monta d'Olivier et Alexis BACQUART, à la Monta à Abriès-Ristolas
- Le Gîte du Villard de Martine et Philippe DI MARCO, à Abriès-Ristolas
- Le Grand Rochebrune d'Arthur POSTEL, à Souliers à Château-Ville-Vieille
- Les Astragales d'Anne LABIAU et Yannick TARDY à Château-Ville-Vieille

2 gîtes de groupe + étape :

- La P'tite Auberge, de Joëlle BONETTI, à Aiguilles
- L'Estoilies, de Nathan WEBER, au Raux de Saint-Véran

6 maisons et chambres d'hôtes :

- Les Oules, de Chantal et François HUMBERT, à Souliers à Château-Ville-Vieille
- Les Agnelets, de Véronique et Jean-Lucien AUDIER-MERLE, à Abriès-Ristolas
- Le Berger gourmand, de Mathieu ANTOINE, à Saint-Véran
- Le Chalet Viso, de Jean ROBERT, à Arvieux
- La Girandole, de Vanessa et Jean-Michel COLLATI, à Brunissard à Arvieux
- Le Val d'Azur de Carole ARMANET et Benjamin ASSEMAT, à Molines-en-Queyras

3 centres de vacances :

- Le Fontenil, à Abriès-Ristolas
- Le VVF L'Hochette, à Ceillac
- Le VTF les Esquirosses, à Brunissard à Arvieux

1 loueur de meublés professionnel :

- Le Clot Campanes, de Catherine et Francis BLANC-DEBRUNE à Molines

1 refuge :

- Le Refuge du Viso, gardé par Anselme ROUX à Abriès-Ristolas

1 restaurant :

- Le BôBar de Céline BLANC à Aiguilles

3 artisans du bois :

- Les Jouets en bois, Giovana GRAZIOSI, coopérative l'Alpin chez lui, à Arvieux
- Acanthernel, Floranne BLANC-DEBRUNE, à Château-Ville-Vieille
- Le Bois d'Ylva, Natacha HEITZ, à la Maison de l'artisanat, à Château-Ville-Vieille

4 sites de visite et de découverte :

- L'Arche des cimes à Abriès-Ristolas
- La Maison du Soleil à Saint-Véran
- La Chèvrerie des Moulins à Arvieux
- La Fromagerie des alpages de Fontantie à Château-Ville-Vieille

6 prestataires proposant des sorties :

- Vincent LHOTE de Queyraft, « Initiation au Guil »
- Nicolas CRUNCHANT / Queyras nature à Abriès-Ristolas, « Des bouquetins et des hommes » ; « Trappeur » ; « Au temps des loups » ; « À la rencontre des chamois » ; « Moulages et empreintes » ; « Les plantes de montagne, découvertes et anecdotes » ; « Sur les pas des mineurs » ; « Sur les pas des contrebandiers » ; « Raquettes et goûters gourmands »
- Yves FOUQUE à Ceillac, « Le jardin secret » ; « Vivre en montagne, quelle idée ! » ; « Miroir magique » ; « Ceillac en balcon » ; « Raquettes, raclette »
- Guil e bike à Guillestre, « Vélo rando dans la Réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont Viso »
- Pascal GIRAUD à Aiguilles, « Bric Bouchet »
- L'Écurie de Ceillac, Arlène BUZET, « Sortie nature »

2 agences de voyages :

- Destination Queyras, avec des séjours « Au temps des estives » ; « Lumières et couleurs d'automne » ; « Les balcons du Queyras » ; « Tour du Queyras facile » ; Tour du Queyras en hôtel » ; « Tour du Queyras du coq à l'âne » « Tour du Queyras en raquettes » « Grand tour du Viso » ; « Virée au grand air 3j/2n en bivouac » ; « Reconnectez-vous à la nature 6j/5n en bivouac »
- Roc Écrins, avec le séjour « Découverte de la forêt du Queyras »

2 artisans cueilleurs proposant des produits :

- Cueillette en Queyras, Sébastien CHOSSON, Queyt'chup au cynorrhodon, Vitabaie, gelée de mélèze, confitures d'argousier, d'églantine, d'épine-vinette, soupe aux herbes sauvages.
- Le Plantivore, Jean-Pierre LABONDE, liqueurs de mélèze, genièvre, Saint-Pierre (chrysanthème balsamique et safran), hysope, queyrassine (livèche et estragon), sirops de mélèze, d'argousier, d'épine-vinette, confitures de gratte-cul, d'épine-vinette, de lait, d'argousier, de sureau, de pissenlit, de marmottier.

25 % des hébergeurs du Queyras sont des ambassadeurs du Parc, c'est un beau résultat qui montre la volonté des socioprofessionnels de s'inscrire dans un mouvement de tourisme durable avec le Parc du Queyras, sur un territoire affichant des valeurs.

d. La vie de la marque

En 2021, par manque de temps de travail de la chargée de mission marque valeurs, il n'y a pas eu de travail d'animation locale du réseau des bénéficiaires, et aucune réunion.

Cependant, la commission marque Valeurs, renouvelée à l'issue des élections de 2020, s'est réunie à deux reprises avec les trois élues pressenties : Annie COLOMBIER d'Arvieux (référente), Jeanne FAVIER de Ceillac et Anne LABIAU de Château-Ville-Vieille, ainsi que des bénéficiaires volontaires.

Ainsi, au mois de mai et au mois de décembre, des audits d'entrée ont été validés pour : le gîte le Grand Rochebrune à Souliers et les Astragales à Château-Ville-Vieille, nouveaux bénéficiaires, et le Cassu au Roux d'Abriès, le Chalet de Lanza à Abriès, le Val d'Azur à Molines, la Fruitière à Villargaudin déjà dans les structures partenaires, mais dont les propriétaires ou exploitants ont changé et ont souhaité conserver la marque. Trois séjours ont été ajoutés dans la liste, deux pour Destination Queyras en bivouac, et un pour Guil e bike, toujours à base d'activités cyclistes.

Une formation a été proposée par le réseau des Parcs naturels régionaux de la Région Sud, en partenariat avec les Parcs nationaux : « Réaliser des économies d'énergie dans les établissements touristiques » avec deux webinaires réalisés au mois de novembre et une visite de terrain, chez un professionnel porteur de la marque Valeurs. Pour le Parc naturel régional du Queyras et le Parc national des Écrins, la visite mutualisée était prévue au refuge gîte d'étape Au Fil de l'onde à Vallouise. Elle n'a pu avoir lieu pour cause de mauvaise météo et est donc reportée au mois de mai 2022.

L'objectif affiché était de :

- Obtenir des informations concrètes sur comment agir dans les établissements pour réaliser des économies d'énergie.
- Se familiariser avec des outils simples à mettre en place,
- Identifier des solutions de financement et les structures ressources à solliciter,
- Échanger sur des bonnes pratiques et retours d'expérience des professionnels.

CYCLE DE FORMATION "REALISER DES ECONOMIES D'ENERGIE DANS LES ETABLISSEMENTS TOURISTIQUES"

Suite aux deux webinaires s'étant déroulés les 4 et 8 novembre, vous trouverez les replays des deux sessions :

- **Webinaire 1:** Diagnostiquer sa consommation d'énergie Jeudi 4 novembre: <https://youtu.be/-5m4NFvDTVA>
- **Webinaire 2:** Economiser l'énergie du Lundi 8 novembre: <https://youtu.be/2FQbatAeKQc>

Tous les documents présentés lors des 2 webinaires sont à télécharger dans ce dossier:

<https://drive.google.com/drive/folders/11B1AeUJGpv0pFF8Rnz-9XfYXeAtrR5oNUJ5?usp=sbering>

Auxquels s'ajoutent des ressources en ligne sur le site de l'APTE :

- **Le solaire thermique:** <https://www.apte-asso.org/a-voir-ou-telecharger/consulter-nos-documents/solaire-thermique>
- **Le photovoltaïque:** <https://www.apte-asso.org/a-voir-ou-telecharger/consulter-nos-documents/le-photovoltaïque>
- **Et toute la partie écoconstruction:** <https://www.apte-asso.org/a-voir-ou-telecharger/eco-construction>



Formation financée par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, réalisée par le Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur en partenariat avec le Parc national des Écrins.

En 2021, le réseau des Parcs naturels régionaux de la Région Sud, l'ADEME et les chambres de commerce et d'industrie ont travaillé conjointement pour le développement du Fonds de tourisme durable, ce dispositif financier national mis en place dans le cadre du plan France Relance, pour accompagner et faciliter la transition écologique des professionnels du tourisme dans les petites communes rurales. Deux personnes ont ainsi été recrutées spécialement, pour élaborer un diagnostic initial et un plan d'actions de chaque candidat déclaré, puis pour accompagner l'écriture du dossier jusqu'à son dépôt en ligne.

Les bénéficiaires de la marque Valeurs ont été destinataires de cette information en primeur, puis elle a été diffusée à tous les acteurs du tourisme.

Les aides financières comprises entre 5 000 euros et 200 000 euros permettent des actions très concrètes comme le remplacement d'électroménagers trop anciens ou énergivores, l'achat de matériel de cuisine pour privilégier le « fait-maison » ou les produits en vrac, l'installation d'abris à vélos sécurisés, etc.

Au mois d'octobre 2020, au niveau régional, 135 candidats s'étaient enregistrés sur le site, 94 étaient éligibles au dispositif, dont 11 % dans le Parc du Queyras.

Trois diagnostics ont été réalisés sur place, et deux dossiers ont été déposés :

- Le gîte de la Monta à Abriès-Ristolas
- Le chalet Alpazur à Arvioux

Le dispositif continue à se déployer en 2022.

Toujours dans le réseau des Parcs naturels régionaux de la Région Sud, un forum de l'écotourisme a été organisé à Lourmarin dans le Parc du Luberon, le 25 novembre 2021, pour réfléchir au tourisme de demain et contribuer à la transition de ce secteur économique confronté à des défis majeurs actuellement : crise sanitaire, conséquences du changement climatique, augmentation de la fréquentation, voire saturation de certains sites emblématiques, accueil de nouvelles populations, etc. Des rencontres, échanges et ateliers étaient proposés à tous les bénéficiaires de la marque Valeurs en Région.

Le réseau des Parcs de la Région Sud a également mené tout un travail de communication afin de valoriser les bénéficiaires de la marque Valeurs, qui a abouti à la parution d'un annuaire.

Cet annuaire complète efficacement le site de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.consommer-parc.fr qui recense tous les bénéficiaires de la marque Valeurs en France.



3. ANIMATION DE LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE TRANSFRONTIÈRE DU MONT VISO

a. Un réseau d'éco-acteurs

- Les ambassadeurs de la Réserve

Ce sont des acteurs du territoire qui se reconnaissent dans les valeurs de l'Unesco, qui souhaitent être acteur d'un avenir plus durable. Pour entrer dans ce réseau, ils sont invités à remplir un dossier de candidature dans lequel ils précisent les engagements concrets et mesurables qu'ils prennent pour trois années. Leur candidature est ensuite validée par le comité d'animation. En 2021, huit nouveaux éco-acteurs ont été accueillis au sein du réseau pour un total de 44 éco-acteurs, 17 éco-acteurs français et 27 italiens. En 2022, ils seront conviés à la remise officielle de cette reconnaissance pour signer la charte d'engagement qui encadre la démarche. Lors de cet évènement, ils présenteront leurs engagements devant le comité d'animation et repartiront avec différents outils promouvant leurs engagements et qui leur permettront de communiquer sur le réseau et la Réserve.

- Des outils de communication

Des outils transfrontaliers sont en cours de finalisation. Ces outils de communication à destination des ambassadeurs sont construits grâce à des financements européens obtenus dans le cadre du Projet Intégré TERritorial (PITER) Terres Monviso- EcO (Alcotra).

Les documents permettant de communiquer sur la Réserve, sur le réseau et sur leurs engagements en tant que membres sont en cours de finalisation. En 2022, ils auront à leur disposition :

- Un guide pratique qui présente la démarche du réseau d'éco-acteurs au sein duquel on trouve un dossier de candidature ;
- Un kakémono et une plaquette qui présentent la Réserve de biosphère ;
- Un kakémono et une plaquette qui présentent la démarche éco-acteurs ;
- Un kakémono et un poster spécifique à l'éco-acteur qui lui permettront de mettre en avant ses engagements ;
- Un flyer pour faire la promotion du réseau et des éco-acteurs ;
- Des goodies (tour de cou et porte-clef).

Ce financement a également permis de réaliser des vidéos de promotion sur le format proposé depuis plusieurs années par le programme MAB à l'Unesco Proud to share. Ce sont six éco-acteurs qui ont pu se présenter et mettre en avant leur activité, trois français et trois italiens. Elles sont visionnables sur la chaîne YouTube du Parc du Queyras :

<https://www.youtube.com/watch?v=dglgkguFS8M&list=PLpAfiLizuUkjVC1-cw9oPrAjYQM-zVTNq>

- **Un projet de coopération pour échanger et mutualiser autour de l'animation des réseaux d'éco-acteurs**

Ce projet de coopération LEADER Ecoopact - Échanges et mutualisation autour de l'animation des réseaux d'éco-acteurs - a été construit en 2020 pour un lancement en 2021. Cette coopération vise à pérenniser, dynamiser et favoriser les rencontres entre les éco-acteurs d'un réseau. À cette ambition s'ajoute une volonté inter territoires d'enrichir les échanges et de partager les connaissances entre les réserves de biosphère du Mont Viso, des gorges du Gardon et de Camargue.

Cette coopération s'articule en plusieurs actions, des actions collectives aux trois réserves et des actions locales.

À l'autonomie 2021, la première action fut un voyage d'étude organisé sur le territoire de la Réserve de biosphère du Mont Viso. Cet éduc'tour a lancé le projet et permis la première rencontre entre les éco-acteurs du Mont Viso, de Camargue et des gorges du Gardon. Au programme de ces trois journées : des visites d'activités d'éco-acteurs, une formation sur l'adaptation au changement climatique, ainsi que la découverte du village de Saint-Véran. Ce programme fut complété par des temps informels entre les éco-acteurs et les animateurs.



Une étude de pérennisation des réseaux a été lancée fin 2021, l'objectif est de recenser les attentes des éco-acteurs en termes d'actions mais également d'aller vers une pérennisation et autonomisation des réseaux. Par autonomisation, nous entendons que les éco-acteurs n'aient pas seulement besoin de l'animateur pour engager des actions de transition. Enfin, cette étude pourra conseiller les structures animatrices en matière de dynamisation du réseau.

En parallèle a été lancé un dossier de presse. Une fois finalisé, il permettra de communiquer auprès de la presse sur le projet de coopération. Il est consultable : <https://cooperation-eco-acteurs.com>

En 2022, la suite du projet va permettre aux éco-acteurs de se rencontrer, aux animateurs de leurs transmettre des outils communs qui donneront l'occasion de communiquer sur le Mab, la Réserve de biosphère et les actions portés par les structures animatrices.

b. Trophées de la Réserve de biosphère

Pour la cinquième édition, les Trophées de la Réserve ont été organisés et lancés au printemps 2021 pour récompenser des initiatives locales éco-citoyennes exemplaires et innovantes. La mobilisation a été importante cette année.

Dix-sept projets ont été présentés (douze italiens et cinq français). Deux lauréats, l'un français et l'autre italien, ont reçu chacun mille euros pour mener à bien leur projet.

Les deux lauréats, choisis par un jury réuni à distance, sont :

- Camp de Base de La Monta – Se retrouver en passant par les autres

Il s'agit de mettre en avant la gestion durable d'un camping écoresponsable dans une vallée de montagne par de nombreuses actions sur le long terme :

- Restauration en circuits courts, vente de produits locaux aux campeurs dont un fromage italien du Val Pellice (récupéré avec des ânes via le col Lacroix),
- Label 0 déchets,
- Mise en relation des campeurs à la culture locale (résidences d'artistes, causeries du Parc, exposition, etc.),



Et par des projets à venir : toilettes sèches, chauffe-eau solaire pour les sanitaires.

- Spazio Vitale ODV – Custodi del suolo

Spazio Viale ODV est une association qui anime un réseau dans lequel les participants deviennent promoteurs d'une nouvelle façon de vivre et de travailler dans la Réserve de biosphère afin de renforcer le lien entre l'homme et la nature par la diffusion de pratiques agroécologiques. Le projet a une finalité technique/pratique et une finalité communicative.

1. Améliorer les sols du territoire par la diffusion des bonnes pratiques.
2. Sensibiliser les citoyens. Ouvrir la voie à une prise de conscience plus large de la valeur du sol par les propriétaires fonciers et les usagers et par les producteurs et consommateurs de produits agricoles, en développant le concept de « responsabilité du sol ».

Suite à une année 2020 sans remise officielle pour cause de crise sanitaire, les trophées ont pu être attribués lors de la foire de la Saint-Luc à Guillestre le 18 octobre 2021.

c. Recherche et développement

Dans le cadre du projet PITER Terres Monviso – EcO, un accent particulier est mis sur l'accueil de chercheurs dans ce territoire transfrontalier. Afin de dynamiser la recherche et de faciliter les activités de recherche et développement, deux typologies d'actions sont menées : la réhabilitation de pôles de recherche et leur mise en réseau, ainsi que la mise en place d'une politique d'accueil de chercheurs.

- **Comité scientifique transfrontalier**

Afin d'accompagner cette politique, un comité scientifique transfrontalier a été créé en 2018 regroupant des scientifiques de disciplines différentes, ayant un lien avec le territoire ou les centres de recherche. Celui-ci s'est réuni deux fois en 2021 pour suivre les travaux menés dans le cadre des appels à manifestation d'intérêt et bourses d'étude financés par le projet et appuyer les actions de communication mises en place pour faire connaître les centres de recherche des Terres Monviso.

Des discussions ont été engagées pour réfléchir aux suites à donner au comité scientifique à la fin du projet Terres Monviso Eco en avril 2022. Pour les partenaires et scientifiques, il y a un enjeu à maintenir le réseau des centres et la dynamique de recherche au-delà du PITER. Mis il y a également une nécessité de réorganiser le comité scientifique et de revoir sa composition en invitant des personnes plus impliquées. L'idée serait ainsi de créer un réseau parmi les comités scientifiques des acteurs partenaires, dans les universités et dans chaque centre de recherche. Un autre enjeu sera de faire travailler le comité scientifique

sur des questions et des besoins soulevés par le territoire envers la recherche afin de mieux connecter le territoire et la science.

- **Une autre santé s'invente ici**

Afin d'instituer cette politique d'accueil de la recherche sur les Terres Monviso, les partenaires s'inscrivent dans une dynamique de publication d'appels à projets internationaux en s'adressant à la communauté des enseignants-chercheurs. L'idée générale est de promouvoir le territoire comme terre d'accueil et de recherche. Le Parc du Queyras a lancé un appel à manifestation d'intérêt en 2019 pour co-financer des actions de recherche sur son territoire, prioritairement à caractère transfrontalier. La thématique de recherche privilégiée sur le Queyras est la santé, en particulier liée au ressourcement. Une équipe, portée par le docteur Aline Mercan et l'association Jardins de mémoires montagnes, a été retenue par un jury en novembre 2020 pour mener à bien un travail de recherche-action sur la qualité micro-nutritionnelle des productions agricoles et végétales locales et pour identifier, valoriser et animer un réseau basé sur les atouts santé du territoire du Queyras.

Au cours de l'année 2021, plusieurs volets ont été développés au sein de cette action :

- Route de la santé : dès le lancement de la mission, des questionnaires ont été établis et envoyés à tous les personnes qui peuvent être intéressées à participer à ce projet sur une ou plusieurs thématiques. Ainsi ont été contactés les restaurateurs, les thérapeutes santé (naturopathe, sophrologue, etc.) et les producteurs de plantes aromatiques et médicinales. L'objectif était de disposer d'une base de données complète du territoire et ainsi pouvoir travailler sur les différents volets du projet sans omettre des acteurs et en connaissant leurs attentes. Ces questionnaires permettront également d'établir à la fin de la mission en 2022 un document à visée du grand public, type « Route de la santé », pour faire connaître tous les atouts santé du Queyras aussi bien en termes de productions locales à acheter, de recettes à déguster ou de thérapeutes à rencontrer pour se soigner avec les ressources du territoire.

- Analyses micro-nutritionnelles : il a été décidé de faire réaliser des analyses sur le bleu du Queyras et la pomme de Risoul. Plusieurs échantillons ont été transmis au laboratoire d'analyses du CHU de Grenoble. Pour le bleu il a été proposé de comparer du bleu au lait d'hiver et du bleu au lait d'été. Pour les pomme, les analyses ont pu être réalisées de justesse étant donné la très faible production. Les résultats sont attendus pour avril 2022.

- Valorisation de productions locales : un cuisinier accompagne l'équipe de recherche pour travailler sur des recettes à mettre en place à partir de productions du Queyras. Il va également proposer des expériences en fermentation à partir de produits queyrassins. L'idée est de partager ces recettes et

expériences avec les restaurateurs du territoire lors d'un atelier cuisine en 2022 pour que ceux-ci puissent les intégrer dans leurs menus tout en mettant en avant les atouts santé de ces produits.

- Bain de forêt : étant donné le fort intérêt du territoire pour la sylvothérapie et notamment les réflexions de l'Office de tourisme pour la mise en place de séjour, le Dr Aline Mercan et son équipe ont travaillé tout au long de l'année à mettre en place un outil de formation au bain de forêt qui sera mis à disposition des thérapeutes et accompagnateurs en montagne intéressés et qui pourront ainsi proposer ce type de sorties.

- Éducation thérapeutique du patient (ETP) : l'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. Des programmes peuvent être montés dans le Parc du Queyras avec des financements possibles de l'Agence régionale de santé (ARS) notamment. Les publics peuvent être locaux mais aussi extérieurs au territoire et dans ce dernier cas cela peut être organisé sous forme de séjours santé sur plusieurs jours avec différentes activités proposées comme la randonnée, le yoga, la méditation, des ateliers de cuisine, etc. Après de nombreux échanges avec les médecins du secteur, les personnes formées à l'ETP sur le territoire et les accompagnateurs en montagne et guides en mesure de proposer des activités physiques adaptées, un programme d'éducation thérapeutique du patient va être mis en place en 2022 pour un public local avec un financement de la Fondation de France sur la thématique de la nutrition.

- **d. Un colloque scientifique dédié aux labels territoriaux**

Le projet européen Terres Monviso a permis à la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras et au Parc naturel régional du Queyras d'organiser un colloque à dimension transfrontalière intitulé Les Labels : quels enjeux pour le développement de nos territoires alpins ?, le vendredi 17 septembre 2021, au sein de la place forte de Mont-Dauphin, site majeur inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco. À cette occasion, le bâtiment de l'Arsenal géré par le Centre des monuments nationaux a rassemblé plus d'une centaine de participants : acteurs de la communauté scientifique, institutionnels, techniciens, socioprofessionnels et étudiants pour réfléchir ensemble à des questions concrètes sur la thématique des labels et de leurs enjeux territoriaux.

Le colloque a été organisé en deux temps forts.

- Le matin, avec un temps de conférence plénière avec la présentation des communications scientifiques produites par des experts suivi d'un temps d'échange avec la salle.

• L'après-midi, avec un temps de travail collaboratif permettant à l'ensemble des participants de s'inscrire dans une démarche – action autour de huit ateliers :

- La superposition des labels : comment améliorer les synergies entre labels pour un même territoire ?
- Quelles relations entre les acteurs locaux et les initiateurs ?
- Comment améliorer le schéma d'acteurs ?
- Quels sont les liens entre les labels et le monde de la recherche et développement ?
- Les labels, en quoi et comment les citoyens peuvent-ils se les approprier ?
- Quelles clés d'amélioration de la gouvernance d'un label ?
- Labels et opportunités de financement ?
- Quels impacts des labels sur l'attractivité du territoire ?

Chaque atelier, composé d'une dizaine de participants maximum a été animé par des acteurs du territoire ou des participants au colloque puis synthétisé par une équipe d'étudiants en Master 2 Gestion durable des territoires de montagne de Gap. Pour favoriser mixité et croisement des regards, l'après-midi fut articulée en deux temps permettant aux participants d'explorer deux ateliers. Cette après-midi de travail a été aussi l'occasion pour chaque participant de pouvoir s'exprimer. Ce partage d'expériences et de réflexions a permis d'imaginer de façon collaborative des améliorations.

À l'issue de cette journée, des premiers constats ont émergé notamment la multiplicité des labels et la nécessité d'opter pour une approche multifonctionnelle avec des labels caractérisés comme évolutifs, qui peuvent interagir, coopérer et entrer en synergie.

Les actes du colloque réunissent l'ensemble des contributions des intervenants opérationnels et scientifiques, ainsi que la synthèse des ateliers. Cette publication trilingue (français – italien – anglais) est téléchargeable via le lien suivant : https://www.pnr-queyras.fr/ecmedias/2022/01/Les-actes_Les-Labels_VF.pdf

D. ACCUEIL, ÉDUCATION ET INFORMATION

1. L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE

Les programmes réalisés au cours des cinq dernières années avec le soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ont permis de redéfinir et de stabiliser la politique d'éducation au territoire du Parc naturel régional du Queyras. Le programme 2021 s'est pleinement inscrit dans cette continuité, permettant de consolider les actions et les objectifs pédagogiques et éducatifs qu'elles visent. Il s'adressait donc en premier lieu aux jeunes du territoire (enfants, adolescents), dans les différentes sphères au sein desquelles ils évoluent (cadre scolaire -écoles, collège, lycées, pôle universitaire...-, cadre des loisirs - extrascolaire-, et dans une mesure plus modeste, cadre de la famille), dans un esprit affirmé d'éducation au territoire (la dimension montagne, les enjeux et les spécificités qu'elle induit sont donc particulièrement considérés). Chacun de ces pôles de la sphère éducative a fait l'objet d'une réflexion stratégique spécifique permettant d'avoir une approche pertinente et globale. Plus que jamais, permettre aux jeunes d'avoir accès à la montagne, de pouvoir la vivre pleinement, d'en goûter les bonheurs et les promesses constitue un véritable enjeu éducatif, non seulement dans le Queyras, mais également dans tout l'arc alpin.

a. Dans nos écoles, notre collège, les lycées : nos jeunes en montagne !

- **Le dispositif de soutien pédagogique et financier aux projets personnalisés d'éducation au territoire**

Les deux précédentes années scolaires ont été fortement perturbées par la crise sanitaire consécutive à la pandémie de covid 19. Ainsi en 2020-21, de nombreux enseignants ont présenté à nouveau les projets qu'ils avaient imaginés pour l'année scolaire 2019-2020 autour de la thématique commune des risques naturels et qui n'avaient pu se réaliser du fait du confinement du printemps 2020. Si la précédente année scolaire a donc été une année d'adaptation dans un contexte de crise sanitaire (avec par exemple la mise en place du dispositif exceptionnel, Sortons cet automne, proposant une démarche simplifiée pour inciter les enseignants à sortir avec leurs classes dès la rentrée), l'année 2021-22 est indéniablement celle d'un nouveau départ, le nombre et la diversité des projets présentés en témoigne.

S'il n'y a pas de thématique commune pour cette nouvelle édition (pour mémoire, le fonctionnement s'est spontanément calé sur une année avec une thématique commune et une année avec des thématiques libres) ce qui semble logique puisque l'année précédente était celle du report de l'année où tous les projets étaient placés sous la thématique des risques naturels, on notera que trois grands axes d'exploration donnent le cap.

* La « biodiversité » ; on peut y voir le résultat de la formation de deux jours qui étaient consacrée à ce thème et qui a réuni une douzaine d'enseignants du « territoire parc » au mois de septembre 2021,

* La contrebande et les échanges transfrontaliers : ces projets s'inscrivent dans la dynamique du projet culturel impulsé et animé par l'ACSSQ, association culturelle sociale et sportive du Queyras,

* L'agriculture et l'alimentation : ces projets s'inscrivent probablement dans la dynamique des projets « De la Terre à l'assiette, portée par différents partenaires dont le Parc du Queyras, à l'échelle du Briançonnais.

S'il est bien entendu hasardeux de faire le moindre pronostic sur l'évolution de la crise sanitaire, il est toutefois permis de constater que l'enthousiasme des enseignants à imaginer et à mettre en œuvre des projets personnalisés d'éducation au territoire n'a pas faibli malgré toutes les nouvelles difficultés qui ont surgi ces deux dernières années.

Ensemble, nous ne pouvons que nous en réjouir, pour le territoire, et surtout pour les enfants qui vont le découvrir, le vivre, l'interroger, l'écouter, le comprendre.

- **Le coup d pouce du Parc naturel régional du Queyras**

Le dispositif « Classes montagne 05 » est déployé, piloté et coordonné par l'Éducation nationale des Hautes-Alpes. Il s'inscrit dans un dispositif régional qui a les mêmes ambitions. Dans le contexte de crise sanitaire, qui a foncièrement compliqué et empêché le départ en classes de découvertes, privant les élèves et leurs enseignants d'une expérience riche et affaiblissant sérieusement l'économie des centres d'accueil de ces classes, il a pour objectif de relancer et soutenir le départ en classes de découvertes à l'échelle territoriale spécifique du département des Hautes-Alpes, dans un premier temps à l'automne 2021 (le dispositif devrait être reconduit pour le printemps 2022). Ce dispositif reconnaît donc l'importance éducative, pédagogique, économique des classes de découvertes. Le Parc naturel régional du Queyras est partenaire de cette opération départementale dans le cadre de sa politique d'éducation au territoire. Le soutien du Parc se traduit concrètement par un coup de pouce financier à dix classes des Hautes-Alpes dont le projet éducatif et pédagogique a été validé par l'Éducation nationale et qui partent en classe de découvertes dans un centre situé sur l'une des dix communes du territoire. Ce soutien financier permet exclusivement de prendre en charge les interventions d'un ou plusieurs professionnels de l'éducation à l'environnement et de la montagne (accompagnateurs et accompagnatrices et montagne, éducateurs et éducatrices à l'environnement, médiateurs et médiatrices culturels et scientifiques, guides de pays, guides de haute montagne...) à hauteur d'un budget maximal de 500 euros par classe.

- **Avec le collège des Hautes-Vallées**

Un partenariat existe depuis plusieurs années entre le Parc et le collège des Hautes-Vallées, sis à Guillestre.

Plusieurs temps forts sont proposés spécifiquement aux élèves des classes sportives et aux internes, avec par exemple des sorties nocturnes qui permettent d’appréhender le monde de la nuit.

Cette année, ont également été au programme du mois de juin plusieurs sessions dans la vallée d’Arvioux, avec escalade à Pra Premier, découverte ornithologique, passages à Clapeyto et à Furfande, etc.



Juin 2021 : après la classe, randonnée vespérale jusqu’à l’alpage de Furfande et nuitée au refuge (altitude 2 300 m) avec les internes du collège des Hautes Vallées de Guillestre, pour clore le projet annuel de découverte de la nuit en montagne.

- Avec les lycées

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur a depuis plusieurs années, dans le cadre de son Plan climat, un axe très volontariste de politique d’éducation à l’environnement qui vise prioritairement les lycées dont la stratégie de déploiement s’appuie principalement sur les Parcs naturels régionaux. Cela se décline au travers de la mesure 100, qui vise à faire découvrir à tous les lycéens de PACA l’un des Parcs naturels régionaux ou nationaux. En 2021, cela s’est traduit par un atelier écolab mené avec le lycée Aristide-Briand de Gap. Ce sont deux journées d’intégration qui se sont déroulées au Grand Rochebrune à Souliers pour fédérer la communauté scolaire de l’établissement autour de la prise en charge à l’échelle locale et individuelle des défis écologiques planétaires.

- **Avec les étudiants du pôle universitaire de Gap**

Le partenariat avec le pôle universitaire de Gap et tout notamment la formation master Gestion durable des territoires de montagne (GDTM) continue à se structurer à l'échelle des deux établissements et dépasse donc le cadre strict de la mission éducation au territoire du Parc. En ce qui la concerne spécifiquement, on retiendra que l'action impulsée en 2018 se poursuit : le chargé de mission construit ainsi auprès des étudiants de master 1 GDTM une réflexion sur les questions patrimoniales et leurs places dans les sociétés montagnardes. La politique d'éducation au territoire du Parc naturel régional du Queyras se décline donc ainsi jusqu'au niveau universitaire, dans une logique de rayonnement départemental qui place les problématiques contemporaines en lien avec le patrimoine montagnard au cœur des réflexions menées avec ces futurs professionnels de la montagne.

b. Pendant les vacances, nos jeunes en montagne !

Inscrite dans une dynamique multi partenariale forte qui associe les acteurs des politiques jeunesse de l'échelon local (secteur jeunes de l'ACSSQ, service jeunesse de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras), départemental (Jeunesse et Sports) et alpin (réseau Educ'Alpes), l'aventure des séjours montagne pour enfants et jeunes se poursuit et se développe en 2021 !

- **Le retour du « Petit week-end d'hiver en refuge »**

Imaginée et organisée depuis 2010 avec l'ACSSQ, cette action - qui vise à faire vivre l'aventure du refuge à des jeunes du territoire entre 8 et 11 ans - était suspendue depuis 2016 du fait d'un changement de la législation nationale encadrant l'accueil des mineurs dans les refuges de montagne en situation d'enneigement (hiver et haute montagne). Il est heureux de noter et de retenir que les actions menées par le Parc naturel régional du Queyras entre 2010 et 2015 ont permis d'alimenter la réflexion nationale sur les conditions requises pour que des enfants puissent aller dormir dans un refuge de montagne, même en hiver. En effet, tout en mettant en place cette action, le Parc et l'ACSSQ ont construit et développé, avec le soutien actif et attentionné des services départementaux de Jeunesses et Sports, une réflexion portant sur la prise de décision relative au départ en montagne d'un groupe d'enfants, dans des conditions hivernales. Cette année, la crise sanitaire n'a pas permis de réitérer l'aventure... Mais cela devrait être le cas dès que possible.

- **« Une nuit à la belle en montagne »**

Passer une nuit à la belle étoile est toujours une aventure et un cadeau ! C'est pourquoi l'action - coorganisée avec l'ACSSQ et inscrite dans l'opération 1 001 nuits alpines, initiée et coordonnée par le réseau Educ'Alpes -, visant à faire vivre une nuit à la belle étoile en montagne, a été imaginée, organisée et mise en œuvre. Du 22 au 23 juillet, six enfants, inscrits à l'accueil de loisirs sans hébergement estival de l'ACSSQ, se sont ainsi retrouvés au lac de Roue pour une nuit en bivouac.

- **La tête dans les étoiles, épisode V**

Ce séjour mené en partenariat avec l'ACSSQ permet à seize enfants du territoire du Guillestrois et du Queyras, âgés de 8 à 11 ans, de partir pendant cinq jours et quatre nuits fin juillet et permet entre autres de découvrir l'itinérance et l'autonomie en montagne. Ce séjour s'est déroulé entre le lac de Roue et Souliers et a permis d'aller à la rencontre des agriculteurs d'Arvieux qui ont une traite mobile et de la bergère de Péas. Trois ânes étaient également de la partie. Remplacement de Christophe en arrêt par un accompagnateur en montagne (+ un autre).

- **Valgo à gogo !**

Après avoir exploré plusieurs années consécutives les différentes vallées du Parc du Queyras, après avoir franchi la frontière italienne en 2019, et découvert le Dévoluy en 2020, le projet éducatif de ce séjour pour adolescents, organisé en partenariat avec le service jeunesse de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras du 7 au 10 juillet, avait pour axe central la découverte d'un territoire voisin, le Valgaudemar. À la fin du séjour, le chargé de mission s'est blessé sur le chemin du retour et il en arrêt depuis lors.



Séjour montagne de découverte du Valgaudemar pour adolescents, organisé en partenariat avec le service jeunesse de la Communauté de communes du Guillestrois-Queyras. Sur le glacier des Rotuies (altitude 3400 m). Après l'effort, le réconfort, au refuge du Pigeonnier, notre camp de base (altitude 2423 m) et rencontres...

- **Journée découverte montagne à Ceillac**

Proposée pour la troisième année consécutive en complément au séjour de quatre jours qui demande un engagement physique certain, cette journée, organisée en partenariat avec le service jeunesse de la Communauté de communes du Guillemois et du Queyras, a pour objectif d'entraîner une palette élargie de jeunes à la découverte de la montagne, en mettant en place des activités d'initiation. Cette fois, les jeunes se sont retrouvés à Ceillac pour une journée escalade et via ferrata.

c. En famille, dans un Parc naturel régional de la région : vivre l'esprit Parcs naturels régionaux en famille !

Les activités éducatives proposées dans le cadre de la famille sont complémentaires à celles mises en place dans le cadre scolaire et dans celui des loisirs (les actions de la politique éducative du Parc s'inscrivent ainsi dans chacun des trois domaines de la sphère éducative : école, loisirs, famille). L'édition 2021 du Week-end famille, organisé en partenariat avec l'ACSSQ, a été annulé au printemps (une seule famille inscrite) et repoussé à l'automne (23 et 24 octobre). Il s'est tenu avec deux familles dans le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur, à Saint-Auban plus particulièrement.

d. Retenons encore que...

L'interparcs éducation de la Région Sud s'est réuni dans le Parc du Queyras, à Souliers, au gîte du Grand Rochebrune, les 17 et 18 juin. Il a réuni la majorité des chargés de mission des autres Parcs régionaux. L'ordre du jour était établi comme suit.

L'éducation artistique et culturelle

- Présentation de l'action du PNR des Préalpes d'Azur (Sandrine Pellegrino),
- Présentation de la future convention entre la DRAC et la Région pour le développement de l'EAC. Quel rôle pour les Parcs ? Les dispositifs du FRAC

Information sur les aires terrestres éducatives

Point d'avancement des actions :

- Livret EET de l'interparcs
- Subventions en cours et à venir, impact de la crise sanitaire
- Espace Génération Nature UICN – Propositions du réseau des Parcs

Présentation de la charte régionale zéro-déchets et de son plan d'actions. Quelle implication pour les Parcs naturels régionaux ? (Mylène Raynaud, SECD Région)

Convention Région/PNR/GREC SUD (axe 2 : Sensibilisation/éducation/formation)

Emergence d'une action commune : Contes et légendes (actions de valorisation)

2. ANIMATION DES ESPACES MUSÉOGRAPHIQUES

a. Introduction

Pour la deuxième année, la vie des espaces de découverte a été marquée par la crise sanitaire du covid 19, avec la fermeture inopinée le 30 octobre 2019 jusqu'à la réouverture le 2 juin 2021.

Le PCA - Plan de continuité d'activité - a été prolongé en interne (désinfection, gestes barrières, gel hydroalcoolique).

Le pass sanitaire a été mis en place dans les musées le 21 juillet et doit être présenté par les visiteurs aux agents d'accueil. Par autorisation de la préfecture, ils étaient vérifiés verbalement.

Le pass sanitaire a été mis en vigueur depuis le 30 août 2021 pour le personnel en contact avec du public.

b. Le musée du Soum

- Historique de fréquentation et bilan

| annees | BILAN SOUM | | | | | | | | | | | |
|--------|------------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------------|-----------------|--------|-------|-----------------|
| | ADL | ENF | CLE ADL | CLE ENF | GRP ADL | GRP ENF | GRATUIT | PASSAGE CLE ADL | PASSAGE CLE ENF | TOTAL | % | VISITES GUIDEES |
| 2006 | 3172 | 575 | 522 | 109 | 348 | 601 | 0 | 0 | 0 | 5327 | | 36 |
| 2007 | 4854 | 946 | 0 | 0 | 471 | 2679 | 0 | 0 | 0 | 8950 | | 125 |
| 2008 | 3938 | 792 | 0 | 0 | 802 | 2762 | 0 | 0 | 0 | 8294 | | 131 |
| 2009 | 4760 | 845 | 0 | 0 | 734 | 2071 | 0 | 0 | 0 | 8410 | | 96 |
| 2010 | 3758 | 746 | 4 | 414 | 773 | 1746 | 0 | 0 | 0 | 7441 | | 81 |
| 2011 | 3961 | 685 | 151 | 56 | 912 | 1843 | 0 | 0 | 0 | 7608 | | 97 |
| 2012 | 3787 | 680 | 176 | 52 | 822 | 2237 | 543 | 207 | 0 | 8504 | | 126 |
| 2013 | 2425 | 453 | 150 | 28 | 537 | 1700 | 610 | 143 | 2 | 6048 | | 80 |
| 2014 | 2799 | 493 | 69 | 29 | 444 | 1875 | 577 | 106 | 34 | 6426 | +6,2 | 94 |
| 2015 | 2620 | 468 | 129 | 48 | 308 | 1567 | 257 | 91 | 27 | 5515 | -14,2 | 60 |
| 2016 | 1902 | 378 | 26 | 8 | 221 | 1383 | 330 | 44 | 26 | 4318 | -21,7 | 45 |
| 2017 | 2044 | 593 | 32 | 19 | 134 | 1024 | 223 | 50 | 16 | 4135 | -4,2 | 53 |
| 2018 | 2113 | 539 | 16 | 8 | 176 | 1089 | 346 | 19 | 8 | 4314 | +4,3 | 61 |
| 2019 | 2704 | 609 | 10 | 9 | 328 | 1666 | 307 | 25 | 13 | 5671 | +31,4 | 84 |
| 2020 | 2867 | 707 | 0 | 0 | 73 | 848 | 263 | 3 | 0 | 4761 | -16 | 42 |
| 2021 | 2575 | 659 | 0 | 0 | 213 | 105 | 172 | 0 | 0 | 3724 | -21,8 | 10 |
| | 50 279 | 10 168 | 1 285 | 780 | 7 296 | 25 196 | 3 628 | 688 | 126 | 99 446 | | 1211 |

| SOU M 2021 | CA | | | | FREQUENTATION | | | | | | | 2020 | | 2019 | |
|-------------|-----------------|------------------|---------------------|------------|---------------|-----|---------|---------|---------|-------|---------------|----------|----------|----------|----------|
| | ENCAISS ENTREES | ENCAISS BOUTIQUE | PAIEMENT A RECEVOIR | TOTAL CA | ADL | ENF | GRP ADL | GRP ENF | GRATUIT | TOTAL | Visite guidée | FREQUENT | CA | FREQUENT | CA |
| Janvier | | | | | | | | | | | | 603 | 1399,00 | 577 | 1712,50 |
| Février | | | | | | | | | | | | 412 | 1521,00 | 275 | 881,50 |
| Mars | | | | | | | | | | | | 320 | 976,00 | 815 | 1850,50 |
| Avril | | | | | | | | | | | | 0 | 0,00 | 232 | 451,00 |
| Total hiver | | | | | | | | | | | | 1335 | 3896,00 | 1899 | 4895,50 |
| Mai | | | | | | | | | | | | | | 194 | 617,50 |
| Juin | 1 319,50€ | 144,30€ | 56,00€ | 1 519,80€ | 191 | 9 | 74 | 41 | 33 | 348 | 4 | 76 | 429,00 | 540 | 2135,00 |
| Juillet | 5 845,50€ | 716,90€ | 12,00€ | 6 574,40€ | 958 | 319 | 28 | 39 | 16 | 1360 | 2 | 1164 | 5290,00 | 954 | 4148,50 |
| Aout | 6 115,00€ | 447,50€ | 0,00€ | 6 562,50€ | 1049 | 286 | 25 | 20 | 28 | 1408 | 1 | 1701 | 8069,00 | 1538 | 7281,00 |
| Septembre | 1 634,50€ | 314,00€ | 182,00€ | 2 130,50€ | 291 | 9 | 81 | 0 | 95 | 476 | 3 | 401 | 1778,90 | 439 | 1956,00 |
| Total été | 14 914,50€ | 1 622,70€ | 250,00€ | 16 787,20€ | 2489 | 623 | 208 | 100 | 172 | 3592 | 10 | 3342 | 15566,90 | 3665 | 16138,00 |
| Octobre | 207,50€ | 3,00€ | 0,00€ | 210,50€ | 37 | 9 | 0 | 0 | 0 | 46 | 0 | 84 | 402,00 | 52 | 249,50 |
| Novembre | 152,50€ | 29,90€ | 0,00€ | 182,40€ | 20 | 9 | 5 | 5 | 0 | 39 | 0 | 0 | 0,00 | 25 | 159,90 |
| Décembre | 190,00€ | 0,00€ | 0,00€ | 190,00€ | 29 | 18 | 0 | 0 | 0 | 47 | 0 | 0 | 0,00 | 30 | 155,00 |
| Total 2021 | 15 464,50€ | 1 655,60€ | 250,00€ | 17 370,10€ | 2575 | 659 | 213 | 105 | 172 | 3724 | 10 | 4761 | 19864,90 | 5671 | 21597,90 |

Hiver : la saison est marquée par la fermeture sanitaire du musée (pandémie de covid 19). La fréquentation globale annuelle exceptionnellement faible ne constitue donc pas une année de référence. Notons le chiffre relatif aux groupes d'enfants très bas, puisque les classes ont l'habitude de venir à cette période.

Été : le Soum affiche, pour les quatre mois d'été, un CA de 1 6787,20 euros pour 3 592 visiteurs, ce qui est légèrement supérieur à 2020. L'été, le musée du Soum est toujours attirant, notamment auprès de la clientèle de passage à la journée.

Anne COCHU, habitante des Prat, a occupé le poste à plein temps, en plus de Céline CORTÈSE. Léo DEVEAUX complète l'effectif sur le poste de « volant » (Soum, Espace géologique, Moulin) pour la quatrième année.

La Fête des traditions a été maintenue le dimanche 18 juillet. Anne, Léo et Janine étaient costumés, les objets volumineux ont été sortis pour décorer la rue. 50 entrées en demi-tarif ce jour-là.

Toussaint : le musée a été ouvert du mercredi au dimanche de 13h30 à 17h30 et affiche une fréquentation de 75 personnes (contre 84 en 2020 et 77 en 2019). Un essai d'ouverture le 1^{er} novembre s'est avéré infructueux (aucune entrée mais jour de neige). L'expérience n'est pas à renouveler.

- **Exposition temporaire et collection**

L'exposition de Natacha Heitz « Truculentes analogies » a été gardée pour l'année 2021, à la fois au regard de son succès, de la remarquable mise en valeur du musée qu'elle offre et par le fait qu'elle n'avait pas été visible la saison d'hiver 2020/2021 en raison de la fermeture sanitaire du musée sur cette période.



- Deux objets anciens sculptés et datés ont augmenté la collection du musée, un panier en bois et un coffret, offerts par une personne anonyme.

-Bill Menet (gîte des Gabelous), dont la maison a abrité une ancienne fruitière, a prêté au Soum tous ses objets liés à la fruitière afin de faire des travaux. Ils sont stockés dans le cagibi en vue d'une exposition éventuelle dans le musée ou ailleurs. Un inventaire a été fait.

c. L'Arche des cimes

- Historique de fréquentation et bilan

| BILAN ARCHE | | | | | | | | | | | | |
|-------------|-------|-------|------|---------|---------|---------|---------|---------|-----------------|-----------------|--------|--------|
| annees | ADL | ENF | ANIM | CLE ADL | CLE ENF | GRP ADL | GRP ENF | GRATUIT | PASSAGE CLE ADL | PASSAGE CLE ENF | TOTAL | % |
| 2011 | 906 | 254 | | 193 | 53 | 78 | 114 | 385 | 215 | 83 | 2281 | |
| 2012 | 979 | 244 | | 616 | 198 | 50 | 386 | 1103 | 199 | 49 | 3824 | |
| 2013 | 759 | 218 | | 263 | 194 | 26 | 179 | 607 | 93 | 29 | 2368 | |
| 2014 | 767 | 279 | | 72 | 21 | 281 | 1166 | 396 | 133 | 55 | 3170 | +33,8% |
| 2015 | 721 | 225 | | 56 | 18 | 115 | 874 | 269 | 144 | 47 | 2469 | -22,1% |
| 2016 | 636 | 169 | | 48 | 13 | 102 | 822 | 380 | 51 | 7 | 2228 | -9,7% |
| 2017 | 741 | 280 | | 23 | 9 | 187 | 847 | 187 | 59 | 20 | 2353 | +5,6% |
| 2018 | 648 | 300 | 114 | 10 | 2 | 224 | 930 | 216 | 22 | 2 | 2468 | 4,90% |
| 2019 | 795 | 248 | 152 | 16 | 8 | 82 | 948 | 171 | 5 | 4 | 2429 | -1,60% |
| 2020 | 637 | 226 | 42 | 3 | 1 | 99 | 503 | 88 | 4 | 0 | 1603 | -34,0% |
| 2021 | 660 | 235 | 140 | 0 | 0 | 33 | 121 | 26 | 0 | 0 | 1215 | -24,2% |
| | 8 249 | 2 678 | 448 | 1 300 | 517 | 1 277 | 6 890 | 3 828 | 925 | 296 | 26 408 | |

| 2021 | | Arche des cimes | | | | | | | | | | | 2020 | | 2019 | |
|-------------|-----------------|------------------|---------------------|----------|-----|-----|-----------|---------|---------|---------|-------|------|-----------|---------|-----------|----------|
| MOIS | ENCAISS ENTREES | ENCAISS BOUTIQUE | PAIEMENT A RECEVOIR | TOTAL CA | ADL | ENF | ANIMATION | GRP ADL | GRP ENF | GRATUIT | TOTAL | INFO | Frequent. | C A | Frequent. | C A |
| JANVIER | | | | | | | | | | | | | 445 | 999,80 | 445 | 999,80 |
| FEVRIER | | | | | | | | | | | | | 486 | 1363,40 | 486 | 1 363,40 |
| MARS | | | | | | | | | | | | | 333 | 940,00 | 333 | 940,00 |
| AVRIL | | | | | | | | | | | | | 19 | 84,10 | 19 | 84,10 |
| Total Hiver | | | | | | | | | | | | | 1283 | 3387,30 | 1283 | 3 387,30 |
| JUIN | 128 | 19,5 | 0 | 147,5 | 20 | 0 | 0 | 0 | 14 | 1 | 35 | | 11 | 57,50 | 124 | 600,50 |
| JUILLET | 1587,5 | 422,3 | 113 | 2122,8 | 276 | 104 | 39 | | 0 | 1 | 420 | | 274 | 1249,00 | 418 | 1711,70 |
| AOÛT | 1936,5 | 290,8 | 86 | 2313,3 | 295 | 114 | 55 | 29 | 10 | 2 | 505 | | 426 | 2157,30 | 475 | 2130,10 |
| SEPTEMBRE | 351 | 49,7 | 0 | 400,7 | 56 | 4 | 0 | 0 | 28 | 12 | 100 | | 82 | 314,00 | 89 | 209,10 |
| Total été | 4003,00 | 782,30 | 199,00 | 4984,30 | 647 | 222 | 94 | 29 | 52 | 16 | 1060 | | 793 | 3777,80 | 1106 | 4651,40 |
| OCTOBRE | 108,50 | 30,80 | 207,00 | 346,30 | 9 | 3 | 46 | | 69 | 10 | 137 | | 43 | 207,00 | 23 | 99,10 |
| NOVEMBRE | 63,50 | 21,00 | 0,00 | 84,50 | 2 | 8 | 0 | 4 | | 0 | 14 | | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| DECEMBRE | 15,00 | | | 15,00 | 2 | 2 | | | | | 4 | | 0 | 0 | 17 | 87,50 |
| Total 2021 | 187,00 | 51,80 | 207,00 | 445,80 | 13 | 13 | 46 | 4 | 69 | 10 | 155 | | 43 | 207,00 | 40 | 186,60 |

Hiver : la saison est marquée par la fermeture sanitaire du musée (pandémie de covid 19). La fréquentation globale annuelle exceptionnellement faible ne constitue donc pas une année de référence. Notons que le chiffre des groupes d'enfants est très bas puisque les classes ont l'habitude de venir à ce moment.

Été : l'espace affiche, pour les quatre mois d'été, un chiffre d'affaires de 4 984.30 euros pour 1 060 entrées (contre 3 777.80 euros et 783 entrées en 2020), soit un meilleur chiffre d'affaires pour un nombre de visiteurs en baisse signifiant que les visiteurs ont plus acheté dans la boutique.

Chrystelle CERUTTI a fait sa deuxième saison d'été à l'Arche.

Octobre et Toussaint : pour la période automnale, l'Arche affiche une fréquentation de 151 personnes réparties ainsi comme suit.

- Trois classes de découverte en octobre : deux du Fontenil dans le cadre des classes montagne (partenariat Département et Parc) ayant fait l'atelier traces et empreintes + la visite de l'Arche (soit quatre interventions) et une classe de collège de Marseille, soit 125 entrées ;

- Le musée a été ouvert pendant les vacances de la Toussaint, du mercredi au dimanche de 9h30 à 12h et affiche une fréquentation de 26 personnes (contre 43 en 2020 et 23 en 2019).

- **Exposition temporaire et animations**

À l'instar du Soum, l'exposition interne au Parc de l'Observatoire du Paysage est restée en place pour l'année 2021/2022, afin qu'elle soit visible l'hiver 2022.



Atelier traces et empreintes : cette année, la jauge de six enfants a été supprimée, et nous sommes restés sur un effectif maximum de douze enfants, de 8 à 12 ans (et non plus à partir de 6 ans) pour des questions d'homogénéité du groupe. 84 enfants ont participé à l'atelier qui rencontre toujours autant de succès.

Sortie Paysage : dans le but de renvoyer les participants vers l'Arche des cimes, Janine MARCUZZI a mis en place une visite du village de Ristolas le mardi, orientée sur une lecture de paysage comparée à partir de photos anciennes, en lien avec l'exposition. Un volet documenté sur les risques naturels et notamment les inondations de 1957 a été une composante importante de la sortie. Seules dix personnes ont participé à ces sorties offertes. Dommage, c'était tenté !!! Merci à Lora PIRARD et Bérengère CHARNAY pour leur apport d'outils et de compétences.

d. **L'Espace géologique**

- **Historique de fréquentation et bilan**

Le musée a augmenté sa fréquentation de presque 21 % à l'été 2021. Un intérêt pour la géologie s'est traduit par la vente de 14 livres *Géologie du Queyras*. Léo DEVEAUX et Janine MARCUZZI ont assuré l'accueil (2/3 et 1/3 du temps).

| BILAN ESPACE GEOL | | | |
|-------------------|-------------------------|-----------|-------------|
| ANNEES | CA entrées +boutique | visiteurs | % visiteurs |
| 2003 | | 1532 | |
| 2004 | | 1129 | |
| 2005 | | 2928 | |
| 2006 | | 1224 | |
| 2007 | | 1202 | |
| 2008 | | 1166 | |
| 2009 | | 703 | |
| 2010 | | 1004 | |
| 2011 | | | |
| 2012 | | 726 | |
| 2013 | | 582 | |
| 2014 | | 575 | |
| 2015 | | 632 | -9,9% |
| 2016 | | 206 | -67,40% |
| 2017 | | 304 | +47,5% |
| 2018 | 893,00 | 256 | -15,70% |
| 2019 | 984,50 | 327 | 27,70% |
| 2020 | 1104,50 | 296 | -9,40% |
| 2021 | 1321,50 | 358 | +20,9% |
| | | 15150 | |

ouv 2 apm/sem
 ouv 2 apm/sem
 ouv 2 apm/sem
 ouv 3 apm/sem
 ouv 3 apm/sem
 ouv 3 apm/sem

Le 7 mai 2021, une réunion de travail a eu lieu à l'espace géologique puis à la mairie autour de l'avenir de cet espace. Étaient présents le Président du Parc, Christian BLANC, Marie-Hélène FAROUZE, élue attachée à la culture, un grand nombre de conseillers municipaux, Bérengère CHARNAY et Lora PIRARD (le Maire de Château-Ville-Vieille était excusé). Le constat : un espace humide, dégradé par le salpêtre, des modules vieillissants dans leur forme mais intéressants dans leurs contenus. 350 entrées par an sur trois après-midi d'ouverture en juillet et août. Pour Marie-Hélène FAROUZE, c'est une réflexion globale autour de tous les espaces du Parc que l'on doit aborder.

e. Le Moulin

| BILAN MOULIN | | | |
|--------------|---------|-----------|-------------|
| ANNEES | CA | visiteurs | % visiteurs |
| 2003 | | 964 | |
| 2004 | | 979 | |
| 2005 | | 712 | |
| 2006 | | 893 | |
| 2007 | | 453 | |
| 2008 | | 354 | |
| 2009 | | 257 | |
| 2010 | | 819 | |
| 2011 | | | |
| 2012 | | 823 | |
| 2013 | | 445 | |
| 2014 | | 369 | -17% |
| 2015 | | 434 | +17,6% |
| 2016 | | 188 | -56,6% |
| 2017 | 198,00 | 181 | -3,7% |
| 2018 | 138,00 | 208 | +14,9% |
| 2019 | 426,00 | 288 | 38,40% |
| 2020 | 240,00 | 124 | -60,00% |
| 2021 | 304,00 | 179 | 44,30% |
| | 1306,00 | 8670 | |

ecole Guillestre 75 enf
 Alpazur 4 classes 90enf
 Matern Arvieux 9enf (2cl Alpazur annulées Cov19)
 2 Classes Fontenil + Ecole Abries = 73 enf

La fréquentation se répartie en 106 visiteurs individuels payant (gratuit pour les 6-12 ans) et 73 scolaires : deux classes du Fontenil dans le cadre des classes Montagne (partenariat Département et Parc) et l'école

d'Abriès-Ristolas le 25 juin. Pour rappel, les entrées dans les espaces muséographiques sont gratuits pour les écoles dans le périmètre du Parc.

Le Moulin est ouvert deux après-midis par semaine en juillet et août. Léo Deveaux a assuré l'accueil en totalité cette année.

f. Structuration de l'offre scolaire. Office du tourisme du Guillemois et du Queyras

Le travail sur la restructuration de l'offre scolaire initié par l'Office du tourisme, dont la mission a été confiée au bureau d'étude TAM'S, devrait, à moyen terme, permettre d'établir une stratégie de territoire organisant l'offre et élaborant les moyens de la promouvoir afin de reconquérir le marché des classes de découverte. Les groupes de travail ont élaboré quatre thématiques qui constitueraient les thèmes des séjours des classes. Pour l'instant, le travail est en pause (plus d'agent référent à l'OT). Cette dynamique devra pourtant être relancée et finalisée, il en va de l'avenir du marché des classes de découverte dans le Queyras.

g. Le réseau NSE : Nature science environnement

Ce réseau est une association créée le 17 janvier 2020 par une AG constitutive à laquelle le Parc était présent grâce au chargé de mission éducation au territoire. Il regroupe des associations, des collectivités ou des personnes physiques, à l'échelle du PETR, proposant une offre touristique scientifique.

Il a pour objectifs de :

- Valoriser le patrimoine culturel scientifique du territoire,
- Fédérer et impliquer les membres du réseau NSE dans le développement du tourisme scientifique et technique sur le territoire,
- Structurer l'offre de tourisme scientifique,
- Développer les liens entre les membres du réseau,
- Organiser des événements conjoints,
- Mutualiser les actions d'animation et de communication.

Le conseil d'administration est composé d'un Président, Jean-Gabriel VALAY, Directeur du Jardin alpin du Lautaret (Université Grenoble-Alpes) ; d'un Vice-Président, Raymond CIRIO, du CBGA ; d'une trésorière, Sarah CESLAR, gestionnaire de la Mine d'argent du Fournel ; d'une secrétaire, Anaïs MERDRIGNAC, Conservatrice de la Réserve des Partias. Janine MARCUZZI est vice-trésorière sous réserve de la validation par le Parc et du versement de l'adhésion de 200 euros.

Afin d'animer et de donner corps à ce réseau, l'UGA, a recruté un chargé de mission, Daniel ZAMBRANO, grâce à des financements européens jusqu'en juin 2022. Quid de la dynamique de l'association ensuite ?

h. les régies

Les contrôles : un contrôle inopiné des régies a eu lieu quatre jours en mai par un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, monsieur SAIVE, sur les quatre espaces muséographiques. S'il a constaté que la régisseuse Janine Marcuzzi était « *bien investie dans ses régies* », il constate leur complexité et propose de les simplifier (ex : supprimer la régie de recette au siège et ne faire qu'une seule régie, supprimer les valeurs inactives - comme la Clé -, etc.) Un deuxième contrôle inopiné a eu lieu le 3 octobre par Mme LARROUQUÈRE, trésorière de Guillestre, uniquement sur l'Arche des cimes à la suite d'un vol début septembre dans l'armoire de régie de 200 euros. Janine Marcuzzi a déposé une plainte à la gendarmerie de Château-Ville-Vieille. Cela a permis de mettre en évidence le manque de sécurité de la régie et de corriger en investissant pour 2022 dans des coffres-forts.

Les boutiques : le système de dépôt-vente en vigueur jusqu'en juin suscitait un mécontentement des fournisseurs, notamment par rapport aux délais de paiement. Là aussi, dans un souci de simplification de la régie, les articles à la vente sont dorénavant achetés (délibération du 28 juin 2021) occasionnant une meilleure marge pour le Parc (30 % au lieu de 20 % pour le dépôt-vente), mais aussi une exigence de gestion des stocks.

Le dépôt de fond : en vue de la fermeture de la trésorerie le 31/12/2021, un accord La Banque Postale - DGFIP a été signé permettant aux régisseurs de déposer leur fond à la Poste du Guillestre. Une refonte totale du système de gestion des régies : logiciel spécifique, formation à ce logiciel, code à barre et sacs scellés, tableaux de gestion internes remodelés, ont été nécessaires. L'inconvénient majeur est l'aspect non contradictoire des dépôts (pas de contrôle du receveur en cas d'erreur).

i. Conclusion

L'année fut globalement morose avec le regret de ne pas vivre la dynamique de l'hiver dans l'accueil des enfants, avec également l'atteinte psychique que représente le fait de refuser l'entrée à des personnes sans pass alors qu'un musée est fait pour être vu ou encore de vérifier ces pass.

Les deux contrôles de la DGFIP ont également été difficiles à vivre même s'ils sont l'opportunité de remises à plat et de conseils d'amélioration de fonctionnement.

Les « classes montagne », partenariat Département/Parc ont permis des visites du Moulin et de l'Arche des cimes sur des périodes « creuses » (octobre). Ce public est à développer et le Parc doit s'impliquer fortement dans l'opération lancée par l'OT de structuration de l'offre scolaire avec le bureau d'étude TAM's.



ANNEXES

1. Délibérations de 2021
2. Membres du Comité syndical avant septembre 2021Membres du Conseil scientifique
3. Membres du Comité syndical après septembre 2021
4. Membres du Conseil scientifique
5. Organigramme des salariés du Parc au 31 décembre 2021
6. Sigles et acronymes usuels au Parc du Queyras

ANNEXE 1 - DÉLIBÉRATIONS DE 2021

| | Date | N° | Intitulé |
|----|------------|---------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| B | 12/01/2021 | 2021_01 | Contribution forfaitaire « Espace protégé alpin » au projet de bande dessinée de découvertes des Alpes françaises Cession par la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras au Parc du Queyras de matériel Natura 2000 pour l'animation du Steppique durancien et queyrassin |
| B | 09/02/2021 | 2021_02 | Débat d'orientations budgétaires du Parc naturel régional du Queyras pour l'année 2021 |
| CS | 16/03/2021 | 2021_03 | Restes à réaliser 2020 |
| | | 2021_05 | Budget prévisionnel de la Réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont Viso |
| | | 2021_06 | Demande de financement régional pour la mise en œuvre de la procédure de révision de la charte du Parc naturel régional du Queyras - phase 2.2 |
| | | 2021_07 | Modification des statuts du Parc naturel régional du Queyras |
| | | 2021_08 | Signature de la convention avec l'UGAP pour la fourniture d'électricité |
| CS | 30/03/2021 | 2021_09 | Approbation du compte de gestion 2020 |
| | | 2021_10 | Approbation du compte administratif 2020 |
| | | 2021_11 | Affectation des résultats de l'exercice 2020 |
| | | 2021_12 | Fixation des cotisations statutaires 2021 |
| | | 2021_13 | Approbation du budget primitif 2021 |
| | | 2021_14 | Adhésions et cotisations 2021 pour les organismes partenaires du Parc Réalisation de trois opérations du plan de gestion 2019-2028 de la Réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont Viso dans le cadre du plan de relance |
| | | 2021_15 | Organisation des trophées de la Réserve de biosphère transfrontière du Mont Viso |
| | | 2021_16 | Participation du Parc du Queyras à la consultation organisée par le Centre de gestion des Hautes-Alpes pour la passation du contrat couvrant les risques financiers encourus par les collectivités en vertu de leurs obligations à l'égard de leur personnel |
| | | 2021_17 | Encadrement du bénévolat au bénéfice du Parc naturel régional du Queyras |
| | | 2021_18 | Reconnaissance de la démarche de projet alimentaire territorial (PAT) |
| B | 18/05/2021 | 2021_20 | RGPD – Convention avec le Centre de Gestion |
| | | 2021_21 | Masques Covid – gratuité et sortie de la régie |
| | | 2021_22 | Remboursement d'une avance de frais pour le changement de carte grise du Bipper Approbation de la Convention de prestation de services à bénéfices réciproques entre le Parc naturel régional du Queyras et la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras pour la gestion et l'entretien des sites et itinéraires de sports de nature |
| CS | 29/06/2021 | 2021_24 | Approbation du bilan d'activités 2020 |
| | | 2021_25 | Signature de la charte zéro déchet plastique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur en tant que structure partenaire Convention de partenariat avec Aix-Marseille Université – pôle universitaire de Gap, dans le cadre du parcours « Gestion durable des territoires de montagne » pour un accompagnement au renouvellement de la charte |
| | | 2021_26 | Demande de subvention auprès de l'OCFB pour la restitution auprès du grand public du colloque scientifique organisé dans le cadre de la concertation initiée pour la révision de charte |
| | | 2021_27 | Approbation du plan de financement 2021 de l'atelier montagne de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles - Marseille |
| | | 2021_28 | Approbation de la convention interparc Fonds Tourisme Durable : accompagnement des hébergeurs dans leur transition écologique avec les aides financières Ademe dans le cadre du plan France relance |
| | | 2021_29 | Création d'un poste d'agent de maîtrise |
| | | 2021_30 | Modification de la régie de recettes des espaces muséographiques du Parc naturel régional du Queyras – Achat de stocks |
| | | 2021_31 | Modification de la régie de recettes des espaces muséographiques du Parc naturel régional du Queyras – Ensemble des produits vendus |
| | | 2021_32 | Décision modificative n°1 – Signalétique et combles de la maison du Parc – Crédits supplémentaires |
| | | 2021_33 | Décision modificative n°2 – Signalétique et combles de la maison du Parc – Virement de crédits |
| | | 2021_34 | Décision modificative n°3 – Achat de matériel de visioconférence |
| | | 2021_35 | Décision modificative n°4 – Leader éco-acteurs |
| CS | 14/09/2021 | 2021_37 | Mise à jour du règlement intérieur du Syndicat mixte du Parc naturel régional du Queyras |
| | | 2021_38 | Création de poste de technicien principal 1ère classe |
| | | 2021_39 | Création de poste technicien principal 2ème classe |
| | | 2021_40 | Création de poste agent de maîtrise - Rectification |
| | | 2021_41 | Avantages de fin d'année 2021 consentis au personnel du Parc du Queyras |
| | | 2021_42 | Demande pour l'ouverture de la ligne de trésorerie 2021 |
| | | 2021_43 | Mise à jour du stock de la régie de recettes du siège ; ajout de posters Réserve naturelle nationale de Ristolas – Mont Viso |
| | | 2021_44 | Modification de la régie de recettes des espaces muséographiques - Ensemble des produits vendus |
| | | 2021_45 | Prise en charge des frais d'hébergement et repas des intervenants au colloque sur les labels (PITER) |
| | | 2021_46 | Adhésion au réseau Radio sécurité Oisans Écrins |
| | | 2021_47 | Décision modificative N°5 – Virement de crédits - Licence JVS responsable ressources humaines et financières |
| | | 2021_48 | Décision modificative N°6 – Crédits supplémentaires - Entretien des sentiers communaux |
| | | 2021_49 | Décision modificative N°7 – Virement de crédits - Matériel Lacs sentinelles PITEM PS3 |
| B | 09/11/2021 | 2021_50 | Demande de financement d'investissements exceptionnels 2021 Réserve naturelle nationale de Ristolas-Mont Viso - Subvention DREAL 2021 |
| | | 2021_51 | Régie de recettes- Entrées collégiens Arche des Cimes |
| | | 2021_52 | Modification de la prise en charge des frais d'hébergement et repas des intervenants au colloque sur les labels |
| CS | 14/12/2021 | 2021_53 | Schéma des activités de pleine nature du Guillestrois et du Queyras |
| | | 2021_54 | Approbation de la convention interparcs d'application opérationnelle « Observatoire photographique du paysage » et de son plan de |
| | | 2021_55 | Nouvelle organisation du télétravail au sein du Parc du Queyras |
| | | 2021_56 | Contrat d'assurance des risques statutaires 2022-2025 |
| | | 2021_57 | Avenant à la convention pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité |
| | | 2021_58 | Demande de subvention relative à la demande de financement DREAL Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Ingénierie du Parc 2022 |
| | | 2021_59 | Demande de financement régional pour la mise en œuvre de la procédure de révision de la charte du Parc du Queyras - phase 3 |
| | | 2021_60 | Demande de financement régional : actions de communication 2022 |
| | | 2021_61 | Demande de financement « Nos jeunes en montagnes » - Programme annuel d'éducation au territoire du Parc du Queyras. Année 2022 Demande de financement pour un renfort de moyens sur la mission de médiation |
| | | 2021_62 | afin de concilier les enjeux liés à la biodiversité, au pastoralisme et au tourisme |
| | | 2021_63 | Amortissement des études anciennes (au 2031) |

ANNEXE 2 - MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL AVANT SEPTEMBRE 2021

| Tit / Sup | Civilité | Fonction | Nom | Prénom | Fonction Bureau | Délégué |
|------------|----------|-------------------------------|-----------------|---------------|-----------------|------------------------------------------------------------|
| titulaire | Madame | La Vice-Présidente régionale | EYMÉOUD | Chantal | 2e VP | du Conseil régional |
| titulaire | Madame | La Conseillère régionale | FORGEOUX | Anne-Marie | | du Conseil régional |
| titulaire | Madame | La Conseillère départementale | GARCIN EYMÉOUD | Valérie | 3e VP | du Conseil départemental |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller départemental | CANNAT | Marcel | | du Conseil départemental |
| titulaire | Monsieur | Le Président | MOULIN | Dominique | 5e VP | de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller communautaire | LACROIX | Charles | | de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras |
| titulaire | Monsieur | Le Maire | CRUNCHANT | Nicolas | 1er VP | d'Abriès-Ristolas |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | FAROUZE | Marie-Hélène | | d'Abriès-Ristolas |
| titulaire | Monsieur | L'Adjoint au Maire | DAO-LENA | Sylvain | 4e VP | d'Aiguilles |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller municipal | CHARLET | Joseph-Ernest | | d'Aiguilles |
| titulaire | Monsieur | Le Maire | BLANC | Christian | P | d'Arvieux |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | COLOMBIER | Annie | | d'Arvieux |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | FOURNIER | Amélie | | de Ceillac |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | FAVIER CARGEMEL | Jeanne | | de Ceillac |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | LABIAU | Anne | | de Château-Ville-Vieille |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | TERRASSE | Nicole | | de Château-Ville-Vieille |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller municipal | ROUX | Jacques | | d'Eygliers |
| titulaire | Madame | L'Adjointe au Maire | FEUTRIER | Lucie | | de Guillestre |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller municipal | BONNIN | Gilbert | | de Molines-en-Queyras |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller municipal | GICQUEL | Mathieu | | de Molines-en-Queyras |
| titulaire | Monsieur | Le Maire | ANTOINE | Mathieu | | de Saint-Véran |
| titulaire | Monsieur | L'Adjoint au Maire | PINZETTA | Sébastien | | de Saint-Véran |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller municipal | COLLOMBON | Eric | | de Vars |
| suppléant | Monsieur | Le Conseiller régional | DIDIER | Roger | | du Conseil régional |
| suppléante | Madame | La Conseillère régionale | ALIPHAT | Béatrice | | du Conseil régional |
| suppléante | Madame | La Conseillère départementale | ROSSI | Valérie | | du Conseil départemental |
| suppléant | Monsieur | Le Conseiller départemental | CONREAUX | Jean | | du Conseil départemental |
| suppléant | Monsieur | Le Conseiller communautaire | MOUTE | Michel | | de la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras |
| suppléant | Monsieur | Le Conseiller communautaire | PIATON | Cyr | | de la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras |
| suppléant | Monsieur | L'Adjoint au Maire | POULLIAN | Jean-Marc | | d'Eygliers |
| suppléante | Madame | L'Adjointe au Maire | PICHET | Cathy | | de Guillestre |
| suppléant | Monsieur | L'Adjoint au Maire | MARTIN | Bruno | | de Vars |

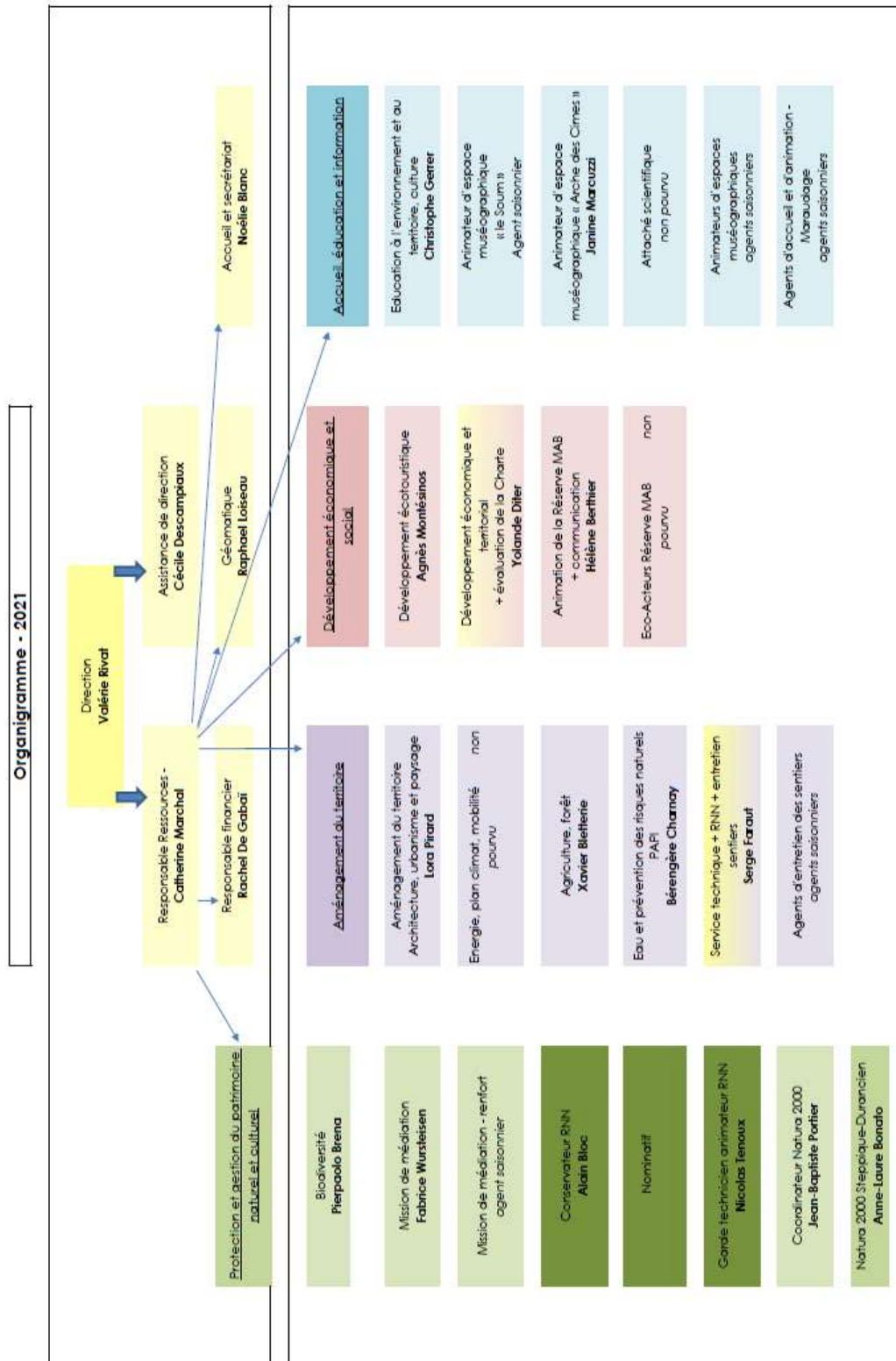
ANNEXE 3 - MEMBRES DU COMITÉ SYNDICAL APRÈS SEPTEMBRE 2021

| Tit / sup | Civilité | Fonction | Nom | Prénom | Fonction Bureau | Délégué |
|------------|----------|-------------------------------|-----------------|---------------|-----------------|------------------------------------------------------------|
| titulaire | Madame | La Vice-Présidente régionale | EYMÉOUD | Chantal | 2e VP | du Conseil régional |
| titulaire | Madame | La Conseillère régionale | ROSSI | Agnès | | du Conseil régional |
| titulaire | Madame | La Conseillère départementale | GARCIN EYMÉOUD | Valérie | 3e VP | du Conseil départemental |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller départemental | CANNIAT | Marcel | | du Conseil départemental |
| titulaire | Monsieur | Le Président | MOULIN | Dominique | 5e VP | de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller communautaire | LACROIX | Charles | | de la Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras |
| titulaire | Monsieur | Le Maire | CRUNCHANT | Nicolas | 1er VP | d'Abriès-Ristols |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | FAROUZE | Marie-Hélène | | d'Abriès-Ristols |
| titulaire | Monsieur | L'Adjoint au Maire | DAO-LENA | Sylvain | 4e VP | d'Aiguilles |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller municipal | CHARLET | Joseph-Ernest | | d'Aiguilles |
| titulaire | Monsieur | Le Maire | BLANC | Christian | F | d'Anvieux |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | COLOMBIER | Annie | | d'Anvieux |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | FOURNIER | Amélie | | de Celliac |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | FAVIER CARGEMEL | Jeanne | | de Celliac |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | LABIAU | Anne | | de Château-Ville-Vieille |
| titulaire | Madame | La Conseillère municipale | TERRASSE | Nicole | | de Château-Ville-Vieille |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller municipal | ROUX | Jacques | | d'Eygliers |
| titulaire | Madame | L'Adjointe au Maire | FEUTRIER | Lucie | | de Guillestre |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller municipal | BONNIN | Gilbert | | de Molines-en-Queyras |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller municipal | GICQUEL | Mathieu | | de Molines-en-Queyras |
| titulaire | Monsieur | Le Maire | ANTOINE | Mathieu | | de Saint-Véran |
| titulaire | Monsieur | L'Adjoint au Maire | PINZETTA | Sébastien | | de Saint-Véran |
| titulaire | Monsieur | Le Conseiller municipal | COLLOMBON | Eric | | de Vars |
| suppléante | Madame | La Vice-Présidente régionale | BOUYAC | Jacqueline | | du Conseil régional |
| suppléant | Monsieur | Le Conseiller régional | DIDIER | Roger | | du Conseil régional |
| suppléante | Madame | La Conseillère départementale | COLONNA | Evelyne | | du Conseil départemental |
| suppléant | Monsieur | Le Conseiller départemental | HUBAUD | Christian | | du Conseil départemental |
| suppléant | Monsieur | Le Conseiller communautaire | MOUÏTE | Michel | | de la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras |
| suppléant | Monsieur | Le Conseiller communautaire | PIATON | Cyr | | de la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras |
| suppléant | Monsieur | L'Adjoint au Maire | POULLILIAN | Jean-Marc | | d'Eygliers |
| suppléante | Madame | L'Adjointe au Maire | PICHET | Cathy | | de Guillestre |
| | Monsieur | L'Adjoint au Maire | MARTIN | Bruno | | de Vars |

ANNEXE 4 - MEMBRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

| Nom | Discipline scientifique | Fonction scientifique | Thèmes de recherche | Contact scientifique |
|---------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| ABDOLHAÏ SYBALA | Botanique-Phytologie | Ingénieur Conservatoire botanique National Alpin | Botanique-Ecologie végétale-Chiroptères | s.abdoulhaï@cbn-alpin.org |
| BROCHIER Simon | Entomologie forestière, écologie forestière | Membre du réseau national d'entomologie forestière de l'Office National des Forêts | Coléoptères saproxyliques | simon.brochier@onf.fr |
| CLARET Océle | Hydrologie et biologie des cours d'eau | Maître de Conférences Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie Marine et Continentale (IMEB) Aix-Marseille Université, UMR CNRS 7263 | Structure et fonctionnement des cours d'eau naturels (en particulier, rivières en tressis) et anthropisés | ocele.claret@univ-amu.fr |
| CORAIL Marc | Omnithologie - Chiroptères - Hémiptologie | Correspondant départemental du réseau ONF/LPO Petites espèces de la région Alpes de la Fédération nationale parcs.org - Administrateur de l'association Vosges/Alpes | Inventaires naturalistes faune-vertébrés | marc.corail@fvn.fr |
| DAVIN Edouard | Climatologie | Enseignant-chercheur, Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ) | Inventaires sol-vegetation-climat, adaptation aux changements climatiques | edouard.davin@env.ethz.ch |
| DEAPERI Jean François | Economie sociale | Directeur du Centre d'économie sociale (Cetse) au Cham (Paris) | Economie sociale, mouvement coopératif | jean-francois.deaperi@cetse.com |
| DUTHOT Rami | Psychiatrie | Psychogiste concepteur | Aménagement du territoire en montagne / Hautes et paysages | r.duthot@voies-paysage.fr |
| PALISSI Marco | Histoire | Professeur des Universités Emulite | Historique des territoires | marco.palissi@univ-st.fr |
| FORT Monique | Géomorphologie, géologie du Quaternaire, rivières naturelles | Encadrant de travaux de thèse (Ecoles Vétérinaires, Universités), membres de divers comités scientifiques, référent faune sauvage dans diverses institutions | Eco-paléogéologie, biogéographie, interactions faune sauvage - activités humaines | fort@univ-paris-diderot.fr |
| GAUTHIER Dominique | Ecologie de la santé - Mammalogie | Professeur Université Université Grenoble Alpes | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | dominique.gauthier@univ-grenoble.fr |
| GRANET-ABESSET Anne Marie | Histoire contemporaine (histoire sociale et culturelle) | Professeur Université Université Grenoble Alpes | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | anne-marie.granet@univ-grenoble.fr |
| LASSEUR Jacques | Panoramas | INRA département SAD-UMR BELMET (systèmes d'élevages méditerranéens et tropicaux) | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | jeacques.lasseur@inra.fr |
| LYON-CAEN Jean-François | Architecture Urbaine | Directeur de recherche honoraire du CNRS | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | jean-francois.lyon-caen@wanadoo.fr |
| MICOUÏD Aurélien | Sociologie | Université de Provence-Centre Camille Julian CNRS | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | aurélien.micouid@univ-provence.fr |
| MOCCI Florence | Archéologie | Université de Provence-Centre Camille Julian CNRS | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | Mocci@univ-provence.fr |
| MOULLEC Philippe | Hydrologie | Agence Française de la Biodiversité | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | philippe.moullec@afbbiodiversite.fr |
| NERVE Gabriel | Entomologie et génétique des populations | Maître de Conférences, Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie (IMEB) et Aix-Marseille Université | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | gabriel.nerve@univ-amu.fr |
| FECH Pierre | Géographie environnementale | Professeur des universités-Université Paris 1 | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | Pierre.Fech@univ-paris.fr |
| SERRES Jean-Pierre | Ecologie des gallineries de montagne | O.N.C.F.S. | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | jean-pierre.serres@oncf.gouv.fr |
| TALON Brigitte | Histoire de la végétation (paléobotanique, écologie forestière, écologie alpine) | Maître de Conférences HDR, Aix-Marseille Université | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | brigitte.talon@univ-amu.fr |
| TRUCART Pierre | Sciences de la Terre | Professeur émérite de l'université Grenoble Alpes | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | ptrucart@cegep.univ-grenoble.fr |
| MAURENO Louis | Responsable scientifique du Parc Alpienne | | Historique, répartition, écologie de l'épandage - activités humaines | maureno.louis@parcnaturel.com |

ANNEXE 5 - ORGANIGRAMME DES SALARIÉS DU PARC AU 31 DÉCEMBRE 2021



ANNEXE 6 - SIGLES ET ACRONYMES USUELS AU PARC DU QUEYRAS

AB - Agriculture biologique

ACSSQ - Association culturelle, sociale et sportive du Queyras

ADEAR - Association pour le développement de l'emploi agricole et rural

ADEME - Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

ADRGT - Association pour le développement des recherches sur les glissements de terrain

ADT - Agence de développement touristique

AFB - Agence française pour la biodiversité (devenue l'OFB au 1^{er} janvier 2020 en fusionnant avec l'ONCFS)

AFP - Association foncière pastorale

AMAP - Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

AOP - Appellation d'origine protégée

APN - Activités de pleine nature

APPB - Arrêté préfectoral de protection de biotope

ARBE - Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement

ARS - Agence régionale de santé

AVAP - Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

BRGM - Bureau de recherche géologique et minière

CAF - Club alpin français

CBNA - Conservatoire botanique national alpin

CCGQ - Communauté de communes du Guillestrois et du Queyras

CD 05 - Conseil départemental des Hautes-Alpes

CERPAM - Centre d'études et de réalisations pastorales

CEE-TEPCV - Certificats d'économies d'énergie en Territoire à énergie positive pour la croissance verte

CEN PACA - Conservatoire d'espaces naturels

CFSI - Comité Français pour la solidarité internationale

CIPRA - Commission internationale pour la protection des Alpes

CNPN - Centre national de protection de la nature
CNRS - Centre national de la recherche scientifique
CODES - Comité départemental d'éducation à la santé
CORESTART - Coconstruire la résilience des territoires alpins face aux risques dits naturels,
CPIE - Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
CRBA - Centre régional de botanique appliquée
CRT - Comité régional du tourisme
CSRPN - Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
DDT - Direction départementale des territoires
DICRIM - Document d'information communal sur les risques majeurs
DOCOB - Document d'objectifs relatifs aux sites Nature 2000
DRAAF - Direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt
DRAC - Direction régionale des affaires culturelles
DREAL - Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
EMALA - Équipe mobile académique de liaison et d'animation
EMR - Effectif minimum retenu
EPCI - Établissement public de coopération intercommunale
EPTB - Établissement public territorial de bassin
ETP - Equivalent temps plein
FEDER - Fonds européen de développement régional
FEADER - Fonds européen agricole pour le développement rural
FFCAM - Fédération française des clubs alpins et de montagne
FFCK - Fédération française de canoë kayak
FFME - Fédération française de la montagne et de l'escalade
FFRP - Fédération française de randonnée pédestre
FNADT - Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
GDS - Groupe de défense sanitaire

GEMAPI - Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

GIRN - Gestion intégrée des risques naturels

GRAAP - Groupe de recherche action sur l'agroécologie paysanne

IGP - Indication géographique protégée

INRAE - Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

LEADER - Liaison entre les actions de développement de l'économie rurale

MAB - Man and biospher (appellation relative aux réserves de biosphère de l'Unesco)

MAEc - Mesures agroenvironnementales et climatiques

OFB - Office français de la biodiversité

OQP - Objectifs de qualité paysagère

ONCFS - Office national de la chasse et de la faune sauvage

ONEPF - Observatoire national des écosystèmes des prairies de fauche

OPPF - Observatoire photographique du paysage forestier

PAC - Politique agricole commune

PAEc - Projet agro-environnemental et climatique

PAPI - Programme d'actions de prévention contre les inondations

PARN - Pôle alpin des risques naturels

PAT - Projet alimentaire territorial

PCET - Plan climat-énergie territorial

PCAET - Plan climat air énergie territorial

PETR - Pôle d'équilibre territorial et rural

PGRI - Plan de gestion du risque inondation

PITER - Plan intégré territorial

PITEM - Plan intégré thématique

PLPDMA - Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés

PLU - Plan local d'urbanisme

PLUI - Plan local d'urbanisme intercommunal

PNRQ - Parc naturel régional du Queyras

POIA - Programme opérationnel interrégional du massif des Alpes

PPA - Personne publique associée

PR~ Sentier de promenade et randonnée

PREGIPAM - Préfiguration d'une gestion intégrée pour la prévention des aléas de montagne

PSDRF - Protocole de suivi dendrométrique des réserves forestières

RBT - Réserve de biosphère transfrontière

RCPA - Réunion de cadrage préalable à l'animation (des sites Natura 2000)

RGPD - Règlement général sur la protection des données

RIS - Relai d'information service

RTM - Restauration des terrains en montagne

S3REnR - Schéma régional de raccordement aux énergies renouvelables

SAFER - Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SAGE - Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau

SAT - Système alimentaire territorial

SCALP - Stratégie de conservation de la flore sur le massif alpin

SDAGE - Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux

SPH - Système herbager et pastoral

SIEPB - Syndicat intercommunal Guil-Durance d'éclairage public

SIGDEP - Syndicat intercommunal d'éclairage public du Briançonnais

SIL - Signalisation d'intérêt local

SIMOTER - Systèmes d'instrumentation de mouvements de terrain

SIT - Système d'information territorial

SMADESEP - Syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon

SMITOMGA - Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères du Guillestrois, du Queyras et de l'Argentière

SPR - Site patrimonial remarquable

SRADDET - Schéma régional d'aménagement de développement durable et d'équilibre territorial

SRCAE - Schéma régional climat air énergie

STEPRIM - Stratégie territoriale pour la prévention des risques en montagne

SUERA - Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine

TAGIRN - Territoires alpins de gestion intégrée des risques naturels

TEPCV - Territoire à énergie positive pour la croissance verte

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

UNESCO - Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

ZAN - Zéro artificialisation nette

ZAP - Zone agricole protégée

ZPS - Zones de protection spéciale

ZSC - Zones spéciales de conservation

Les agents du Parc naturel régional du Queyras ont contribué à la rédaction de ce document
 et sont les auteurs de la plupart des photographies et autres figures.

Merci à nos partenaires



Abriès-Ristolas – Aiguilles – Arvieux – Ceillac – Château-Ville-Vieille -



Eyglies - Guillestre – Molines-en-Queyras -- Saint-Véran – Vars

